

# Revue

du

# Monde Egyptien

(Review of the Egyptian World)

MARIUS SCHEMEIL BEY, Directeur.

Le travail porte en lui-même sa récompense.

## Table des Matières

---

I. ELIE SIDAWY.....	Les Foires ou Moulds de l'Islam (II)
II. RAYMOND SCHEMEIL.....	M <sup>me</sup> Juliette Adam (fin)
III. HERMANN DAD.....	Khamsin
IV. ANDRÉ CORBIER.....	Au loup de Vigny
V. M. KHAIRY.....	Soir d'Orient
VI. ANTOINE ZARY.....	L'Amour sur les Cimes, Roman, (suite).
VII. M <sup>me</sup> R. L. DEVONSHIRE....	Quelques traditions archéologiques
VIII. A. SEZARY.....	Le mouvement littéraire
IX. CAMILLE EDDÉ.....	La Civilisation Méditerranéenne et le Droit en Syrie.
X. VICTORIA ARCHAROUNI....	Impressions de Jérusalem (1918). La Basilique du S <sup>t</sup> Sépulcre.
XI. FILIPPO CRISPOLTI.....	Per la celebrazione cattolica del centenario Dantesco

---

CARNET : de l'Historien, de l'Idéaliste, du Critique, du Chroniqueur, du Lecteur, du Bibliographe, de Morins.

---

LE CAIRE — 8, Rue Cheikh Aboul-Sebaa.

IMP. PAUL BARBEY — 8, HARET FAIED, ABDINE, CAIRE

La Publicité est l'âme du Succès.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS  
**S. et S. SEDNAOUI & Co. Ltd.**

Le Caire, Alexandrie, Mansourah  
(Egypte)  
Paris, Lyon, (France)

*Les plus vastes et les plus riches assortiments  
de toute l'Egypte.*

*Pour paraître prochainement*

**CONTRE L'OUBLI**

RECUEIL DE POÈMES  
1914-1920

PAR

MARIUS SCHEMEIL

*1 beau volume de 350 pages: Prix P.T. 25*

Il n'en sera tiré que 500 exemplaires.

Souscrire dès à présent chez l'auteur : 8, Rue Cheikh 'Aboul  
Sebaa (Quartier Ismaïlia), Le Caire.

Plus tard, en vente, Prix P.T. 32

# Revue du Monde Egyptien

MARIUS SCHEMEIL BEY, DIRECTEUR

---

---

## Les Foires ou Mouleds de l'Islam<sup>\*</sup>

### CHAPITRE PREMIER

#### Ramifications principales et silhouettes de fondateurs

#### I

#### 1. — AL-KADERIYA

Les origines de cet Ordre remontent par une suite de filières à l'Ordre des *Djenidia*, fondé par Aboul Kassem el Djenidi vers la fin du III<sup>e</sup> siècle de l'Hégire, et qui, à sa mort survenue à Bagdad en 296 (908), se morcela en fragments multiples. Sa doctrine, empreinte d'un ardent mysticisme, sembla absorber les énergies intellectuelles du monde islamique pendant deux siècles, au cours desquels des philosophes tels que

---

\* Voir Nos 6-7 Mai-Juin p. 382 et suiv.

Ibn Badja (*Avempace*) (1), Ibn-er-Rochd (*Averroès*) et Ibn-et-Tofail Abou Baer (*Aboubacer*) dissertaient à perte de vue, et sans parvenir à s'entendre, sur l'essence du « Soufisme », et notamment sur l'union de l'ascète avec Dieu et son identification avec lui. Double objet qu'on désigne en arabe par les mots *itihâl* et *ittihad*. Ibn Badja recommandait comme moyen d'y arriver le développement successif des facultés supérieures de l'âme, et Ibn-er-Rochd l'étude de la science, et Ibn-et-Tofail le tournoiement jusqu'au vertige, la retraite dans une caverne les yeux fermés, la tête baissée, et l'abstraction de toute idée sensible (2).

Quelque deux cents ans après, le cauchemar des Croisades qui troublaient la paix de l'Orient et faillirent menacer l'œuvre du Prophète, mit une trêve aux discussions stériles, et incita les ascètes de l'Islam à créer de nouvelles associations religieuses plus cohérentes, plus solides, sur la base des anciennes. Et c'est alors que surgit Sidi Abdel Kader el Djilani, fondateur des *Kaderiya*.

Né en 471 de l'Hégire, à Djilan, près Bagdad, d'où son surnom, il jouit dès le berceau d'une renommée retentissante. Enfant prédestiné, il s'abstenait, racontait sa mère, de têter durant le jeûne de Ramadan. Quand il grandit, il aimait revêtir le costume des Ulémas, et à parader, richement vêtu, sur une mule. Il n'était pas insensible à la bonne chère. Un inconnu lui remit une fois une sacoche d'où il retira du pain et des gâteaux; mais pendant qu'il y mordait avidement, un billet lui

---

(1) Ibn Badja dit es Sarqasti, parce que de Saragosse, est mort en 533 de l'Hégire. Sa doctrine est consignée dans une œuvre intitulée *kétab tadbithayat al mo'otazel* (Principes directeurs de la vie du solitaire).

(2) On assista à des disputes à peu près semblables, vers l'an 1332, chez les moines du Clergé chrétien Orthodoxe de Thessalonique. Certains d'entr'eux, les *Hisychiastes*, (en grec Ἡσυχασταὶ de Ἡσυχία, quiétude), membres d'un Ordre contemplatif précurseur du Quiétisme, mais plus fanatique et plus virulent, prétendaient que, pour concentrer l'esprit sur l'union avec Dieu, l'on devait tenir constamment les yeux fixés sur le nombril. D'autres, avec le Calabrais Barlaam, soutenaient en disciples fervents de l'intelligence, que Dieu n'est accessible que par des méthodes discursives :

lomba sous la main où il lut cette sentence : « Allah a dit dans certain de ses Livres : Ce n'est qu'aux faibles de nos créatures qu'il a été donné des désirs, afin que leur satisfaction les puisse aider à nous obéir. Mais les forts qu'ont-ils besoin des appétits ? »

Ce fut le signal de sa vocation. Et depuis lors il pratiqua un jeûne sévère et se livra aux rigueurs de l'ascétisme. Une robe de bure et un chiffon en guise de couvre-chef composèrent son vêtement. Il ne marcha plus que les pieds nus, dans les ronces, et son alimentation, il la cherchait dans les chardons, les détritrus des légumes et les feuilles de laitue bordant l'Euphrate. Vingt cinq ans de sa vie, il les passa dans les déserts d'el 'Iraq, errant sur les ruines, loin de toute créature humaine, mais visité de temps à autre par les génies qu'il catéchisait, et Al Khadr (St. Georges) lui servait de guide dans le Désert. Il sut si bien dépouiller la matérialité, que sa vie se déroula en une série d'extases : « quand cela m'arrivait, disait-il, je parcourais la terre, la tête baissée, sans savoir si je traversais des campagnes ou des régions peuplées, et alors je devenais muet, j'affectais les allures d'un fou, et l'on me transportait dans des maisons d'aliénés. D'autres fois on me croyait mort, l'on m'apprit le linceul et les laveurs, mais aussitôt la vision s'évanouissait, et je recouvrais mon état normal. »

Quand il prêchait, il lui advenait, à ce que rapportent ses biographes, d'être emporté par le feu de son éloquence dans l'espace, où il décrivait quelques pas au dessus des têtes de l'assistance, pour regagner ensuite sa chaire.

Dans ses après-midi il récitait le Coran et donnait des consultations qui s'inspiraient des principes des Imams El Chafei et Ibn Hambal et faisaient pâmer d'admiration les Ulémas d'el 'Iraq.

Il était condescendant, mais fier. Ainsi, malgré sa haute dignité, il aimait volontiers causer debout avec les Faqirs et les servants, leur tenir compagnie, et nettoyer leurs vêtements.

---

« Eloignez-vous, enseignaient-ils, de l'Ἡσυχία, et tournez votre esprit du côté des sages grecs ! » (V.O. Tofrali, Thessalonique au XIV<sup>e</sup> siècle, Paris, Gautner).

Mais il ne se levait jamais devant les grands de la terre, et dédaignait de frapper à la porte d'un souverain ou d'un ministre.

Sa *tariqa* lui attira beaucoup d'affiliés, les mères ne se faisaient pas faute de lui en recruter, et le Cheikh les agréait à une double condition : la lutte incessante contre soi-même et la stricte observance de la règle. Un jour, une femme surprit son fils en train de grignoter un pain d'orge, et comme les privations et les veilles avaient altéré sa santé, elle courut s'en plaindre au Cheikh, qu'elle trouva accroupi devant un plat contenant les os d'un poulet parfaitement décharné :

« Eh ! quoi, s'écria-t-elle, toi tu te nourris de poulet, et mon fils se contente d'un méchant pain d'orge ! »

Cette violente apostrophe fut cause d'un prodige. En effet, Sidi Abdel Kader, posant ses mains sur les os, proféra :

« Par l'ordre d'Allah, *qui ressuscite les ossements alors qu'ils pourrissent*, (1) lève toi ! »

Et une poule toute pimpante caqueta.

« Quand ton fils, ajouta-t-il, sera capable de faire ce que j'ai fait, qu'il mange ce qui lui plaira ! »

De son enseignement j'extraits ces préceptes : « ne tire pas vanité des visions auxquelles Allah l'aura admis. Car chaque jour est sujet à variation. Ne te plains pas des malheurs dont il t'afflige, car à lui seul il appartient de t'en délivrer. Evite de gémir sur l'étroitesse de tes ressources, quand tu disposes de peu, car qui sait si ce peu te restera ? »

« Les faveurs divines arriveront jusqu'à toi que tu les captés ou non. Et l'adversité te touchera nonobstant tous les efforts pour la parer. Aussi vaut-il mieux, quoiqu'il t'arrive, t'en remettre à Allah ! — Si tu es l'objet d'un bienfait, rends-en grâce ; si tu es éprouvé, résigne-toi et patiente ; mieux que cela, délecte-toi dans l'épreuve ! »

« Ne fais de tort à personne, même par des soupçons, car Allah ne pardonne pas à l'injuste son injustice. »

« Si tu aimes ou hais quelqu'un, applique à ses actions le Livre ou la Tradition, s'ils leur sont conformes ; aime-le, sinon, hais-le, afin que ton amour ou la haine ne soit pas l'effet de

---

(1) Paroles tirées du Coran.

son propre mouvement. Ne suis pas les inclinations qui l'égarerent de la vraie voie, et ne te sépare de personne sinon pour Allah, lorsqu'il commet un grand péché, ou qu'il persiste dans un petit. (1) »

A la mort de Sidi Abdel Kader en 561, le nombre de ses adeptes atteignait un chiffre considérable. Aussi son Ecole de Bagdad était-elle des plus florissantes, et son tombeau devint en peu de temps un lieu de pèlerinage très fréquenté.

En Egypte, le gros contingent des *Kaderiya* est fourni par les pêcheurs qui, dans les processions, promènent des filets multicolores. Leur marque distinctive consiste dans le port de bannières et de turbans blancs.

## 2. — AR-RIFAIYA

Ramification d'*Al Kaderiya*, cette confrérie a été l'œuvre de Sidi Ahmed al Rifaiy, neveu et disciple de Sidi Abdel Kader, dont il propagea la règle dans la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle de l'Hégire, en commençant par Om Obeida, petite ville d'el Iraq entre Baghdad et Bassora, où il vit le jour en l'année 500. Mais il ne tarda pas à se donner lui-même comme l'initiateur d'une voie nouvelle qui se distingua de celle de l'oncle par la pratique à l'excès des vertus de bonté et d'humilité et l'exagération des phénomènes hystériques et extatiques.

On rapporte que le fondateur lavait lui-même les vêtements des lépreux et des moribonds de toute sorte, leur peignait les cheveux, les servait à table, et mangeait avec eux, ne leur demandant en retour que de prier pour lui. Autant d'œuvres autant d'obligations qu'il imposait à ses sectateurs.

Sa charité enveloppait hommes et bêtes dans une même tendresse. Il saluait les pores et soignait les chiens galeux. Un jour, il lui advint de soustraire aux poursuites d'une population furieuse un pauvre chien rongé par la gale, et il l'emporta bien

---

(1) Ces détails et ceux ci-après relatifs à la biographie et à la doctrine des fondateurs d'ordres religieux, sauf ceux des Sa'adiya Naqchibandiya et Mirghaniya, ont été en majeure partie puisés dans l'ouvrage arabe *Nour al Absar* déjà cité.

loin dans un pré désert où, sous un abri qu'il aménagea lui-même, il passa en sa compagnie 40 jours l'oignant d'onguents, partageant avec lui ses vivres, lui administrant des bains assidus, jusqu'à ce qu'il réussit à le guérir. Et quand il le ramena dans le village, un habitant, au lieu de l'en féliciter, s'avisa de critiquer vivement son action. Mais le Cheikh répliquait ainsi aux quolibets : « Au jour du Jugement, Allah m'aurait reproché la dureté de mon cœur, et, aussi, ne pouvait-il pas se faire qu'il m'eût affligé du même mal si je n'avais pas accompli cette bonne œuvre ? »

Une autre fois, devant aller faire ses dévotions, et pour ne pas troubler le sommeil d'un chat qui reposait sur sa manche, il préféra tailler celle-ci avec des ciseaux plutôt que de réveiller l'animal.

Il n'aimait pas rendre le mal pour le mal et pardonnait aisément. Un jour, il fut accosté par une bande de faqirs qui sans rime ni raison le criblèrent d'injures : « Borgne, charlatan, vociférait-ils en chœur, ô toi qui permets ce qui est illicite, qui tronques les textes sacrés, renégat, chien : » Pour toute réponse, le saint homme se découvrit la tête, baisa la terre, et s'adressant à ses insulteurs : « Messieurs, dit-il, mettez un humble esclave sous votre protection, ne le repoussez pas, vous êtes gens à le tolérer ! » Et il leur baisait les mains et les pieds.

Tant de magnanimité les déconcerta : « Eh quoi ! s'écrièrent-ils, tu subis tous ces outrages, et c'est ainsi que tu y réponds ! ». « Soyez-en béni, Messieurs, riposta le Cheikh, parceque je vous ai allégé d'un fardeau que d'autres que moi n'auraient pas pu endosser ! »

Il saluait toujours le premier, et dans les assemblées ne prenait jamais la première place. Par humilité, il ne s'asseyait point sur des tapis.

C'était un visionnaire. Et quand il tombait en extase, il fondait, paraît-il, en une flaque d'eau qui, sous l'action de la suprême Miséricorde, durcissait peu à peu jusqu'à constituer son corps primitif, et il disait alors : « Sans la Bonté d'Allah, je ne serais pas revenu parmi vous. »

De son vivant, il sut rallier à sa *voie* près de 16000 disciples qui étaient en même temps ses commensaux, et ceux-là pous-

saient l'exercice de la mortification jusqu'à avaler des serpents vivants, et à pénétrer dans des fours embrasés, où ils dansaient, et à chevaucher sur des lions.

Il mourut dans son pays natal en 578, et sa Congrégation se divisa en plusieurs sectes. L'une d'elles, dite *Al Houaniya*, est renommée par ses jongleries consistant à se planter des clous dans les yeux et les bras, à absorber du verre et des braises et à se casser des blocs de pierre sur la poitrine. Mélange singulier d'athlétisme forain et de prestidigitation (1) !

Les *Rifaïya* ont un couvent au Caire dans le voisinage de la Mosquée Sultan Hassan, et se reconnaissent, dans les cortèges officiels, à la couleur noire ou bleu foncé de leurs bannières et turbans, munis à l'extrémité d'un passe-poil rouge.

### 3. — ACH CHAZELIYA

A la mort de Sidi Ahmed Ar Rifaïy, un autre disciple de Sidi Abdel Kader ad Djilani, Abou Midian, parti de Séville à la Mecque pour y recueillir de la bouche du maître les principes de la vie religieuse, gagna les côtes algériennes dans le but d'enrôler de nouveaux adeptes, parmi lesquels se trouva Abd Er Rahman Ben Machich, qui recueillit son héritage, en fondant, à son tour, le célèbre ordre des *Rahmaniya* qui étend aujourd'hui son lacis sur toute l'Algérie jusqu'au désert. A ceux qui venaient l'écouter il prêchait le mépris des fonctions publiques, la fuite du pouvoir séculier en même temps que la soumission entière à son autorité, et ce qui lui valut son plus beau titre de gloire c'est la formation à son école du fameux Abou Hassan Ali Ech Chazeli, né à Chazela, près Tunis, en 551.

---

(1) Ces pratiques ont quelque vague air de famille avec ce que faisait en Espagne jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle la Confrérie des *Hermanos de sangre e de disciplina*, (frères de sang et de discipline), qui défilaient, la semaine sainte, à Séville, pieds nus, en se mettant le corps en sang à coups de discipline. Il faut dire que ces coutumes sanguinaires, mises en pratique ailleurs par la Secte des Flagellants, n'ont guère eu la faveur des autorités ecclésiastiques et civiles qui les ont graduellement abolies.

Une fois le maître décédé, l'élève, malgré la cécité qui le frappa, parvint, grâce à sa haute culture, à exercer dans le pays une influence telle, que les autorités en devinrent ombrageuses et même tracassières, puisqu'elles en arrivèrent à le chasser du Maghreb. Le Cheikh vint résider d'abord à Alexandrie, où on lui voua un véritable culte. Ses promenades étaient des parades. Il caracolait à cheval, escorté de bannières et des hauts dignitaires de la confrérie et de tout un peuple, et un *naqib* (1) s'élançait au devant de lui en criant : « Qui a besoin du *Qotb*, qui a besoin du *Ghouth*, qu'il accoure auprès de Sidi Ech Chazeli ! »

De là il se rendit au Caire où il professa quelque temps à l'école *Al Kameliya*, mais, traqué par les vexations de ses compatriotes, il revint à Alexandrie. Le Sultan du Maghreb le peignait à son collègue d'Égypte sous les traits les plus désavantageux, le représentant comme un hypocrite, et un faux monnaieur, comme un sophiste démoralisant les foules par son éloquence trompeuse, comme un sorcier enfin, entretenant des rapports avec le monde des Djinn. Autant de récriminations qui le désignèrent à la vendette des Autorités qui sévirent. Puis, à bout d'expédients, les détracteurs revinrent à de meilleurs sentiments et le Cheikh reconquit l'estime officielle, surtout à la suite d'un prodige qu'il accomplit sous les yeux du Khazendar, ministre des finances du Sultan d'Égypte. Comme ce fonctionnaire lui reprochait sévèrement de corrompre les sujets de son Maître, le marabout, pour lui démontrer qu'il projetait plutôt le contraire, le pria de transporter tout le matériel de plomb emmagasiné dans les entrepôts de l'État, ce qui fut exécuté. Et l'un et l'autre se rendirent dans une mosquée, où, dans le bassin d'ablutions dont on avait drainé l'eau, on amoncela le stock. « Maintenant, dit le Cheikh au khazendar, éliminez dessus ! » Et il élimina, et soudain le vil plomb se convertit en baguettes rutilantes de métal précieux. « Cela, reprit le thaumaturge, est-ce un bien ou un mal ? Eh bien, emportez tout cela à votre maître, et demandez lui si, en agissant ainsi, je corromps ses sujets. »

---

(1) Un dignitaire de la confrérie.

Quelques jours après, il reçut la visite du souverain lui-même qui le combla d'honneurs, puis, sa cupidité aidant, le pria de l'initier aux secrets de l'alchimie, et l'hôte de lui répondre incontinent ; « Seigneur Roi, notre alchimie à nous, gens d'Allah, c'est la piété. Sois pieux, et Allah l'apprendra *le fiat*.

On cite de lui ces sentences :

« Le savant ne se perfectionne dans la science qu'après avoir été éprouvé par quatre choses : l'envie des ennemis, la critique des amis, le blâme des sots, et la jalousie des personnes instruites. S'il peut faire face à ces épreuves, il est digne alors du titre de *imam*.

« Si tu veux acquérir la componction, ne dissémine pas ton regard. Si tu convoites la sagesse, ne profère pas de paroles oiseuses.

« Ta dévotion empruntera sa douceur au jeûne et aux veilles.

« Le rire et la plaisanterie font tomber le respect.

« Pour mieux aimer, ne l'attache pas à l'excès aux frivolités du siècle. Pour te perfectionner dans la vertu, ne l'enquiers pas des vices d'autrui. Tu éviteras la sécheresse du cœur, en répétant quarante fois par jour cette invocation : « O vivant, ô éternel, il n'y a de Dieu que Toi.

« Si tu veux te libérer du supplice de la tombe, éloigne-toi des immondices, ne mange pas les mets impurs, et réfrène les passions.

« Si tu veux être aimé de Dieu, satisfais aux besoins des musulmans, tes frères, et si tu veux retrouver ton Créateur, pur de toute souillure, lave l'en, et sois assidu aux ablutions du Vendredi.

« Pour que tu sois à couvert de la colère divine, ne l'irrite pas contre les créatures. Et pour que tu sois efficacement exaucé, renonce à l'usure, au vol, et au trafic illicite, acquitte tes dettes, ne fais pas l'aumône avec ostentation, et honore tes parents ».

Sidi Ech Chazeli expira en 656 (1258) sur la route de la

Mecque, à quelques relais de Suakim, à Homaithara, où son tombeau attire de nombreux pèlerins.

Sa confrérie fut appelée à une grande vogue après sa mort, et j'estime qu'en Egypte elle est actuellement celle qui emporte le plus de suffrages, notamment dans les hautes sphères de la société.

On reconnaît ses membres à leurs tuniques en laine blanche (1) auxquelles ils ajoutent dans les processions une étole verte croisée sur le dos à la manière des diacres de l'Eglise chrétienne. Les hauts dignitaires surtout m'ont souvent bien impressionné par leur grand air.

De l'Ordre des «Chazeliya», naquit, au commencement du VIII<sup>e</sup> siècle, une *voie* indépendante, celle des Ouafaiya, assez répandue en Egypte, parce que son fondateur, Mohamed Ouafa, était le chef d'une famille chérifienne qui y était établie depuis de longues années. Sa dévotion principale consiste en la psalmodie à l'unisson. « Ces prières, enseigne-t-elle, font jaillir du briquet de l'amour divin des étincelles qui viennent consumer de leur feu le germe de l'impureté et de la tiédeur ! »

#### 4. — AS SA'ADIYA

Un Syrien en fut le fondateur, Sa'adeddin El Djebaoui, dont la jeunesse agitée et le tempérament fougueux ne manquèrent pas d'imprimer leur empreinte sur l'organisme social qu'il créa.

On rapporte qu'il était tellement turbulent, que son père dut le chasser, et il en profita pour s'enrôler dans une bande de brigands à la tête desquels il gagna les cimes inaccessibles du Haurân. De ce nid d'aigles il s'abattait sur les grandes routes qui reliaient Bagdad à Bassora, poursuivant et pillant les

---

(1) Les Chazeliya n'ont pas été les premiers à adopter le tissu de laine. En l'an 200 de l'Hégire (815), un des premiers fondateurs des confréries religieuses, Abou Saïd ibn el Kheir, obligeait déjà ses disciples à s'en revêtir, parcequ'il considérait la laine comme un symbole de pureté.

Les prêtres de l'Egypte païenne lui préféraient le lin, qu'ils prétendaient leur avoir été recommandé par Isis (Hérodote, II, 37). Usage probablement emprunté aux Hébreux.

voyageurs attardés. Selon une légende visiblement inspirée par la Conversion de St. Paul, il aurait été un beau jour terrassé par une main invisible, et le Prophète en personne se serait montré à lui en lui révélant *sa voie*.

D'abord simple adepte des *Rifa'iya*, il fonda dans la suite à Djeba, près de Damas dont il était natif, une Confrérie indépendante et presque pareille quant à la doctrine et aux pratiques extérieures.

La cérémonie de la « doça » (1), si souvent décrite par les touristes, constituait un de ses exercices favoris. Jadis, à l'anniversaire de la naissance du Prophète et en d'autres solennités, les membres de la confrérie s'étendaient côte à côte dans la rue, et sur cette chaussée humaine le grand-cheikh ou ses représentants passaient à cheval pour se rendre à la mosquée.

Interdite depuis quelques années par le Gouvernement Anglo-Khédivial, cette manifestation n'existe plus qu'à l'état de souvenir. Aujourd'hui pourtant, quand de temps à autre le Cheikh des Sa'adiya rencontre devant sa porte des disciples étendus, il ne manque pas de passer à pied sur leurs dos.

##### 5. — AL AHMADIYA

Voilà un Ordre foncièrement égyptien, parce qu'il a été fondé dans une ville du Delta, Tantah, qui a conservé jusqu'à nos jours le siège de la grande-maîtrise. On l'attribue, selon la tradition musulmane, à un Marocain descendant du Prophète, et, selon certaines conjectures, à un croisé renégat, soldat de St. Louis. Quoiqu'il en soit, je me réserve de parler tout au long de Sidi Ahmed dit al badaoui (le bédouin), quand je décrirai la grande Foire qu'il patronne. Qu'il me suffise maintenant de noter qu'à l'origine les *Ahmadiya* formaient en quelque sorte un Ordre militaire destiné à combattre les Francs. Ce sont eux qui conspirèrent le plus puissamment, dit-on, à la victoire de Farescour. A la mort du fondateur, ils étaient des milliers répandus, non seulement dans l'Égypte entière, mais

---

(1) Ce mot dérive du verbe arabe « daça » qui signifie fouler le sol avec les pieds.

aussi à la Mecque, dans l'Yémen, en Syrie, en Tripolitaine et en Tunisie.

Leur caractéristique est de s'armer de sabres de bois et d'arborer des coiffes rouges.

#### 6. — AL BORHAMIYA

Confrérie encore plus égyptienne que la précédente, elle naquit, ainsi que son premier grand-maître, à Dessouq, en Béhéra, dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle de l'Hégire. A l'occasion du tableau que je présenterai de la foire qui se tient annuellement dans cette ville, je retracerai le portrait et la légende du patron, Sidi Ibrahim bn'Aboul Magd, à qui l'on doit cette définition du *tassawof*, objet de l'ascétisme : « il ne consiste pas à s'habiller de laine, car la laine est un vêtement grossier dont l'ascète accompli doit arriver à se débarrasser, car ne vivant plus que par l'esprit, il finit par trouver insupportable toute enveloppe matérielle, quelque légère qu'elle soit... Au début de son noviciat, l'ascète fait bien de porter des vêtements grossiers, de se nourrir d'aliments grossiers, afin de discipliner son âme et de la soumettre complètement à son créateur. De la sorte il s'habitue à gravir les sommets de la perfection, et à mesure qu'il y monte, plus le masque matériel s'amincit, plus lourde devient l'enveloppe ».

Serait-ce à cause de cela, que la nudité des santons que l'on rencontre sur son chemin, leur vaut un titre de plus à la faveur populaire ?

Les « Borhamiya » portent des turbans verts ornés d'un passe poil jaunâtre.

#### 7. — AL NAQCHIBANDIYA

C'est plutôt en Perse et dans les colonies persanes d'Egypte qu'on retrouve des représentants de cet Ordre qu'on pourrait aisément qualifier de convulsionnaire. Armés de longs bâtons, et les cheveux au vent, les Naqchibandiya sautillent en hurlant sur des cailloux aigus qui leur meurtrissent les pieds, jusqu'à ce que, terrassés par la douleur, ils tombent évanouis.

Leur doctrine se ressent de ces pratiques, et va jusqu'aux

dernières bornes du panthéisme mystique. Se fondre en la Divinité, voilà à quoi ils tendent. Développer dans les plus larges mesures possibles les énergies de la volonté, voilà leurs moyens. Et c'est ainsi que, plus familiarisés que d'autres avec les phénomènes de suggestion mentale, ils passent aux yeux du peuple comme nantis d'un pouvoir discrétionnaire sur la nature. Prédire l'avenir, guérir les malades à distance, frapper de loin les ennemis, tels sont leurs principaux attributs. Et l'on dit que quand, dans la méditation contemplative, l'extase tarde à se produire, ils appellent à leur aide l'opium et ses succédanés, qui leur en font alors voir de toutes les couleurs.

Baha ed din en-Naqchibandi, leur fondateur, est mort à Ksar Arisan en Perse, vers l'an 792 (1392). Et sa dépouille mortelle, transférée à Boukhara, y est l'objet d'une vénération immense.

#### 8. — AL MIRGHANIYA

C'est la plus récente des institutions que je viens de parcourir ; son fondateur, El Sayed Mohamed Osman el Mirghani étant né en 1208 de l'Hégire, à la Mecque. Aussi sa règle n'est-elle qu'un amalgame des autres.

La succession spirituelle du maître échut, à sa mort, à son fils el Sayed Mohamed el Mirghani, que les disciples surnommèrent *Sirr el khatem*, et cette expression veut dire mot-à-mot *secret de l'anneau*, et, en traduction libre, *l'investi de la faveur divine, de la bénédiction céleste, de la baraka*. L'expression n'est du reste qu'un jeu de mots sur la forme du *mim*, consonne initiale du mot *mirghani*. La puissance mystérieuse qu'il symbolise est identique à la *baraka* (bénédiction divine), et ses manifestations ne tombent pas sous les sens.

Es Sayed Mohamed n'acquiesça en vérité sa notoriété que depuis le mouvement mahdiste, alors que, sous le proconsulat de Lord Cromer, il avait été dépêché au Soudan par le Gouvernement égyptien, afin d'y calmer les esprits surchauffés. Sa mission ayant complètement réussi, il émargea désormais, en échange de ses bons offices, au budget de l'Etat pour une allocation mensuelle de L.É. 25 qui n'a cessé de lui être servie jusqu'à nos jours.

Au cours de son voyage, ce docte à la taille courte, aux regards pétillants d'intelligence, à l'allure grave et onctueuse, à l'accueil prévenant, s'était à un tel point concilié la sympathie et la confiance, que les Soudanais, loyalistes et rebelles, accouraient en masse s'enrôler dans sa *voie*. Et quand il perdit l'un de ses fils à Kassala, ils lui y édifièrent un superbe mausolée avec mosquée (1).

Sa réputation franchit les mers, et feu la Reine Victoria, émerveillée par tout le bien qu'on en disait, le fit mander expressément à Londres et l'admit à sa table. Et le Souverain actuel d'Angleterre, S.M. Georges V, alors qu'il n'était que prince de Galles, se fit un plaisir, à l'occasion de son voyage en Egypte, de lui rendre visite à son domicile au Caire, rue el Merdani.

À Alexandrie il fonda une *tékiya* (asile) à laquelle est annexée une mosquée, et où sont logés des derviches, en majeure partie barbarins. Leur entretien est assuré, grâce aux recettes des magasins et cafés du rez-de-chaussée. Un établissement similaire existe au Caire, à Bab-el-Vizir, fréquenté plutôt par les retraitants. Port-Saïd en possède un troisième, pourvu de tout le confort moderne, spacieux et bien aéré, où le Cheikh aime villégiaturer, quand les exigences de sa charge ne l'appellent pas ailleurs.

L'organisation financière des *Mirghaniya* rappelle nos Coopératives. Tous les frères s'acquittent d'une cotisation, quelque modique qu'elle soit, et chacun d'après son degré de fortune. L'invalidé, le voyageur, le vieillard, l'infirme et le désœuvré, peuvent à n'importe quel moment frapper à la porte de la *tékiya*, qui s'ouvre toute accueillante devant eux ; les denrées alimentaires des meilleures marques pourvoient à leur subsistance.

Les *Mirghaniya* ne se recrutent pas seulement parmi les Soudanais, mais aussi et surtout parmi les barbarins ou nubiens, qui fournissent à l'Egypte ses effectifs de cordons bleus, garçons

---

(1) Ses petits-fils habitent actuellement parmi eux, et lors de la menace turque contre l'Egypte en 1914, El Sayed Ali n'hésita pas, dans un manifeste célèbre, à flétrir les menées des Jeunes-Turcs et à affirmer le loyalisme des populations soudanaises vis-à-vis de la Puissance Occupante.

de table, concierges et décrotteurs, reliés entr'eux par un esprit de corps vraiment remarquable. Nulle race au monde, je crois, ne peut se piquer d'être aussi cohérente, ni plus homogène. Elle forme un faisceau qui résiste aux souffles les plus violents de la discorde ; du reste, tous se disent cousins à la mode de Bretagne.

J'en ai fini avec les principales ramifications des Confréries musulmanes. A côté d'elles, végète toute une variété de rejetons d'importance secondaire, telles que les *Habibiya*, les *Chennaouiya*, les *Khelouatiya*, et tant d'autres. Mais je suis forcé de les négliger, parce qu'une étude à leur sujet serait aussi longue que fastidieuse.

Maintenant, quelle est l'organisation hiérarchique de la Congrégation musulmane en général, quel est le pouvoir judiciaire de ses chefs, comment se recrutent ses membres, en quoi consiste son rituel, et quelles sont les sources de son alimentation financière ?

C'est ce que j'essaierai d'expliquer.

ELIE SIDAWY.

(à suivre).

---

---

## Madame Juliette Adam\*

(Suite).

Et c'est la politique, je crois, qui a sauvé Madame Adam de ce néo-paganisme sans vie.

Libérale, avant tout, et c'est-à-dire non pas révolutionnaire et anarchiste comme tant de prétendus libéraux, mais amoureuse d'une large indépendance s'accordant volontiers avec une forte autorité dont le rôle est borné à la coordination des libertés pour dégager la liberté, tel est le véritable fond de la doctrine politique embrassée par Madame Adam dès sa vingtième année.

Juliette La Messine est républicaine contre l'Empire et reste républicaine contre l'Empire libéral : pour elle la République personnifie le libéralisme et contre tout autre régime elle l'adopte avec passion.

L'Empire, au cours de sa triste aventure de 1870, est renversé : et la République s'installe pour la troisième fois.

Gambetta, l'organisateur de la résistance, est le grand tribun du moment : et Madame Adam est sa « grande amie ». Elle l'encourage, le soutient, l'impose au nouveau parti républicain, l'opportunisme, dont, par elle, il devient le chef incontesté. L'Empire n'est plus. La 3<sup>me</sup> république a été proclamée ; mais ce n'est encore qu'une étiquette, une étiquette provisoire. Le pouvoir est hybride et tiraillé en tous sens ; tous les partis sont également puissants et actifs. Les républicains forment, il est vrai, une majorité certaine, mais les royalistes, bien que divisés entre le Comte de Chambord et le Comte de Paris, sont

---

\* Voir Nos 6-7, Mai-Juin 1921.

aidés par le Gouvernement du Maréchal de Mac-Mahon, et le fameux Gouvernement de « d'ordre moral » est un gouvernement de réaction contre le républicanisme triomphant. L'Assemblée Nationale est dissoute et les élections de 1876 envoient à la Chambre une majorité républicaine. Mais le Ministère Jules Simon est renvoyé le 16 Mai et remplacé par un ministère conservateur, celui de M. de Broglie. Le Maréchal essaie un grand coup d'état. Le 22 Juin le Sénat vote la dissolution de la Chambre. Et Gambetta s'est écrié menaçant :

« Nous partons 363, nous reviendrons 400 ».

Il faut donc organiser les élections républicaines pour tenir la parole du tribun et résister à la pression et à l'action puissante du Gouvernement,

Madame Adam entre en campagne : car son salon est le quartier général du parti, le point de ralliement autour du grand chef.

La victoire est complète : les élections ramènent à la Chambre une majorité républicaine plus forte encore que celle qui en avait été chassée par la dissolution. Gambetta, Spuller, Challemel-Lacour, Louis Blanc, Girardin, Goblet, Edmond About devenu républicain opportuniste, se réjouissent autour de Madame Adam de la victoire républicaine, Gambetta est un vieil ami de l'hôtesse, ami et protégé déjà de son mari défunt, Edmond Adam, républicain décidé, mort au cours de la lutte. Gambetta se sert de la grande influence du salon de Madame Adam pour donner à son parti la cohésion remarquable qui en a fait le succès. Tous les vendredis ramènent autour de la table fastueuse de Madame Adam toutes les forces républicaines actives.

Mais les désillusions ne doivent pas tarder. La politique semble avoir corrompu Gambetta. Sa grande amie, dont l'idéalisme républicain s'oppose à toute compromission, commence à douter de lui. Il lui dit un jour :

« Ma chère amie, continuez à me croire aussi patriote que vous et gardez-moi jalousement toute votre confiance, j'en ai besoin »...

Mais pour Madame Adam être patriote ce fut d'abord être libérale et partant républicaine, puis, après le désastre, être

anti-allemande et converger tous ses efforts vers la réparation de la défaite. Et c'est d'avoir embrassé cette double tâche que, pour elle, Gambetta et son parti tirent toute leur valeur et pour cela seulement qu'ils méritent tout attachement. La Liberté, la Revanche, ce sont là pour Madame Adam les deux nouvelles déesses sacrées et jalouses.

Mais le tribun s'abaisse ; en un plomb vil, l'or pur se serait-il changé ?

L'anti-cléricalisme de Gambetta, que Madame Adam d'ailleurs ne désapprouve pas encore, l'a rapproché de Crispi. Et Crispi lui a proposé son double programme résumé en ce principe dont l'Europe expie aujourd'hui la profonde erreur : « Le clergé et l'armée sont les ennemis des gouvernements démocratiques ». Gambetta accepte volontiers la première partie du programme : le cléricalisme, voilà l'ennemi. Mais avant d'accepter l'anti-militarisme, il demande à Crispi de décider Bismarck au désarmement. Les deux provinces arrachées à la France par l'Allemagne militariste saignent encore au flanc de la patrie : et c'est Gambetta qui parle de désarmement !.....

— « On ne se sert pas d'un Bismarck, lui crie Madame Adam.

— « Qui sait ? C'est peut-être lui qui nous donnera la République. »

— « C'est qu'alors il serait certain qu'elle doit nous être fatale... »

La grande républicaine préfère douter de la République plutôt que d'accepter une honteuse capitulation devant l'ennemi acharné de la France. Elle entrevoit déjà la funeste erreur : elle est déjà prête à la combattre.

Spuller, un jour, accourt tout agité chez Madame Adam. Il a dîné avec Gambetta chez la Paiva, chez Henckel de Donnersmarck, l'agent de Bismarck à Paris, « le plus violent des germanisateurs de l'Alsace-Lorraine. »

« Le sacrifice est consommé dans l'esprit de notre chef, s'écrie Spuller. La politique en lui domine le patriotisme à cette heure. Gambetta veut à tout prix arracher la République des mains de nos adversaires, et Bismarck croit avoir intérêt à nous donner la République.... Bismarck est logique : il vient aux républicains anticléricaux qui feront, il n'en doute pas, la

besogne qu'il a faite si mal avec son Kultur Kampf. Et puis il juge que les républicains, en ce siècle, sont des gouvernements de paix extérieure et de luttes intérieures, qui passionnent les partis et les neutralisent. »

Et voilà désormais le nouveau programme de Gambetta. Après avoir proclamé que « la République seule pouvait donner la Revanche » dans l'intention de concentrer contre l'Empire et les Royalistes toutes les forces vives de la patrie, Gambetta par la République livre la Revanche à Bismarck.

« Je demeure accablée, écrit Madame Adam. Ma passion pour la République est faite de ma passion pour la France. J'ai vu ma République à travers la République de 92 faisant sortir de terre des armées héroïques et victorieuses; mais si cette République devient l'alliée des Prussiens, si le défenseur de notre cause s'entend avec l'homme dont les griffes ont arraché notre cœur national, l'Alsace-Lorraine, alors je n'ai plus rien à faire au milieu de mes amis ».....

Madame Adam, cependant, ne se retire pas. Elle demeure sur la brèche. Entre elle et Gambetta une lutte sourde d'abord s'engage : elle essaye de l'arracher à la triste politique de parti et de le ramener à la saine politique nationale, mais c'est en vain. *Après l'abandon de la Revanche* contient le récit détaillé de cette lutte. On y voit Gambetta se détacher peu à peu de son amie ; il s'efforce peu à peu de désagrèger son salon dont la trop grande influence l'inquiète en raison de l'appui qu'il y avait trouvé dans la lutte. Et le grand salon de la troisième République se désagrège, en effet ; les républicains qui y fréquentent se divisent : les uns par discipline suivent leur chef, les autres demeurent fidèles à la grande Française, devenue dès ce moment le symbole de la Revanche. La littérature, la musique, la peinture reposent quelque peu des désillusions politiques les fidèles du grand salon et ses nouvelles recrues. Aux plus belles joutes prennent part Bastien Lepage, Vacquerie, Weiss, Edmond About, Hetzel, Gounod, Benjamin Constant, Henner, Burnat, John Lemoine, Alphonse Daudet. Flaubert amène à Madame Adam le jeune Guy de Maupassant. Pendant ce temps, Gambetta s'est perdu dans sa nouvelle politique. Son prestige est éteint. Grévy lui enlève la présidence de la Répu-

blique et ne lui donne même pas la présidence du Conseil. Et le tribun dont la parole avait été si redoutée va s'asseoir tristement sur le fauteuil de la présidence de la Chambre. — L'opportuniste ne l'a pas mené loin.

Mais sa politique a été néfaste et Madame Adam, pour la neutraliser, conçoit le dessein de fonder une grande revue qui sera l'organe de la Revanche et de la haine de Bismarck. Les difficultés les plus insurmontables n'existent plus pour elle lorsqu'il s'agit d'une tâche patriotique.

Le 1<sup>er</sup> Octobre 1879 *La Nouvelle Revue* est fondée et pendant 25 ans, tenant un rang égal à celui de la Revue des Deux Mondes, elle devait mener une lutte impitoyable contre le mauvais génie de l'Europe entière, le génie de Bismarck.

Cette lutte de 25 ans contre M. de Bismarck se trouve résumée en un volume du plus haut intérêt paru en 1915 et couronné le 20 Décembre 1917 par l'Académie Française. Madame Adam a condensé en 300 pages ses articles consacrés dans la Nouvelle Revue à la politique extérieure. Ce recueil est intitulé : « l'heure vengeresse des crimes bismarckiens ».

« Il y avait autrefois un art de gouverner les hommes. Il n'y a plus aujourd'hui avec M. de Bismarck qu'un procédé pour les conduire ».

Les hommes politiques de la France paraissent oublier le but et la méthode du grand ennemi de leur pays. Madame Adam prend à cœur de les leur rappeler constamment.

Le but de M. de Bismarck c'est la domination de l'Europe par la force allemande, et le militarisme à outrance est sa loi.

Les moyens de M. de Bismarck sont le mensonge et la duperie : isoler la France à qui cependant l'on fait patte de velours, subjuguier l'Autriche et l'Italie en les trompant sur leurs propres intérêts et sur les véritables sentiments de l'Allemagne qui ne sont que haine et convoitise, désorganiser la politique russe en jouant avec elle plusieurs jeux contradictoires toujours démentis ; voilà le programme. « Mentir à chacun et à tous, faire mentir, tel est le dogme bismarckien ».

Madame Adam s'attache à le démontrer : elle précise et analyse les situations. M. de Bismarck est suivi pas à pas dans sa politique tortueuse. *L'Heure Vengeresse* est un manuel excellent d'histoire bismarckienne, où se révèle le mieux l'intelligence lumineuse de Madame Adam, ce don qu'elle possède de vision dans l'avenir, cet instinct infaillible qui l'écarte toujours du détail trompeur pour la conduire vers les principes vitaux.

« Aujourd'hui que M. de Bismarck, dans l'intérêt de son propre jeu, écrit-elle en Novembre 1886, enchevêtre tous les intérêts internationaux et syndique tour à tour les différents états de l'Europe contre une seule puissance, il faut que chacun prévoie la possibilité d'une lutte contre toutes et épuise jusqu'à ses dernières ressources pour faire face à un péril sans cesse menaçant. Est-ce à l'est, à l'ouest, au nord ou au midi qu'apparaîtra le danger ? M. de Bismarck seul le sait. »

En Septembre 1883, n'avait-elle pas déjà signalé le grand danger Européen...

« L'œuvre entreprise par le Chancelier... est la plus troublante et la plus dissolvante qu'un homme d'état ait jamais tentée. Détourner les nations de leurs voies naturelles ; paralyser les progrès de la liberté ; maintenir tout un continent en armes dans la perplexité constante de guerres imminentes, c'est un jeu que pouvait se permettre jadis un souverain tout-puissant aux heures de lassitude ou de faiblesse des peuples. Il devient dangereux aujourd'hui que les peuples, forts de leurs droits, sont moins enclins à la patience. Trop d'intérêts essentiels, historiques, légitimes, sont lésés par cette domination à outrance pour que la révolte ne jaillisse pas enfin du cœur des opprimés. »

Guillaume II, triste fantoche de M. de Bismarck, monte sur le trône. Sa joie de gouverner est délirante. « Ma dynastie, mon armée », tels sont les mots qui résument ses discours. Et dès Juillet 1888, Madame Adam peut écrire ces lignes prophétiques :

« L'Allemagne est une puissance militaire sans autre valeur que le militarisme..... Armée jusqu'aux dents, elle ne peut avoir pour but que la guerre. L'armée allemande et sa glorifica-

tion ne peuvent être complètes et telles que le nouvel Empereur les comprend que dans une guerre victorieuse contre la France...»

L'élève de Bismarck, pour commencer, n'a qu'une impatience : gouverner seul. D'un geste, le colosse aux pieds d'argile est renversé de son piédestal : le maître de l'Europe ne l'est plus ; il n'est plus Chancelier de l'Empire, il n'est désormais que triste duc de Lowenbourg, seigneur de Friedrichsrûhe et de Varzin. « Et maintenant, dit Guillaume II, c'est l'Empereur qui parle. Il n'a plus rien à attendre des hommes, c'est Dieu qui l'inspire et il n'entendra d'autre voix que celle de Dieu. »

Agir, se conformer franchement à des opinions décidées, c'est toujours, dit-on, s'exposer aux reproches, c'est toujours exciter la critique. Madame Adam pouvait-elle échapper à cette grande loi sociale ?

On l'a accusée d'abord d'avoir manqué d'égards envers Gambetta et son illustre mémoire, en se mettant en guerre ouverte avec celui qu'elle avait si longtemps soutenu, en publiant après sa mort le récit de ses faiblesses. Mais les principes ne doivent-ils pas prévaloir contre les individus ? Et si Gambetta a failli à l'égard de la patrie, pourquoi faut-il interdire ce qui peut l'atteindre dans sa gloire qu'il mérite un peu moins ?

M. de Bismarck, a-t-on dit également, est sans doute un ennemi haïssable, mais n'est-il pas puéril d'avoir nié son indiscutable valeur ; diminuer systématiquement un adversaire redouté, n'est-ce pas au demeurant s'humilier soi-même ? J'avoue n'avoir pas vu que Madame Adam ait voulu contester le génie de M. de Bismarck. N'a-t-elle pas écrit, au contraire, dès 1885 : « La direction des affaires étrangères est supérieurement comprise en Allemagne.... M. de Bismarck est un homme d'état dangereux parce qu'il a un plan rigoureux et qu'il le suit avec une obstination formidable..... »

Et la série toute entière des articles sur la politique extérieure n'est-elle pas un témoignage de l'intelligence diabolique du Chancelier ?

Qu'elle le haïsse, et qu'elle le dise, qui pourrait lui en faire un reproche sérieux? Qu'elle s'acharne à montrer sa bassesse morale, quoi de plus acceptable?

Ce en quoi elle attaque la valeur de son ennemi peut, en somme, se résumer en ces deux phrases :

« M. de Bismarck sera pour l'histoire une preuve de plus que les grands hommes ne perdent pas impunément le sens moral..... » et ailleurs : « Pour un homme d'État..... il y a une chute autrement grave et irrémédiable que son renversement du pouvoir : c'est sa chute morale. »

Cela n'est-il pas la vérité même et y a-t-il sincèrement de quoi se récrier?

Que Madame Adam se soit illusionnée sur l'importance de son rôle, au cours de sa lutte acharnée, mon Dieu! cela s'excuse volontiers... A qui cela n'est-il pas arrivé de s'exagérer soi-même à ses propres yeux?

« Nous sommes si présomptueux que nous voudrions être connus de toute la terre, a dit Pascal..., et nous sommes si vains que l'estime de cinq ou six personnes qui nous environnent nous amuse et nous contente... »

Est-ce à dire qu'il faille déprécier l'œuvre anti-Bismarckienne de Madame Adam? Loin de là. Elle garde son incontestable valeur. Ne serait-ce que sa prévision étonnante de l'invasion de la France par la Belgique. Les réseaux innombrables de chemin de fer qu'elle avait vus en Allemagne aux alentours de la frontière belge l'avaient frappée. Et dans sa « Nouvelle Revue » elle fit mener campagne par le capitaine Gilbert. Aussi le Général Maitrot a-t-il pu, à la veille de la guerre, rappeler, dans le *Correspondant*, que c'est alors seulement que le Grand État-Major, ému par cette campagne, mit sérieusement la question à l'étude. Mais laissons de tels détails. — Il suffit qu'une femme ait si nettement compris et suivi son rôle de véritable patriote, contre les influences officielles de son pays; qu'elle ait su sacrifier d'illustres amitiés à ce devoir et employer une plume devenue magistrale à répandre les saines convictions. Une femme a eu raison contre l'Europe entière, c'est ce qu'on peut dire sans emphase à cette heure vengeresse des crimes bismarckiens.

A côté de cette œuvre politique accomplie par la plume, n'oublions pas l'œuvre littéraire.

Madame Adam a intimement connu et fréquenté les plus grands écrivains de France à partir de 1856. Et Daniel Stern, sa première marraine, lui avait écrit en 1863 ces mots protecteurs :

« Petite Juliette, je rêve pour vous un salon tout petit, très choisi, avec les traditions du mien... Pour grouper des hommes en nombre et quelques femmes intelligentes autour de soi, il faut avoir l'apparence sereine ou heureuse... Soyez modeste sans vous annuler, soyez simple avec élégance... Entretenir la curiosité d'esprit de ceux qu'elle a groupés est le premier devoir d'une personne qui tient à conserver son salon. Faire bien comprendre à ceux qu'on groupe, et le leur prouver, qu'on est plus occupé d'eux que de soi... Il faut vingt amis et cinq amies pour fonder un salon. Vous les avez. Le mien restera le grand salon de l'hiver, le vôtre sera le petit salon de l'été... »

En 1864 Madame La Messine ouvre ce petit salon qui devait bientôt être cause de sa brouille avec sa marraine Daniel Stern, comme cela d'ailleurs était dans l'ordre des choses. Au moins cette brouille devait-elle lui assurer une autre illustre amitié, celle de Georges Sand qui, brouillée elle-même avec Madame d'Agoult, l'avait pour ce seul motif tenue à l'écart jusque-là. Le tout petit salon devait, après le mariage de Madame La Messine devenue veuve, avec Edmond Adam, être bientôt, avant 1870, le grand centre républicain ; pendant le siège, après le désastre, avec Gambetta, Edmond Adam, Eugène Pelletan, Challemel-Lacour, l'un des centres de la résistance nationale ; sous la troisième république et jusqu'à la défection de Gambetta, le centre de l'union républicaine contre la réaction conservatrice ; et, enfin, à partir de la fondation de la Nouvelle Revue, le salon du Nationalisme et de la Revanche.

Nationaliste ardente et agissante, Madame Adam devait s'émouvoir de tout nationalisme. L'on sait qu'elle a écrit deux brochures passionnées sur la Patrie Hongroise et la Patrie Portugaise. L'on se rappelle aussi qu'elle mérita que Moustafa

Pacha Kamel se proclamât son fils intellectuel. C'est en 1895 que le futur créateur du parti nationaliste égyptien s'était fait connaître de la directrice de la Nouvelle Revue. L'enthousiasme admirable de ce jeune homme de 18 ans devait l'attacher à cette femme toujours éprise d'action. Elle fut sa marraine et sa directrice. C'est elle qui l'encouragea dans ses projets naissants, qui le fit connaître à la presse européenne, aux Lotti, aux Marchand. Aussi, lorsqu'en Février 1904, il y a juste 14 ans, Madame Adam, âgée de 68 ans, vint en Egypte saluer ses amis, elle y fut reçue par les nationalistes à l'apogée de leur fortune politique, comme devait l'être celle à qui leur chef était dû.

\* \* \*

Mais que sont devenus, durant ce temps, les dieux païens ? J'ai dit que la politique devait sauver Madame Adam du paganisme. L'action et la lutte, en effet, les désillusions, les souffrances, le contact violent avec l'énergie humaine si méconnue par les naturalistes rêveurs et les fervents d'un passé avec lequel nous n'avons plus que des attaches idéales, tout cela, sans compter l'influence constante de Jean Reynaud, de Georges Sand, d'Edmond Adam, profondément déistes, devait, en effet, être fatal aux dieux.

En Septembre 1888, Madame Adam publie le *Rêve sur le Divin*. À la théorie panthéiste de *Païenne*, à cette déification universelle de la nature, ce nouveau *Rêve* vient apporter une contradiction formelle. Oh ! le style païen n'a pas encore disparu : l'encombrement des Apollon, des Uranus, des Neptune, de tout ce fatras mythologique ne nous est pas encore épargné et nous impose toujours cette continuelle traduction en style moderne d'idées plus modernes cette fois.

« Le soleil n'est pas Dieu, c'est un reflet symbolique d'Uranus... et adorer aujourd'hui une gerbe de rayons serait abandonner pour des siècles la voie uranique ouverte à nos âmes »...

Le paganisme panthéiste est donc nié.

Dieu a une essence propre, distincte, séparée de son œuvre... L'âme est une semence divine, et toute élévation morale est un reflet, un rayonnement de la lumière divine...

Mais quel est l'avenir de cette âme ?

Ce problème angoissant que les païens ont toujours légèrement escamoté, la rêveuse va-t-elle se le poser ? Elle se le pose et se demande si la meilleure solution ne serait pas celle des vies successives.

L'âme détachée du corps à la mort de celui-ci se réincarne successivement dans d'autres corps jusqu'à ce qu'elle s'élève dans la perfection à la sphère supérieure où désormais elle vivra immatérielle.

Cette négation du matérialisme et cette hypothèse des vies successives de l'âme, mais n'est-ce pas de la théosophie ? Madame Adam serait-elle aussi une aînée de cette nouvelle doctrine ? Et son prochain ouvrage sera-t-il intitulé *Théosophe* ? Non pas, il s'intitulera tout simplement *Chrétienne*. Après avoir été païenne authentique et peut-être même théosophe avant la lettre, Madame Adam s'est donc élevée jusqu'au plus haut mysticisme chrétien. Et tant pis pour les amateurs de nouveau : ils n'auront qu'un récit consciencieux et pathétique d'une conversion à une doctrine traditionnelle qui n'a besoin d'aucune invention nouvelle pour résoudre les éternels problèmes de la pensée humaine.

Je ne m'attarderai pas à analyser ici cette dernière œuvre de Madame Adam : l'on ne traite pas en peu de lignes de pareils sujets.

Aussi bien n'ai-je eu que le dessein de « camper », si vous me permettez le mot, l'une des femmes les plus remarquables de notre époque, de qui M. Léon Daudet écrivait, en 1915, dans son *Entre-deux Guerres* :

« J'admire et je vénère Madame Edmond Adam, fille de la solide Picardie, issue d'un sang intact, et d'une longue lignée de gens de terroir qui savaient rire, boire et tenir bon. Cette femme extraordinaire a une âme de croisé... Il y a eu quelque chose d'elle dans la bataille de la Marne, dans ce Poitiers de 1914, par qui furent refoulés à jamais, non seulement le Germain, mais le Germanisme. Nos tous jeunes héros peuvent lui dire « grand-mère ». Son œuvre du maintien de la confiance, de l'espérance et de la conservation des énergies pendant quarante-quatre ans a eu une portée incalculable. Elle est celle

qui n'a jamais renoncé, celle qui ne s'est jamais reposée dans le combat sourd, tenace, quotidien, contre le Germain qui fut la haine de son existence. Celui qui l'a baptisée « La Grande Française » a bien dit... »

Et que M. Léon Daudet ait si généreusement témoigné en sa faveur, quel titre plus sûr pour une républicaine.

RAYMOND SCHEMEL.

---

---

## Poésies

### Khamsin

De l'antique Typhon l'haleine meurtrière  
Souffle avec le Khamsin en rafales de feu.  
Impalpables, d'ardentes vagues de poussière  
Sous leurs embruns cuivrés aveuglent le ciel bleu.

Le fellah interrompt sa tâche coutumière.  
Du haut des minarets les noirs wékils de Dieu  
Modulent sans écho l'appel à la prière :  
Tout est vide — le champ, la rue et le saint lieu.

Seul gronde au loin le lamento des yamanfeh.  
Des palais turcs bien clos nulle hanem ne sort.  
Plus de rires fusant hors des moucharabieh !

Le bazar est muet, immobile le port ;  
Et le Nil terne, veuf des blanches dahabieh,  
Comme mon cœur reflète un paysage mort. . .

HERMAN DAD

**Au loup de Vigny**

Je t'entends lamenter ton angoisse infinie...  
Crois-tu donc, ici-bas, être seul à souffrir ?  
Silencieusement, sache vivre et mourir,  
Tais le cri douloureux de ta longue agonie...

Je souffre, comme toi, sans jeter ma souffrance  
Aux quatre vents du ciel... Lutte, lutte et tais-toi...  
Mets ton poing dans ta bouche et baillonne ta voix...  
Hurle — mais en dedans — ta douleur... ; fais silence !

O loup ! nous savons bien que toute lutte est vaine,  
Et que le bruit de notre plainte surhumaine,  
Ne fera pas céder le Destin tout puissant...

Qu'importe !... Il faut lutter jusqu'à l'heure suprême,  
Et vaincus sans espoir, nous lutterons quand même  
Pour le plaisir de voir ruisseler notre sang...

ANDRÉ CORBIER

### Soir d'Orient

Dans les âcres parfums des vapeurs narcotiques  
Et les rouges lueurs sortant des magasins,  
Sur leurs divans crasseux les narguilés en mains  
Paraissent les fumeurs dans leurs poses mystiques.

Ils se grisent de mots, de contes fantastiques,  
Ou rêvent, alourdis d'un délice divin ;  
Parfois résonne et meurt la voix des muézins,  
Emplissant l'air voilé de chants mélancoliques.

Bien souvent dans le soir quand le croissant des cieux,  
Tel un beau fil d'argent sur l'horizon livide  
Epanand son doux reflet que l'ombre fait lucide,

L'apercevant enfin, les croyants radieux,  
Dans une longue extase au seuil du grand mystère,  
Se murmurent des vœux que suivent des prières,

M. KHAIRY

---

---

# L'Amour sur les Cimes

ROMAN INÉDIT

## IX

Dans le vestibule de l'hôtel, piolets, sacs de cuirs, alpenstocks et bérets de laine attendaient les ascensionnistes.

Déjà sur la terrasse du Morgenroth les guides stationnaient en fumant leurs courtes pipes de bruyère. Ils échangeaient de rares paroles, dans leur rude patois valaisain, étant taciturnes, comme ont accoutumé les coureurs de montagnes, toujours aux prises avec les dangers de l'Alpe homicide.

C'étaient pour la plupart des gaillards solides, aux têtes énergiques boucanées par les intempéries. Tous portaient le piolet passé dans la ceinture et des paquets de corde en bandouillère. Les plus jeunes arboraient à leurs feutres mous des couronnes de feuillages, des bouquets d'edelweiss, d'autres des plumes d'aigle ou des queues de tétras provenant de leurs chasses périlleuses,

Un froid humide tombait des montagnes et la vallée entière disparaissait dans la brume.

Enfin un jour blafard se leva lentement, tout se noyait dans la grisaille. Les monts géants — comme de blancs fantômes — sortaient un à un de l'ombre, puis une lueur parut à l'orient...

On eut dit le rougeoiement d'un lointain incendie, qui grandissait de minute en minute. Le blanc immaculé des neiges se teignit de tons rosâtres, vite mnés en un rose vif, les nuages s'ourlèrent d'un trait vermeil, des teintes paradisiaques envahirent une moitié du ciel et, soudain, une aiguille de glace flamboya comme une épée nue, atteinte par la première flèche d'or du soleil. Alors les glaciers étincelèrent comme de purs diamants, les tapis d'hermine, déroulés au flancs des monts, se glacèrent de bleu, avec des rebants d'hyacinthe, l'Alpe d'émeraude se mit à luire aux places ensoleillées et les forêts de conifères, dans leur verdure sombre et robuste, moutonnèrent à l'infini.

Depuis longtemps des bruits tintaient dans les sous-sols de l'hôtel, où s'élaborait le premier repas des excursionnistes. Dans la salle à manger, on discutait des itinéraires, ou des menus de pique-nique. Une grande animation régnait dans les escaliers et l'on entendait des coups frappés aux portes des dormeurs opiniâtres, mêlés aux jappements de Mascaro.

Irène, dans le vestibule, disait à Bonifer attentif à recevoir ses ordres :

— Etes-vous sûr de n'avoir rien oublié ?

— Absolument sûr, Mademoiselle.

— Y a-t-il assez de viande froide ? Dans la montagne l'appétit est double.

— Soyez sans crainte, Mademoiselle.

— Je parie que vous n'avez point songé au sel et au sucre ?

— J'y ai pensé... Nous avons aussi d'excellente moutarde, des conserves de foie gras et de très bon vin rouge.

— Du vin rouge ? Ah ! non, pas dans la montagne ! Il faut du blanc.

— Bien, Mademoiselle, je vais à l'instant même faire opérer la permutation.

Elle dit, caline et souriante :

— Vous vous chargez de porter le sac aux provisions, n'est-ce pas ? Car enfin il ne peut monter tout seul sur ses deux jambes, comme nous autres !

— Mais avec plaisir ! s'écria Bonifer, toujours obligeant.

— Allons ! vous êtes tout à fait un garçon aimable, dit-elle, maintenant nous pouvons partir : où est votre ami le poète ?

— Je ne pense pas qu'il vienne, fit Joseph avec embarras.

— Comment ! Il ne serait pas des nôtres ?

— J'en ai peur...

— Oh ! Ces —*poates*— quelle engeance *picheline* ! s'écria la belle enfant. Je vais aller moi-même le quérir : — *go ahead* — !

Elle s'élança dans l'escalier, suivie de Mascaro qui donnait éperdument de la voix.

Loys et Joseph occupaient le numéro 20, à peu près en face du 19, où logeait Irène. La jeune fille, arrivée devant la porte de l'esthète, n'eut aucune hésitation, elle l'attaqua à grands coups de ses petits poings, en criant de toutes ses forces :

— Allo ! Allo ! Molasson ! On part ! On est parti !

Douilletement couché dans la tiédeur d'un grand lit, où il enfouissait sa tête emplies de rêves agréables, le poète répondit maussadement :

— Que me veut-on ?

— Il est quatre heures et demie, répondit la Sirène, il faut partir sans tarder. N'êtes-vous pas honteux ! Allons dehout ! Je vous donne cinq minutes, pas une de plus !

— J'ai ma migraine.... geignit Loys.

— Lâcheur ! cria rageusement l'espiègle ; on la connaît votre migraine, Monsieur Tire au flanc !

Elle redescendit en tourbillon, après avoir enfermé chez elle le petit bull, qu'il eût été dangereux d'amener en montagne.

— Il ne viendra pas, le lâche, dit-elle à Bonifer, il *pionce* !

— Oh ! fit le savant estomaqué.

— Cela vous ébouriffe et vous trouvez mon verbe trop familier ? Disons alors qu'il roupille salement, au lieu de tenir sa promesse.

Elle fut entourée, en ce moment, par le bataillon des jeunes Anglaises suivies de leurs flirts. Cette belle jeunesse, pétillante de gaieté, de santé et de coquetterie, se disposait à gravir les pentes, le mollet pincé dans de hautes guêtres, le béret ou le feutre penché sur l'oreille et l'alpenstock à la main. Chacune fit précipitamment choix d'un flirt de grimpée, regrettant, *in petto* que le beau poète ne fut pas ce compagnon galant.

Irène, très sollicitée, finit par choisir Bonifer. Elle aussi eût préféré Loys, mais à défaut de grives on se contente de merles, c'est pourquoi elle prit le savant.

Au moment où la troupe joyeuse quittait l'hôtel, derrière les guides, l'esthète parut, le sourire aux lèvres et vêtu comme un mannequin de sport.

Ce fut un hurra général, on faillit le porter en triomphe. Seul, Bonifer ne partagea pas l'allégresse commune, il se voyait aussitôt relevé de ses fonctions d'accompagnateur au profit de Loys da Silva.

— Vous irez bien tout seul, s'pas ? lui dit Irène.

Il s'inclina, la mort dans l'âme, et le sac aux provisions, qu'il portait sur ses épaules ainsi qu'un docile mulet de bât, lui sembla encore plus pesant.

La fringante caravane s'élança vers la montagne, après avoir traversé la forêt de mélèzes. Les guides ouvraient la marche et le gros des ascensionnistes les suivaient allègrement, flirtant déjà avec un entrain admirable. A l'arrière garde venait Bonifer, la respiration courte et la face déjà colorée sous son épaisse barbe rousse.

Outre le sac, Joseph portait un habit d'alpiniste, fait d'un tissu poilu couleur dromadaire. En hygiéniste expert, il avait chaussé, pour la circonstance, d'énormes brodequins chargés d'une livre de clous sous chaque semelle et lorsque, prudemment, il abaissait ses regards afin d'éviter les crevasses, il ne pouvait s'empêcher de dire avec surprise : c'est donc à moi tous ces pieds-là ?

Le strophopode, comme disait Loys, se hâtait de son mieux, espérant se rapprocher d'Irène, que le poète accaparait, semblait-il, à Joseph.

La matinée était superbe — trop belle — disait les guides, en surveillant, à l'horizon, une blanche nuée qui montait, lente, sur le bleu du ciel

Les bords, se dilatant, dessinaient de vagues images, qui revêtaient des formes étranges. C'était un monstre japonais, aux griffes méchantes, étirant ses pattes en une course folle pour saisir une forme féminine dévoilée, dont les rondeurs fuyaient mollement devant lui. Le griffon semblait s'épuiser en efforts éperdus pour atteindre cette proie de chair et de sang.

Il n'en fallait pas davantage à Loys ; son imagination débridée se donna carrière.

Il s'écria, désignant le groupe à Irène :

— Voyez-vous cette chasse ardente du monstre et de la femme nue ? C'est un symbole !

Toutes les jeunes filles s'arrêtèrent, afin d'écouter l'esthète déclamant, les yeux au ciel :

— Voici le désir humain qui s'envole ! Le voyez-vous ? Il s'élance vers la *Beauté* qu'il veut étreindre. Dans sa soif d'idéal et d'amour, il s'épuise à poursuivre le fantôme aux formes délicieuses... déjà il croit l'embrasser !... Soudain passe un ris de brise qui emporte au loin, en se jouant, la vision d'amour tentateur, et l'homme, en sa désespérance, retombe à terre, l'intelligence éteinte et le cœur brisé ?

— Bravo ! Bravo ! poète, s'écria Irène, très glorieuse d'avoir inspiré cette improvisation galante.

Les cosmopolites firent chorus.

Chacune pensait à part soi :

— La beauté tentatrice, c'est moi ! Qui donc pourrait-ce être ?

— Tiens ! dit subitement Irène en s'asseyant sur un quartier de roc, voici, justement, un superbe échantillon du type quintessencié que vous décrivez avec tant d'amour.

Elle montrait discrètement du menton une caravane descendante, composée uniquement de demoiselles cosmopolites extra mûres. Ces beautés sur le retour, de toutes façons, montraient fièrement au grand soleil, des faces armées de lunettes reluisantes, des nez à l'avenant, dans des teints noircis de vieux braves. Leurs corps massifs, ou trop anguleux, jouaient à l'aise dans des vêtements amples et courts, bondés de poches, bardés de ceintures, de jumelles et de sacoches, tandis que sur leurs têtes peu fournies en cheveux, des galettes de laine s'enfonçaient jusqu'à leurs oreilles pleines de coton.

Elles passèrent, à vive allure, en jacassant comme un troupeau d'oisons, tout en appuyant fortement les talons au roc et en piquant derrière elles l'alpenstock dans toutes les règles de l'art alpiniste.

— Le beau sexe ! dit Irène, esquissant le salut militaire.

Mais Loys se détournait en gémissant :

— Oh ! les horribles, les désastreuses, les damnables femelles !

— Elles ont sans doute été bien en leurs jeunes années, remarqua Bonifer, toujours plein d'indulgence....

— Et c'est là, justement, ce qui me navre, se lamenta le poète. Quand le marteau du temps a frappé les trois coups du glas définitif qui ensevelit la jeunesse, la femme n'est plus femme !...

— Qu'est-elle donc ? pouffa Irène,

Joseph répondit ingénument :

— Un être intermédiaire. Il en va de même chez les animaux, les gallinacés particulièrement : la vieille poule prend des ergots, chante comme le coq et pond d'une façon intermittente.

— En attendant de pasticher Chantecler, dit la jeune fille, avec de grands éclats de rire ; je demande à manger quelque chose ; n'est-il point l'heure ?

Tous crièrent dans l'ensemble admirable de leur bel appétit :

— Il est l'heure ! il est l'heure !

Mais les guides secouèrent la tête.

— Nous en avons encore pour un grand moment à grimper, si nous voulons arriver à la halte ordinaire, dit l'un d'eux.

— Il est huit heures, dites-donc ! s'écria la Sirène, depuis avant l'aurore nous n'avons rien pris.... L'estomac a ses exigences ! Le mien veut être contenté à l'instant même.

Tous étant étant de cet avis, les guides s'inclinèrent et commencèrent à déballer les provisions. Joseph leur apporta son sac — non sans soupirer d'aise — et les jeunes filles s'employèrent à dresser le couvert agreste avec activité et bonne grâce.

## X

Un grand plaid à carreaux rouges et verts, étendu sur la roche, servait de nappe. Les ascensionnistes s'assirent autour ; Irène entre Loys et Bonifer le reste de la caravane, suivant les exigences des flirts particuliers. Les guides servaient leurs clients, ainsi que leurs fonctions l'exigent.

La Sirène, avec son teint de fleurs, ses cheveux dorés où le soleil allumait de chaudes lueurs et ses yeux tout brillants d'appétit et de gaieté débordante, personnifiait la jeunesse radiense, dans toute la splendeur de sa fraîche et savoureuse beauté.

Auprès d'elle, Loys conservait son cachet de pure élégance, mais Joseph semblait plus laid que nature, car il était intimidé autant que mal vêtu et l'on sait combien cela dépoétise.

Il s'empressait cependant auprès de sa voisine, qu'il accablait d'attentions délicates à la manière courtoise des hommes du bon vieux temps.

Le manège amusait le poète :

— Ver de terre, amoureux d'une étoile, murmura-t-il à l'oreille de la piquante Zélia, qui sourit, plutôt à la douceur du souffle du joli garçon qu'au sel de sa plaisanterie malicieuse.

— *Well indeed !... Alas ! poor Bonifer !* fit-elle, l'œil en coulisse, mais sa répartie se perdit dans le tumulte, car ce repas agreste était bruyant à souhait. Cette ardente jeunesse dévorait, parlait, riait, flirtait et criait avec un entrain, une exubérance inconcevable, une furia de gaieté étourdissante, qui allait toujours *crescendo*. Cela dura longtemps, le repas s'étant prolongé au-delà des limites ordinaires, par la fante de Loys. L'esthète, friand et maniaque, ne pouvait manger un mets tel qu'il était servi sur table, il lui fallait le maquiller, l'accommoder, le triturer de mille façons. C'est ainsi qu'il demanda la permission d'ajouter des anchois et un soupçon de poivre de cayenne à la salade russe ; puis il confectionna, de ses blanches mains, une mayonnaise, pour accompagner le poulet froid, disant, avec un sourire plein de concupiscence :

— Je ferai bien un aioli, mais ces demoiselles m'en voudraient éternellement !

Il mit de la crème double sur le fromage de Roquefort et en remit dans les fraises, versa du champagne sur le tout et il fallut que chaque convive, à tour de rôle, assura que jamais il n'avait mangé d'aussi bonnes fraises.

— Cette recette, disait-il en confidence à Irène, m'a été donnée par une princesse suédoise, qui poussait l'art du bien manger jusqu'à ses limites ultimes.

Il termina ses essais gastronomiques par un mélange bachique de plusieurs sortes de vins fins avec de l'extra-dry et de l'asti *spumante*. Ce breuvage étonnant et dangereux produisit une boisson dorée, pétillante et fort exquise, mais tellement capiteuse que dès l'instant où elle fut versée dans les verres des joyeux grimpeurs la gaieté atteignit un diapason répréhensible.

On vit alors de pudiques jeunes filles esquisser des pas de gigue et de double gigue, d'autres dansèrent avec brio le *french cancan* et la serpentine ; d'autres, afin de prouver leur connaissance des bons lieux parisiens, en même temps que leur souplesse, levèrent une jambe légère à des hauteurs étonnantes ! De leur côté les flirts se livraient à des manifestations excentriques et l'on sait combien l'anglo-saxon est passé maître en ce sport, aussi bien qu'en tout autre, quand s'écaille et craque le vernis du *cant* ! Alors la marionnette humaine s'évertue dans l'effort, le geste sauvage, forcené, le mouvement perpétuel du piston, ou du volant, écrasant, moulant de la joie, comme ceux des machines écrasent et moulent la matière, sans fatigue apparente.

Chaque flirt était devenu, comme par miracle, une sorte de *kofir* à l'œil blanc (*white eger*) qui faisait, avec un sérieux imperturbable, des grimaces

exorbitantes, telles que la tête du haricot de bois, la gueule du brochet, la face du pendu ou le rictus du tigre japonais et autres gentilleses de même farine.

Irène, très en train, manifestait ses préférences en entreprenant Loys, à qui elle proposait gaillardement un assaut de boxe.

— Dommage, lui disait-elle, que nous ne puissions pas mettre les gants, nous deux, tous les matins. Voici comme je vous réglerais, beau poète. Et ses petits poings, qui n'ignoraient aucune finesse du coup d'arrêt en chassé bas, sur coup de poing de figure, atteignait prestement l'esthète, avec assez de force pour lui faire jeter des cris aigus, tels qu'un rat qu'on écrase.

Peu habitué à ces façons garçonnières, le pyrrhonien, fort ennuyé, essayait de se garantir avec son chapeau de feutre-velours, d'un vert admirable, dont il se servait comme d'un bouclier, parant de son mieux les coups de la belle boxeuse, et Joseph, assis à l'écart sur une roche, contemplait amèrement ce tableau piquant, avec la tête chagrine du philosophe dans l'orgie romaine de Thomas Couture.

Soudain un cri plus aigu du poète l'arracha à ses jalouses méditations. L'esthète, la main sur l'œil, criait comme un aigle :

— Vous m'avez éborgné, Mademoiselle, vous m'avez éborgné !

— Du tout ! faisait-elle riieuse, sans vouloir prendre au sérieux les souffrances de son flirt douillet, je vous ai à peine touché sur l'arcade sourcilière, d'ailleurs si vous avez de la rancune, vengez-vous donc, je vous attends de pied ferme.

— Et comment me venger ? gémissait-il j'ignore la boxe !

Bella, Ada, Lolla, et Zélia, accourues autour des belligérants avec leurs flirts, criaient dans le haut de leurs têtes :

— Embrassez-la ! Embrassez-la !

— Qu'il y vienne, rispostait la sirène, les poings tendus et les yeux brillants.

— Allons, *all right* ! criaient de leur côté les flirts hilares : embrassez-la ! Loys, le mouchoir sur l'œil, ne se pressait point d'obéir.

Afin de l'encourager, Bella lui dit à l'oreille :

— Chez nous, dans la Angleterre, quand on embrasse une — girl — en public, il faut l'épouser dans la semaine qui suit la baiser, *oh, yes* !

En un instant le pyrrhonien se trouva guéri de son — pochon — et s'écria d'un air alarmé.

— En route ! En route ! je vois l'inquiétude gagner les guides.

Les quatre hommes, impassibles jusque là, et qui semblaient ne rien voir, opinèrent cependant et se mirent à remplir incontinent les sacs des reliefs du festin,

— Nous allons, maintenant, aborder la vraie montagne, dit le plus vieux de ces hommes ; il y a par là-haut un passage difficile à franchir, que ceux dont la tête n'est point solide demeurent ici, nous les reprendrons au retour.

— Soit, dit Silva, je resterai volontiers, si ces demoiselles le désirent.

— Bah ! Vous vous sacrifierez ainsi ? pouffa Irène ; quant à moi je monte ; et vous, Monsieur Bonifer ?

— Assurément, Mademoiselle.....

— Nous aussi, nous montons avec les hommes, dirent les misses, crânement.

— Alors, je viens, déclara Loys, plein de bonne grâce, et il s'entendit avec les guides sur les moyens à prendre pour éviter tout accident.

La troupe des joyeux grimpeurs reprit l'ascension laborieuse.

D'une roche à l'autre, on se hissait, sous la lumière triomphale d'un grand soleil d'orage qui, par instant, se cachait derrière un nuage noir.

La combe pleine de rochers friables qu'ils traversèrent ensuite, menait à des escarpements superbes.

Tout au loin des aiguilles de glace luisaient, éblouissantes dans un prisme de rayons aveuglants et tout à coup devenaient crayeuses et glauques, quand les nuées passant sur les monts s'étendaient en larges nappes d'ombre.

## XI

Lentement, lentement, les ascensionnistes se hissaient vers les cimes nuageuses. Tous étaient — à la corde — enchaînés l'un à l'autre, comme des ours savants.

Devant eux, deux guides taillaient méthodiquement *du pas*. Fermant la marche, deux autres coureurs de glaciers tendaient le lien de chanvre, broché de rouge, qui passait sous les aisselles des grimpeurs. Ils avaient, en outre, pour mission d'arrêter, si possible, en leurs glissades intempestives, les alpinistes novices, tels que Loys et Bonifer.

Les coups de piolet résonnaient sans interruption, avec des tintements métalliques, quand l'acier de la hachette rencontrait quelque dur silex.

Joseph, encore que très occupé de lui-même, dans sa frayeur des fentes et des abîmes autour de lui béants, ne pouvait se retenir d'admirer Irène, soit qu'elle fut plaquée à la roche, soit qu'elle s'élançât, cramponnée d'une main à la corde, vers les passages périlleux et les franchit d'un souple bond de levrette. Les yeux de velours de la Sirène, si rieurs d'ordinaire, luisaient maintenant d'une ardeur conquérante, qui disait son courage à braver dangers et fatigues.

Souvent Bonifer, tout tremblant de sa folle intrépidité, lui criait d'une voix suppliante :

— Prudence ! prudence, Mademoiselle Irène !

Elle répondait d'une parole claire et ironique :

— Capon ! Rien à craindre, imitez-moi : de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace !

Le savant, qui rampait ventre à terre, ainsi que la prudente limace, hochait la tête en murmurant :

— Danton fit un beau mot, qui ne lui sauva pas la vie, bien au contraire !

Mais Irène, qui ne connaissait guère l'histoire tragique du septembriseur, n'en égrenait que plus suavement ses jolis éclats de rire, semeurs de joie et d'amour.

Cependant on s'élevait toujours plus haut, parmi les amoncellements de roches et de glaces. Plusieurs pics apparaissaient à l'horizon, tout blancs de neige, veinés de brun, ainsi que des bombes glacées au chocolat, puis on aborda une muraille unie et glissante comme verre.

Il fallait redoubler de prudence et d'efforts, car au-dessus, la roche dentelée prenait un air friable des plus inquiétants. Tous les cœurs battaient, autant de crainte que de fatigue et plus d'une face rose pâlissait soudain, plus d'une bouche virile se pinçait d'appréhension, plus d'un œil de poète et de savant se désorbitait d'épouvante. Hormis Irène, la caravane des joyeux grimpeurs avaient hâte de sortir de ce mauvais pas, d'autant plus que de temps à autre la voix des guides clamait :

— Gare les pierres !

Alors on voyait, volant et dégringolant des cimes, quelque gros caillou, qui arrivait sifflant comme une balle en entraînant derrière lui des tombeaux de menues pierrailles rebondissantes. Cela passait comme l'éclair, pour aller s'engloutir aux abîmes, l'Alpe en tressaillait, avec de sourds grondements et des échos lointains, qui s'étouffaient dans les antres comblés de neige. Joseph et Loys, effarés et blêmes, se plaquaient contre la montagne, en attendant sous quelque abri rocheux la fin de l'avalanche, puis à la voix des guides criant :

— En route !

Ils repartaient, tandis qu'au-dessus de leurs têtes, les gros souliers de ceux qui les précédaient, tâtonnaient, à l'aveuglette, pour entrer aussi avant que possible dans le pas taillé par les guides.

Bonifer se sentait un homme nouveau, par les sensations inconnues jusqu'ici, par ce quelque chose de fort et de puissant, de mystérieux et d'irréel qui traversait soudain sa vie studieuse et rangée de savant contemplatif : la volupté du danger ? Il la connaissait enfin, et si la guenille, chez lui, pâmaît de peur, l'esprit s'élevait d'un vol superbe, sans chercher à démêler le pourquoi ni l'origine de ce double sentiment de terreur et de fierté qui, présentement, le jetait hors de lui-même. Peut-être eût-il trouvé, toute proche, l'explication du phénomène qui l'intriguait, dans la rondeur d'une fine che-

ville, d'un torse superbe et d'un épiderme éblouissant ; charmes capiteux exhibés généreusement devant lui, par Irène.... Ce qu'il y a de certain, et d'indubitable, c'est que le zoologiste fût ainsi monté jusqu'au ciel, si Mademoiselle Staimbourg en avait pris le chemin praticable ou non. En tous cas, c'était entre eux un échange d'exhortations à la prudence et de réparties mutines. Par contre, depuis qu'on s'était mis à la corde, Loys n'avait plus de paroles. Le brillant conversationniste, tari par l'effroi, comme par la fatigue musculaire offensante à sa paresse, trouvait, tout juste, la force de se plaindre, non dans une langue à flexions, mais dans un langage monosyllabique, cousin germain du petit nègre. Il grimpa à son corps défendant, les genoux brisés, les jambes défaillantes, à travers toutes sortes de trous et de pierrailles et, las comme un chien, avant même qu'on eût atteint la moitié de l'escarpement, il ruminait un plan subtil de retraite.

C'est en chancelant, peinant, s'abattant, qu'il avançait derrière Joseph, sans laisser de glapir des imprécations remarquables par leur variété surprenante, mais rien moins que réjouissantes pour qui les entendait.

Tout à coup la voix de l'esthète s'éleva comme une plainte de supplicé :

— Affreuses montagnes ! je ne me sens pas bien !....

— Encore un effort ! lui cria Irène, une petite heure à peine et nous touchons à la halte.

— Une heure ? Un siècle, une éternité ! Dans cinq minutes, je serai mort !

— Oh ! que non pas, le grand air ravigote à chaque foulée, la machine fonctionne plus aisément.

— Je ne me sens pas bien, gémit Loys derechef, sans écouter la sirène.

— Eh ! là-bas ! Tenez-vous ! commanda le plus vieux des guides, du nerf et ça passera !

— Oui, courage ! appuya Bonifer, ne te frappe pas.... Tu ne peux éprouver qu'une légère atteinte du mal de montagne....

— Je ne sais, dit l'esthète, mais c'est atroce !

— Le mal de montagne commence vers 3500 mètres, dit mademoiselle Staimbourg, et nous sommes à 2000 à peine !

— Rien d'anormal, expliqua le savant ; Loys est un *peau fin* dont l'idiosyncrasie ne peut être celle du commun des hommes, j'opine donc pour le mal de montagne.

— Arrêtons-nous ! implora le poète, je ne puis aller plus avant.

Heureusement on touchait à une plate-forme assez vaste. Tous s'y groupèrent autour du dolent Loys et les quatre guides préparèrent la halte du pied même d'une pyramide de glace d'une transparence idéale.

Loys s'était affaissé, sur la roche, insensible en apparence, et comme privé de sentiment, mais ses yeux clos ne laissaient pas de voir les jeunes

filles accroupies auprès de lui, émues et compatissantes. Leurs jolies mains promenaient sur son visage de petits mouchoirs aux vives senteurs et de douces voix l'encourageaient, avec des mots tendres, comme les femmes savent en dire aux petits enfants.

Arrêtée à quelques pas, Irène, cordiale et brusque, lui disait rondement :  
— Ouvrez-donc les yeux et regardez-nous, vous n'avez rien de cassé !

La belle personne ne se montrait point affectée de l'indisposition de son flirt. Très forte et saine, elle s'importunait de la faiblesse de Loys, la jugeant un effet de sa pusillanimité et de sa paresse, car chez le sexe faible ou prétendu tel, les mépris comme les admirations sont toujours d'une excessivité surprenante.

Bonifer, rouge, suant, essouffé par l'ascension, débraillé comme un bohème, mais redevenu médecin consommé, se mit à discourir sur le cas de son camarade, aussi sérieusement qu'il l'eût pu faire en son cabinet médical, en face d'un client à deux louis la visite :

— Mal de montagne, fort aisé à diagnostiquer, disait-il doctement, je vais lui décrire les symptômes de cette affection peu dangereuse...

— Mieux vaudrait le guérir auparavant, ironisa Irène.

Joseph poursuivait imperturbable :

— Elle se divise en cinq effets caractéristiques ; primo : troubles du système nerveux, résultante : vertiges, céphalée, difficulté respiratoire. Secundo : troubles circulatoires ; constriction thoracique, dyspnée, transudations sanguines des muqueuses...

— Assez ! soupira Loys ; mon mal, bien qu'énorme, atroce, épouvantable, superlativement douloureux, n'est pas analysable !

Afin de prouver son dire, il parla à perte de vue, pour déplorer le despotisme cruel des organes, tyrannisant l'intelligence, et alla même, jusqu'à assimiler le plus ou moins de génie, aux caprices d'un tube digestif peu ou pas avarié. Après quoi il retomba dans le mutisme absolu du complet anéantissement.

Bella, la blonde enfant aux yeux de violette, proposa alors un remède inattendu :

— *Mellior* vaudrait, dit-elle, mettre sur sa estomac, l'emplâtre porous.

Aussitôt ses compagnes vantèrent d'autres réactifs, plus efficaces ; ce fut un feu roulant de mots barbares : — lavender salty, gingember, cacodilata, etc., etc.

Chacune déboucha prestement son flacon de cristal, aux colorations de pierres précieuses, et une pestilente odeur de drogues souilla l'air alpestre, si pur un instant auparavant.

Loys rouvrit les yeux, se croyant revenu dans l'officine paternelle, mais voyant son erreur, il les referma bien vite,

La sirène disait à Joseph, qui se taisait poliment au milieu de tous ces remèdes empiriques :

— Votre ami, qui doute de tout, devrait bien se dire que son indisposition n'est qu'un rêve.

Loys murmura :

— Un cauchemar....

— Soit ! Mais pas plus que le rêve, le cauchemar n'existe, donc : debout ! cria la jeune fille.

— Vous êtes sans pitié... je me sens frappé à mort !

— Nous le sommes tous, depuis la naissance, dit Bonifer, mais crois-moi, ce que tu as en ce moment, c'est moins que rien.

— Si vous connaissez un remède, donnez-le lui presto, insista la Sirène.

— J'en connais deux, Mademoiselle.

— A la bonne heure ! appliquez les-lui en bloc, si l'un rate, l'autre opérera... du moins il faut l'espérer.

Le savant hocha la tête :

— Ce sont, dit-il, des remèdes héroïques que lui seul peut s'administrer ; le premier consiste à redescendre, car c'est la raréfaction de l'oxygène, sur les hauts sommets, qui produit le mal de montagne :

— Redescendre ?... Oui, redescendre ! susurra le poète, ouvrant un œil très vif.

— Le second est encore plus simple ; serrer les dents avec énergie et dire résolument — il faut que ça marche — et reprendre la grimpe.

— Hourrah ! Hourrah ! clamèrent les flirts et Irène, voilà le meilleur !

Déjà Mademoiselle Staimbourg saisissait un flacon d'eau-de-vie et pinçant le menton de l'esthète lui faisait avaler, de force, une large lampée du breuvage de feu. La vérité oblige à dire qu'il passa dans le gosier de Loys comme un simple filet d'eau claire.

Un peu remonté par ce puissant cordial, il n'en persista pas moins à descendre, entraînant, dans sa fuite, les jeunes misses et, par choc en retour, les joyeux grimpeurs.

D'ailleurs le ciel se couvrait :

— Le temps se brouille, dit l'un des guides ; il faut filer.

Mais trène potesta qu'elle irait jusqu'au bout :

— Qui m'aime me suive !

A l'étonnement général, Joseph répondit crânement :

— Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !

— Je dois vous prévenir, pour le repos de ma conscience, que j'ai mis en ma tête, de passer une nuit dans le refuge du Club-Alpin, prononça-t-elle vivement ; le spectacle du soleil levant sur les glaciers m'est inconnu, et je veux combler cette lacune.

— Moi de même...

Joseph mentait avec tant d'élan qu'il en était sincère. Mais quelle fut sa récompense, à ouïr la belle personne s'écrier, battant des mains :

— Vous êtes un type épatant, vous, sans en avoir l'air.

L'esthète, qui venait de choisir les meilleurs guides de descente, fit semblant de ne point sentir le coup d'épingle et dit à Irène, l'air goguenard :

— Que dirai-je à Monsieur votre père ?

— Mais tout ce que vous voudrez !

Elle lui tourna le dos, brusquement, et les deux troupes se séparèrent.

Les quatre grimpeurs intrépides, remis à la corde, s'élançèrent vers les blancs sommets, poursuivis par les hourras des fuyards, et bientôt disparurent derrière un talus de glace.

Durant qu'ils s'élevaient toujours plus haut, Loys rentré au Morgenroth, sur les 10 heures du matin, se refourrait au lit, après avoir commandé un chocolat bien chaud.

A son estimation, il pouvait s'offrir un repos, chèrement gagné, avant le second déjeuner de l'hôtel, auquel il se sentait en dispositions de faire grand honneur.

ANTOINE ZARY

(à suivre)

---

---

## Quelques Traditions archéologiques

(A propos d'une conférence donnée à la  
Société Sultanienne de Géographie).

C'est un lieu commun que de parler de l'Égypte musulmane comme d'un pays de traditions: les mœurs, les coutumes, superstitions, légendes, et jusqu'aux doctrines religieuses, voient remonter leur origine à des assertions transmises d'une génération à l'autre par des oracles auxquels leurs contemporains ajoutaient foi. Il est pourtant un peu surprenant de voir une science telle que l'archéologie accepter sans examen certaines théories qui ne reposent, en somme, que sur des traditions. Les archéologues qui s'occupent de l'Égypte musulmane sont peu nombreux, cette branche de l'histoire a été fort négligée, et, lorsqu'un savant tel que Lane Poole ou Max van Berchem formule une thèse quelconque, en citant à l'appui un passage de Maqrîzy, cette thèse est admise d'emblée par les autres chercheurs.

Cela tient sans doute en partie à la difficulté que l'on éprouve à *parcourir* les auteurs arabes pour y chercher, ou simplement y vérifier une référence. Sauf un ou deux textes récemment publiés par les soins de spécialistes, comme, par exemple, les précieux restes du *Livre de la conquête de l'Égypte* (كتاب فتوح مصر) d'Ibn Abd el Hakam, édités par M. Henri Massé sous les auspices de l'Institut français d'archéologie orientale, les chroniques historiques du moyen-âge se présentent sous une forme très-difficile à examiner. Ainsi le *Khîlat* de Maqrîzy, imprimé à Boulaq, qui est le premier champ à explorer pour quiconque veut s'adonner à cette étude, et qui n'a encore été traduit qu'en partie, n'offre que peu de points de repère; d'abord la ponctuation, les lettres majuscules, etc., font défaut, comme toujours en arabe, mais, de plus, le chroniqueur reprend le même sujet dans

des chapitres différents et fournit souvent des indications qui se contredisent entre elles, sans que l'on ait l'occasion de les comparer et d'en juger la valeur d'après les sources où il les a prises.

Il est donc fort tentant, en voyant des citations des historiens arabes dans les travaux de savants aussi distingués que ceux que je viens de nommer, de s'en rapporter aveuglément à eux et d'accepter leurs conclusions sans s'attarder à les contrôler.

Parmi les théories admises de cette façon par le monde archéologue et imposées par suite au public en général, celle de la *Madrasa cruciforme importée de Syrie en Egypte par Saladin à l'intention des quatre rites sunnites* tenait une place importante. Lane Poole (*Story of Cairo*, p. 189), Max van Berchem (*Corpus Inscriptionum Arabicarum*, p. 251), H. Saladin (*Manuel d'Art Musulman, l'Architecture*, p. 109), E. Diaz (*Kunst der Islamischen Völker*, p. 97), etc. etc., nous répètent à l'envi que les madrassas, ou mosquées-écoles, de l'Egypte, furent, dès l'origine, destinées à l'enseignement des quatre rites et construites dans cette intention sur un plan cruciforme; que l'institution de la madrasa, et, par suite, son dispositif, avait été introduite en Egypte par Çaleh ed Dine Youssef ibn Ayoub (Saladin) et que, par conséquent, la forme dite « cruciforme » (type de la grande mosquée du sultan Hassan, au Caire) devait être originaire de Syrie, de même que la dynastie Ayoubite.

Le Capitaine K.A.C. Creswell, auteur de *A Brief Chronology of the Muhammadan Monuments of Egypt* (1) et de plusieurs articles fort remarquables sur des sujets analogues à celui qui nous occupe, présenta en avril dernier à la *Société Sultanienne de Géographie* (2) une thèse tout-à-fait opposée à la tradition ci-dessus, à savoir : que la madrasa cruciforme n'a jamais existé en Syrie avant le XIV<sup>e</sup> siècle, mais qu'elle a au contraire pris naissance en Egypte même, pendant le XIII<sup>e</sup> siècle. et qu'elle représente par conséquent un des types d'architecture dont ce pays a le droit de s'enorgueillir.

Le savant archéologue appuie ses affirmations par des preuves qui paraissent incontestables. En effet, il a pu montrer à son auditoire toute

---

(1) Publié au Caire en 1919 dans le *Bulletin* de l'Institut français d'archéologie orientale.

(2) Cette conférence doit être publiée *in extenso* et illustrée dans le *Bulletin* de l'Institut français d'archéologie orientale.

une série de plans de madrassas de Damas, d'Alep, de Jérusalem, accompagnés de pittoresques photographies des ruines qui sont tout ce qu'il reste de ces monuments, dont pas un seul ne présente la forme dite cruciforme, ni les quatre *liwâns* nécessaires à l'enseignement simultané des quatre rites.

Ces plans, inédits et relevés par le conférencier lors de son récent séjour en Palestine, sont fort intéressants en ce qu'ils établissent le fait que les madrassas syriennes étaient toutes conçues d'après un même dispositif : le sanctuaire occupant invariablement la largeur entière de la partie méridionale du monument, formée d'une coupole flanquée de deux nefs voûtées et séparées du *sahn* par une rangée de trois arches. Le reste de l'édifice, composé de cellules, vestibules, etc., est arrangé autour du *sahn* selon le plan du site occupé par la madrasa ; une (quelquefois deux) de ces grandes salles voûtées qu'il est convenu d'appeler *liwân* (1), et qui servaient de salles de conférences, y occupant une place quelconque qui ne rappelle en rien un des bras de la croix traditionnelle. L'un des plans que nous montre M. Creswell, celui de la madrasa Firdaous à Alep, présente même deux *liwâns* dos-à-dos, disposition tout-à-fait inconnue en Égypte.

Ayant ainsi établi que, s'il y eut en Syrie à l'époque de Saladin, des madrassas à plan cruciforme, il n'en reste pas trace de nos jours, le conférencier a recours aux textes pour chercher s'il y est fait mention d'une ou de plusieurs écoles consacrées à l'enseignement simultané des quatre rites sunnites. Il dresse, d'après ces textes, — auxquels il a soin de nous référer — une liste chronologique de quatre-vingts madrassas de Damas, dont trente-trois servaient au cours des Hanafites, trente et une aux Châféites, neuf aux Hanbalites, une aux Malikites, et six seulement à l'enseignement simultané de deux rites (Châféite et Hanbalite).

Pour Alep et Jérusalem, la documentation fournie par les textes, tout en étant moins complète, ne laisse pas de confirmer les données précédentes.

En dehors de l'Égypte, il n'y a qu'une madrasa dont les chroniqueurs nous disent qu'elle était utilisée pour les quatre rites : c'est la célèbre Moustancerîya de Bagdad, construite en 1232-33 pour le Khalife Moustancer, et dont les ruines servent actuellement de douane. Ibn

(1) Contraction de Al Iwân.

Batouta dit catégoriquement de cette mosquée-école que l'on y enseignait les quatre rites. Le plan en ayant été absolument défiguré par les bureaux et autres bâtisses qui ont envahi ces ruines, les archéologues Saladin, Diez et autres ont supposé que le plan devait comporter les quatre *liwâns* « classiques », disposés en croix autour d'un sahn central. Ce n'est qu'en 1920 que deux savants allemands, MM. Sarre et Herzfeld, en publièrent le plan, qu'ils avaient récemment réussi à relever. Leur tracé, projeté sur l'écran de la Société de Géographie, nous apparaît tout différent du plan cruciforme attendu, les *liwâns* d'enseignement étant au nombre de six et l'ensemble compris dans un rectangle allongé. Cette rectification est un des points intéressants d'une conférence fort instructive.

M. Creswell ne s'arrête point à des explications sur les quatre rites sunnites, qui eussent été, du reste, en dehors de son sujet, ni à l'extension prise par chacune de ces formes de jurisprudence religieuse. Nous ayant prouvé, pièces en main, que, d'une part, à l'époque de Saladin, aucun collège ne comportait l'enseignement simultané des quatre rites et que, d'autre part, aucune madrassa ne présentait le plan dit « cruciforme », il examine les madrassas du Caire afin de constater quand et comment la coutume du quadruple enseignement s'étant établie ici, les madrassas ont commencé à être construites selon le plan le plus favorable à cette destination.

La première madrassa fondée en Egypte pour l'enseignement de plus d'un rite fut la Fâdiliya, fondée par Saladin en 580 H. (1184), (maintenant complètement détruite) et destinée, d'après Maqrîzy (*Khiblat*, édition Boulaq, vol. II, p. 366) à l'enseignement des doctrines Châféït et Malikite.

Ce fut un des membres de la famille de Saladin, Çâlih Nidjm ed Din Ayoub, qui le premier, fonda une madrassa ouverte aux quatre rites. (641 H. 1243 a.c.). Il est à noter que le plan de ce collège n'était point cruciforme, mais qu'il comprenait deux édifices, reliés l'un à l'autre par une porte monumentale surmontée du beau minaret qui existe encore de nos jours.

Ce ne fut pas un Ayoubite, mais le plus illustre des sultans mamelouks, Beybars el Bondoqdary, qui fonda la première madrassa du type cruciforme, la Zâhiriya, qui existait encore au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et dont quelques beaux restes sont actuellement cachés sous d'ignobles bâtisses, en face de la mosquée de Qalaoûn. Mais les quatre *liwâns* de cette madrassa cruciforme n'étaient pas à l'usage des quatre

rites, car Maqrîzy nous dit expressément (*Khitat*, vol. II, p. 378) que le *liwân* est servait à l'enseignement des Traditions (Hadith) et le *liwân* ouest à celui des sept manières de lire le Qorân.

Ce qui prouve bien que le type cruciforme de la madrassa n'était alors nullement définitif, c'est que les madrassas qui suivirent, et que le conférencier nous énumère en ordre chronologique, ne s'y conformèrent point en général. Il nous en reste la madrassa adjointe au Mouristân de Qalaoûm, qui n'offre qu'un seul grand *liwân*, et cette particularité rare que le sanctuaire s'ouvre sur le *sahn* par trois grands arcs, comme les madrassas syriennes dont il vient d'être question.

M. Creswell nous amène enfin à la madrassa de Mohammed en Nâcer ibn Qalaoûn datant de 695 H (1295 a. d.) 703 (1303). Cet édifice présente le type parfait de la madrassa pour quatre rites et à quatre *liwâns* disposés en croix, de façon à ce que le même *sahn* serve également aux quatre oratoires. Ceci est probablement la raison pratique qui détermina le plan, et non pas, comme on l'a dit, une réminiscence d'église byzantine apportée de Syrie — où, du reste, il ne s'en trouvait pas, les églises en croix n'existant qu'en Asie-Mineure et à Constantinople.

Le conférencier ne mentionne que pour mémoire le dispositif de la magnifique madrassa du sultan Hassan, à juste titre la plus connue des mosquées du Caire, peut-être de tout l'Islam, Sainte-Sophie exceptée, et qui présente le plan cruciforme dans sa plus grande perfection. Ses quatre superbes nefs, cependant, ne servaient pas à l'enseignement; chacun des quatre rites y avait sa salle de cours cachée dans la masse des dépendances latérales; ces salles étaient de proportions inégales, l'école des Hanbalites étant beaucoup plus petite que les trois autres.

La beauté incomparable de ce monument, qui lui a permis d'échapper jusqu'à un certain point à l'indifférence incompréhensible avec laquelle le monde artiste et intellectuel du Caire regarde les merveilles de l'architecture médiévale qui s'y trouvent, en a fait l'objet de bien des traditions mensongères, souvent les mêmes qui s'attachent à d'autres œuvres d'art. Ainsi, par exemple, Lane-Poole et Gayet, — pour n'en nommer que deux — répètent que, le monument une fois achevé, le sultan fit aveugler, mutiler ou décapiter l'architecte, afin qu'il ne pût en dessiner un autre également beau. Les historiens, cependant, nous apprennent que la mosquée de Hassan ne fut terminée que deux ans après la mort — ou la disparition — du sultan, par les soins d'un

certain eunuque nommé Bachir Agha el Gamdar, lui-même fondateur d'une petite madrassa dont il reste encore quelques traces, non loin de la mosquée d'Ibn Touloun (No. 269 du plan du Comité de Conservation).

M. Creswell termina sa conférence en y ajoutant quelques mots concernant une autre tradition répandue parmi les archéologues et d'après laquelle les monuments de l'Islam auraient presque tous été l'œuvre d'un architecte chrétien. Sans affirmer que ceci n'eût pas généralement été le cas, le savant conférencier se borna à démontrer le peu de valeur des soi-disant preuves qui sont généralement citées à l'appui de cette théorie. L'une des plus connues consiste en un étroit panneau du portail de cette même mosquée du sultan Hassan. Ce panneau comprend en effet deux petits modèles d'édifices religieux, l'un en forme d'église vaguement romane, l'autre qui paraît représenter le Dôme du Rocher (mosquée d'Omar) à Jérusalem. Comme M. Creswell nous le fait remarquer, ce dernier édifice était considéré par les Croisés, peu ferrés en archéologie, comme ayant été le véritable temple de Jérusalem, et était par conséquent un objet de vénération pour toute la chrétienté. Ces sculptures sont donc probablement l'œuvre d'un artiste chrétien, mais, ce qui est fort discutable, c'est qu'elles aient été exécutées en vue de cette mosquée. En effet, nous voyons de tout temps les sultans et les émirs d'Égypte utiliser pour leurs mosquées des matériaux ayant déjà servi à d'autres édifices, soit que ces matériaux aient été recueillis sur place, soit apportés à grands frais du dehors. M. Creswell nous cite à ce sujet les matériaux importés par Beybars el Bondoqdary pour construire sa grande mosquée, ainsi que le célèbre portail gothique apporté de St. Jean d'Acre par Khalil b. Qalaoûn, dont il nous projette sur l'écran de fort belles photographies. Il nous montre aussi des échantillons qui, à ce que je crois, avaient jusqu'alors échappé à l'attention : les élégantes colonnettes de pur style gothique qui encadrent le mihrâb de la mosquée de Hassan, et les charmantes petites colonnes géminées du portail du monastère des Derviches Mevlevi, le délicieux Mausolée dit de Hassan Sadaqa (N° 263 du plan du Comité).

Quant aux colonnes d'églises ou de temples égyptiens, employées d'une façon si générale et souvent si peu symétrique dans les mosquées du Caire, elles ne manquent point d'être remarquées par tous les visiteurs étrangers. Il est possible qu'un certain nombre d'entre elles

aient été ramassées dans des monuments en ruines, mais la plus grande partie a très probablement été recueillie de fait exprès. Ibn Douqmâq (vol. IV, p. 157) raconte une anecdote qui fait sourire, au sujet d'une mosquée fondée à Gîza en l'année 350 de l'hégire, par un des Ikhchids, et depuis longtemps disparue. Les travaux en furent exécutés sous la direction de deux fonctionnaires, Mohammed Abdallah, Trésorier, et Abou Bekr el Tahâwy. Ils manquaient de colonnes pour leur mosquée, et le trésorier, passant un soir près d'une église des environs et avisant les colonnes de cette église, les fit enlever et remplacer par des piliers de maçonnerie. Mais El Tahâwy, vertueusement choqué, dit le chroniqueur, refusa de prier dans cette mosquée et continua à faire ses dévotions dans celle de 'Amr à Fostât « dont les marbres proviennent, pour la plupart, des églises d'Alexandrie et des environs du Caire ».

Le Caire 1921.

M<sup>me</sup> R. L. DEVONSHIRE.

---

---

## Le Mouvement Littéraire

*Les Roseaux de Midas*, par XXX (édition du *Livre Mensuel*, Paris).  
*Les Dieux tremblent...*, par MARCEL BERGER (Albin Michel, Paris). *Musée de Campagne*, par EDOUARD QUET (*Le Livre Mensuel*), *Bouma N'Zia*, poème Congolais, par ANDRÉ CORBIER (édition de l'*Effort*, Nîmes). Quelques Revues.

En dépit des trois X mystérieux qui signent les *Roseaux de Midas*, il nous fut aisé de reconnaître la haute personnalité littéraire, d'ailleurs seule capable de nous offrir ces pages de critique d'une beauté souveraine: C'est Albert Lantoine, le pur artiste, au goût impeccable, doublé d'un linguiste hors de pair et d'un érudit consommé, Albert Lantoine, auteur de la *Lanterne du cynique*, de *Verlaine et quelques-uns*, et de tant d'autres œuvres puissantes, qui honorent si magnifiquement les Belles Lettres françaises.

Dans les *Roseaux de Midas*, nous retrouvons le lutteur, armé de toutes pièces contre la Métaphysique. ainsi qu'il en appert, dès le Prologue. Et nous voici plongés, incontinent, au sein de cette logique essentielle trop-méprisée par certains poètes et prosateurs.

Le développement de thèse est magistral, nous osons dire: plus haut que l'Antique! et nous y voyons, esthétiquement dépecées, l'idéologie de Socrate, et la doctrine d'Anaxagore, qui, rompant avec la tradition purement physique de l'Ecole Ionienne, *tracèrent le chemin au spiritualisme*, accusé par le Maître d'*avoir délicatement empoisonné le monde*.

Tout le reste est de pure critique, critique des poètes belges, les Maeterlinck, les Verhaeren, et quelques autres de moindre importance.

Armé d'une plume qui ne possède point les vertus de la lance d'Achille, car ses blessures sont mortelles, nous voyons le puissant critique crevant, sans haine, l'outre gonflée de vent des fausses gloires....

Le résultat de la tentative d'Albert Lantoine, qui est la défense de la langue française, sera aussi victorieux qu'il le peut désirer, mais pour réussir à briser les faux-dieux, il ne fallait rien moins que le puissant génie d'un Maître pétri de la claire science dont il imprègne tout ce que touchent ses mains.

Dans le domaine de la haute philosophie, et de la critique, Albert Lantoin a su se créer une royauté sans partage.

\*  
\* \*

Le roman de M. Marcel Berger est appelé à un succès certain, étant donné le talent d'un auteur célèbre, et que le *terrible* n'a point cessé de plaire au grand public.

L'œuvre, par sa haute tenue littéraire, pouvait se passer de ce piment d'horreur qui fait dépendre ce drame de la folie jalouse d'un tuberculeux multi-millionnaire, dont la diabolique vengeance fait dresser les cheveux ! Nous recommandons cette histoire aux amateurs de sensations violentes ; la leur conter serait la déflorer sans retour ! qu'ils tremblent donc, en la lisant, comme les dieux — *les puissants de ce monde* — tremblèrent sous la griffe de cette tragédie affolante, où l'auteur, doué d'un don évocateur surprenant, a brossé, en un tournemain, des types qui se gravent profondément dans le souvenir ; et sans ralentir le mouvement d'une action haletante, a esquissé, à larges touchés, des tableaux alpestres, qui enchantent le souvenir de ceux, — ils sont innombrables, — qui connaissent la Suisse, où ce cauchemar abra-cadabrant se déroule.

\*  
\* \*

Avec *Musée de Campagne*, nous rentrons dans la réalité de la vie provinciale. Edouard Quet, auteur excellent, nous retient et nous intéresse par son art nourri d'observation. Continuant son premier volume, paru l'an dernier, il déploie une fois encore, les ressources d'un esprit clair, alerte, d'une philosophie malicieuse, et d'un humour particulièrement savoureux.

En ouvrant ce second *Musée de Campagne*, Edouard Quet a fait œuvre de parfait écrivain, et nous donne à espérer que nous ne tenons pas encore toute sa pensée créatrice.

\*  
\* \*

C'est toujours une bonne fortune, pour la critique, d'avoir à parler des œuvres d'André Corbier, poète doué de dons merveilleux, qu'une culture étendue affine et renforce par la grâce d'un esprit assimilateur d'une rare puissance.

La technique des poèmes d'André Corbier est d'une rare perfection, sans que l'on y sente l'effort ou la recherche, et il possède les séductions de l'amouriste, sainement voluptueux, avec l'émouvante profondeur du poète mystique, qui sent frémir ses ailes sans chercher à se hausser au sublime, et qui pourtant y atteint.

Sa dernière œuvre : *Bouma N'Zia*, petite fille noire, fût écrite récemment, à l'aide de souvenirs peu lointains : deux ans à peine, alors qu'ayant

encore dans les yeux les visions du pays splendide, où pionnier de la plus grande France, il était Chef de Poste à Mondzelly. L'authenticité de cette idylle congolaise suffirait à en rehausser le prix, s'il ne résidait tout entier dans le métal précieux des vers du poète, L'on sait quel magicien est André Corbier ! Son génie déborde aussitôt la réalité pour s'élancer en plein rêve, et c'est tant mieux, si l'héroïne, petite négresse passive et neutre, aux yeux de néant, revêt, soudain, la mystérieuse effigie d'un type original, qui résume toute la femme congolaise ! C'est là de l'art, et du plus grand !

Il faudrait citer, ici, quelques fragments des pièces qui composent ce très beau poème, mais la place nous est trop mesurée ; d'ailleurs, nos lecteurs ont déjà pu apprécier, en deux œuvres parfaites, le rare talent de cet élu du rythme, de la couleur, qui possède le nombre, et dont la musicalité, toujours harmonieuse, ne nuit point à la clarté du verbe. Si jamais poète rima pour dire quelque chose, c'est assurément celui-ci ! Charmeur, avec cela, par sa faculté d'entendre et de dépasser les limites du rêve, en se renouvelant à chaque poème qu'il nous donne, pour sa joie et pour notre plaisir.

\*  
\*\*

Notre regret est vif de ne pouvoir parler des nombreuses revues nouvelles qui nous furent envoyées. Nous mettrons, seulement, hors de pair : l'*Effort*, publication nimoise, dont le programme est de ceux qui retiennent l'attention et éveillent la sympathie. Cette revue se propose, tout en faisant de la littérature d'art, régionaliste, de combattre les Philistins, et autres raslaquonères qui assassinent notre belle langue française.

Le premier numéro, d'un rare esthétisme en ses vers et ses proses, nous dit qu'elle réussira. D'ailleurs n'est-elle pas née à Nîmes, ville mi-romaine, et défendue par des poètes de tout premier ordre ? Ils sont trois nombre aimé des Dieux ! et ce sont MM. Bouschet, Directeur, Jean Camp agrégé de l'Université, et André Corbier, de la Société des Gens de Lettres, dont nous venons de louer le superbe talent.

La viabilité de cette œuvre artistique est donc certaine, car, intéressante entre toutes, elle est complètement pure de tout mercantilisme.

\*  
\*\*

De même nous applaudissons à un autre *effort*, celui de la Société, naissante, des jeunes artistes et écrivains (*fondateur Jean d'Heral*), qui se propose de grouper les jeunes talents et de les faire percer, bien que démunis de ce métal corrupteur qui ouvre toutes les portes aux médiocres, pour le plus mauvais renom des belles lettres françaises.

Son siège Social est à Saint-Mandé, 95, Avenue de Paris ; la cotisation minime la rend accessible à tous.

A. SÉZARY.

---

---

## La civilisation Méditerranéenne et le Droit en Syrie \*

MESDAMES ET MESSIEURS,

On ne rendra à la Syrie sa prospérité et sa grandeur d'autrefois, ni par l'amélioration du régime de ses eaux, ni par le reboisement de ses montagnes, ni par le développement de ses moyens de communication, mais par la restauration de sa justice d'abord.

Montesquieu avait raison de dire qu'un pays n'est pas cultivé en raison de sa fertilité, mais de sa liberté — et nous savons que la liberté ne peut se concevoir sans la justice qui lui sert de garantie et avec laquelle elle tend toujours à se confondre.

Aussi, ce n'est point par le nombre de ses aqueducs, ni par l'importance de ses ouvrages d'art, mais plutôt par l'étendue de la justice dont il a joui, qu'on a pu mesurer, aux différentes époques de son histoire, la superficie cultivée du territoire syrien, et c'est du degré de cette justice qu'a toujours dépendu l'abondance ou la pauvreté de ses récoltes, beaucoup plus que de la composition de son sol, des conditions de son climat ou du régime de ses eaux.

Ses plaines, où le blé pousse sans engrais et presque sans travail, nourrissaient, dit-on, plus de quinze millions d'hommes à l'âge d'or de son histoire, qui était l'âge des lois et de la justice. Mais avec le déclin de celles-ci, les moissons moins protégées se firent plus rares, les canaux se comblèrent peu à peu, ainsi que les pressoirs d'olive et de raisin. Des grosses fermes, autrefois ombragées de vigne et d'arbres fruitiers, il ne subsista plus que les fondations massives et quelques abreuvoirs

---

\* Conférence prononcée, le 29 Mai 1921, au Siège de l'Association Libano-Syrienne des Anciens Elèves des Ecoles Supérieures, par M<sup>e</sup> Camille Eddé, Président de l'Association.

taillés dans les grands blocs de pierre. Les ouvrages d'art se lézardèrent et tombèrent en ruine, et dans maints endroits, le désert couvrit ce qui fut autrefois le grenier de l'empire romain. Cependant qu'au Liban, inaccessible et suprême citadelle du droit, des montagnards courageux émiettaient les rochers, pour en faire, au flanc des coteaux, des vergers magnifiques, que l'eau du ciel suffisait à arroser à défaut de la source. Ici la justice fécondait et peuplait les rochers, là bas le despotisme stérilisait et rendait désertes les plaines les plus fertiles.

Et cependant, la Syrie, qui fut le berceau des grandes religions, fut également l'arche des premières lois. Elle fut, aussi bien pour les lois religieuses et morales que pour les lois civiles qui en étaient issues, la véritable terre de la révélation.

Si quelques historiens cherchent à mettre en doute le témoignage des anciens, selon lequel le blé, inconnu partout ailleurs, a poussé d'abord à l'état naturel dans notre pays qu'on appelait le pays du pain; si d'autres n'acceptent que sous caution la tradition qui veut que le raisin soit originaire de Tyr et que l'ancien monde ait reçu de nos mains les premiers sarments de vigne ainsi que les premières semences de froment, tout le monde admet, avec les anciens auteurs grecs eux-mêmes, que c'est la Phénicie qui a initié la Grèce, dont Rome fut l'élève, à la civilisation et aux institutions de la Chaldée et de l'Égypte, lui transmettant, en même temps que les premières notions du vrai et du juste, les lettres de son alphabet, qui lui serviront à les fixer sur les tablettes d'argile et de métal.

Certes, la Grèce et Rome devaient considérablement développer et perfectionner dans la suite le droit qui leur était révélé par la Phénicie, et qui devait servir un jour de base et de raison écrite aux législations des peuples les plus civilisés. Mais ce droit, elles ne l'ont pas créé.

Des savants dont le nom fait autorité, tels que M. Eugène Révilout, professeur de droit égyptien et conservateur au Musée du Louvre, de même que son frère le D<sup>r</sup> Victor Révillout, ont publié une série d'ouvrages des mieux documentés, établissant les sources égyptiennes, chaldéennes et phéniennes du droit romain. Sans aller jusqu'à déclarer avec l'un d'eux, quæ dans tout l'ensemble du droit romain, il n'y a absolument rien de romain, on est bien obligé de reconnaître que ce droit ne fut point, dans son origine, l'invention de la Grèce et de Rome, mais l'adaptation et souvent la copie d'une justice plus ancienne et plus haute. En réalité, ce qu'on est convenu de désigner sous le nom

de droit romain, devrait plus exactement s'appeler le droit méditerranéen, comme étant l'œuvre commune de tous les peuples de la Méditerranée, œuvre dont la préface et les premiers chapitres ont été fournis par les anciens peuples de l'Orient.

Les premières lois introduites en Grèce par les Phéniciens en même temps que les divinités dont elles étaient l'image, venaient des deux pays qui exerçaient sur la Syrie une attraction profonde : l'Égypte et la Chaldée. Les Phéniciens ont employé leur génie adaptateur à fusionner les deux droits de conception et d'origine différentes, le droit abstrait et philosophique de l'Égypte et le droit utilitaire et concret de la Chaldée. Ils les ont ajustés de façon à en rendre l'intelligence et la vulgarisation faciles, tout en les marquant de l'empreinte spéciale à leur race, à l'exemple de ces coupes d'argent et de bronze que leurs artistes dessinaient et ciselaient d'après des sujets égyptiens et babyloniens et que les hardis navigateurs de Tyr et de Sidon répandaient sur toutes les côtes de la Méditerranée, en propageant avec elles les religions et les légendes de l'Orient.

On a constaté que le droit primitif de Rome, tel que la loi des XII tables, s'était inspiré du code égyptien d'Amasis et des lois grecques de Solon. On a établi aussi que le droit commercial romain n'était qu'une imitation de celui de la Chaldée où, deux mille trois cents ans avant notre ère, un des grands rois de Babylone, le célèbre Hammourabi, faisait recueillir en un code véritable et des plus complets les lois promulguées par ses prédécesseurs sur les matières les plus diverses, depuis la vente et le louage jusqu'au gage et au prêt à intérêt.

Le rôle des Phéniciens a été de faire sortir ces codes des temples de l'Égypte et de la Chaldée, où les prêtres les tenaient jalousement cachés, pour les révéler à la Grèce et aux colonies qu'ils avaient eux-mêmes fondées sur le littoral de la Méditerranée, et auxquelles ils les faisaient adopter comme bases de leurs transactions commerciales avec elles, après les avoir dégagées de toute formule religieuse. Car toute intervention de la divinité dans l'application des lois paraissait dangereuse à un peuple qui, de bonne heure, avait confié chez lui le soin de rendre la justice, non à de prétendus oracles s'exprimant par la bouche des prêtres, mais à des magistrats responsables, de sorte que les statues des dieux ne pussent jamais servir à abriter l'injustice des hommes et à détourner la vengeance populaire de la tête des juges prévaricateurs.

Dans un pays où chaque ville constituait une principauté indé-

pendante, et où, pour employer l'expression de M. Perrot, les petites patries trop tendrement aimées avaient empêché la grande patrie de se former; chaque cité avait ses propres magistrats, comme elle avait ses dieux particuliers; les suzerains étrangers de ce temps-là, fins connaisseurs des peuples, n'ayant jamais songé à imposer des lois et des juges de leur choix à une nation qu'ils savaient toujours aussi prête à ouvrir ses frontières aux civilisations et aux idées de progrès et de justice lui venant du dehors qu'à les défendre contre l'envahissement des fonctionnaires étrangers.

Comment les Phéniciens, qui avaient toujours respecté la personnalité nationale des peuples qu'ils avaient eux-mêmes colonisés, auraient-ils toléré, sans se révolter, qu'on attentât à leur propre personnalité ?

Tel était d'ailleurs l'état avancé du droit oriental à ces époques lointaines, que les ancêtres des Syriens du nord, connus sous le nom de Hittites, passaient avec Ramsés II, près de treize siècles avant J.-C. le traité de paix le plus ancien qui soit connu dans les annales diplomatiques, et qui, avec les premières bases du droit international, posait déjà les règles de l'institution actuelle de l'extradition, soit l'obligation pour chaque état de livrer les coupables et les transfuges à l'Etat sur le territoire duquel l'infraction pénale aurait été commise. Ce traité, gravé sur une tablette d'argent, stipulait en outre entre les peuples égyptien et hittite une alliance et une paix éternelles, qui étaient placées sous la protection des dieux des deux pays, lesquels, dit le traité, frapperont dans sa maison et dans ses biens quiconque y contreviendra, et béniront au contraire dans sa santé et sa famille quiconque l'observera. Il semble, Mesdames et Messieurs, qu'aujourd'hui plus que jamais, ce pacte d'alliance et d'amitié doive unir les deux nations sœurs que plusieurs siècles d'histoire et de traditions communes n'ont fait que rapprocher davantage, et qui, à la veille de redevenir maîtresses de leurs destinées, auront à cœur de maintenir, comme base de leurs relations et de leurs rapports, les stipulations gravées sur la tablette d'argent.

Comme on le voit, l'extradition, ainsi que d'autres institutions que nous retrouvons dans le droit romain ou moderne, avaient une origine orientale. Pas plus que la Grèce, Rome n'avait pu se soustraire à la séduction de l'Orient. A l'époque de Juvénal, la vie et les habi-

tudes phéniciennes avaient tellement pénétré les mœurs romaines que le poète a pu dire que l'Oronte mêlait ses flots à ceux du Tibre. Mais à nulle époque, l'influence orientale ne s'est plus manifestée dans le droit romain, que sous le règne des empereurs syriens de la famille des Sévère, qui accordèrent en bloc le droit de cité à tous les habitants de l'empire, faisant désormais participer tout homme au bénéfice du droit jusque-là réservé aux seuls citoyens romains. Le droit romain cessa d'être le droit spécial du citoyen de Rome pour devenir le droit général de tous les hommes. Ce fut la période classique, celle de l'apogée, celle où le droit, enseigné à l'école de Beryte, *la mère et la nourrice des lois*, se retrempa dans l'équité et le droit des gens oriental, grâce aux jurisconsultes phéniciens, Papinien, le prince des Jurisconsultes, Paul et Ulpien de Tyr, auxquels des constitutions impériales devaient permettre de fonder le droit, *quibus lititum est jura condere*, et dont l'opinion aura force de loi pour les juges. Ces juristes, qui occupèrent le poste élevé de préfet du Prétoire, c'est-à-dire de juge suprême de l'Empire, furent aussi célèbres par l'indépendance de leur caractère que par l'évélation de leur esprit.

Caracalla ayant assassiné son frère Geta avec lequel il partageait le pouvoir, et ayant sollicité Papinien de justifier son acte devant le sénat et le peuple, s'attira cette réponse, *qu'il était moins facile d'excuser le crime que de le commettre*. Et comme l'empereur insistait en menaçant, le rigide magistrat lui répliqua, *que ce serait commettre une deuxième fois le fratricide que d'accabler l'innocent qu'on venait de tuer*. On sait que, n'ayant pu arriver à bout de sa résistance, Caracalla le fit mettre à mort.

N'y a-t-il pas lieu de rendre ici hommage aux magistrats de tous les temps et de tous les pays qui opposent la même intransigeance quand ils sont sollicités par menace ou promesse d'avancement, soit de légitimer les actes et les décisions les moins défendables du pouvoir, soit de servir les amis ou les passions politiques d'un ministre qui voudrait, selon une expression célèbre, *faire de la magistrature assise ou debout une magistrature couchée*.

Dans l'exercice de sa judicature, Ulpien, le successeur de Papinien dans la préfecture du Prétoire, et le conseiller éclairé d'Alexandre Sévère, n'accepta jamais, de son côté, de composer avec la soldatesque et ses passions, et plus d'une fois l'empereur eut à le protéger lui-même contre la fureur militaire, en le couvrant de sa pourpre, dont la sainteté interdisait l'approche. Ce qui n'empêcha pas une nuit les pré-

toriens d'assaillir Ulpien dans le palais impérial où il dormait, et de l'étrangler dans les bras mêmes de l'empereur.

Mais ce qui va achever l'œuvre des jurisconsultes phéniciens et dépouiller le droit romain de ses dernières rigueurs, c'est le droit nouveau, né en plein sol syro-palestinien, le droit chrétien, dont l'avènement officiel dans l'empire romain est marqué par l'arrivée de Constantin au pouvoir, et dont l'influence contribuera à régler avec plus de justice et d'humanité le statut personnel des individus, surtout celui des faibles tels que la femme, l'enfant naturel et l'esclave.

Ainsi, il aura fallu plus de trois siècles au christianisme pour pénétrer la législation romaine. Mais combien de temps la justice humaine aura-t-elle mis à saisir l'enseignement du drame judiciaire dont la nouvelle religion a été l'occasion, du procès célèbre qui s'est terminé par la condamnation de Jésus, condamnation régulière en la forme rendue par le tribunal indigène compétent du Sanhedrin, et sanctionnée par Ponce Pilate, le procureur, aujourd'hui on aurait dit le Haut-Commissaire, de l'Empire Romain en Palestine, auquel était réservé le *jus gladii*, c'est-à-dire le droit de revoir toute condamnation capitale rendue par les autorités locales ?

La Croix dressée sur le Calvaire a-t-elle suffisamment instruit ceux qui ont la redoutable mission de juger leurs semblables sur la valeur de ce que l'on est convenu d'appeler la vérité judiciaire, et voit-on l'ironie qu'il y aurait eu à inscrire, sur l'écrêteau qui en orne le frontispice, ce vieil adage de droit, devenu une des règles fondamentales et intangibles des législations modernes : « *Res Judicata pro veritate habetur* ; — la chose jugée est considérée comme étant l'expression de la vérité. — Ce symbole éternel et troublant de l'erreur judiciaire dit-il surtout, d'une façon assez éloquente, ce qu'ont valu et ce que vaudront en tous temps les condamnations en matière de délit d'opinion ? Si certaines de ces condamnations ne sont pas plus infamantes pour les juges que pour leurs victimes, et si l'exil ou les gibets ont jamais pu arrêter une idée dans sa marche ?

Il ne faut pas croire cependant que le christianisme seul ait laissé des traces dans la législation du Bas-empire, laquelle a puisé largement, en matière administrative, dans les anciennes lois de l'Égypte, dont elle a copié et fait revivre plusieurs institutions. Il ne faut pas croire non

plus que le droit romain en Syrie ait entièrement remplacé et abrogé la coutume. Un traité de droit syro-romain, qui a été composé par un clerc de l'Eglise de Syrie et analysé en France par Monsieur Esmein, nous montre le droit romain tel qu'il était appliqué dans notre pays, à la fin du IV<sup>ème</sup> siècle, avec toutes les modifications que les coutumes locales y avaient apporté. Ainsi le régime successoral pratiqué alors par nos ancêtres, nous apparaît différent en plusieurs points de celui de la loi romaine. Ce qui le distingue, c'est le privilège de la masculinité, la préférence donnée à l'homme sur la femme, aux parents paternels sur les parents maternels, préférences qui se perpétuent jusqu'à nos jours dans les mœurs des Syriens, dont quelques-uns vont même jusqu'à aggraver par des dispositions entre vifs, l'inégalité consacrée par la tradition au profit de leurs descendants mâles. Mais le fait, Mesdames et Mesdemoiselles, que la force invincible de l'atavisme nous porte à favoriser, après notre mort, notre progéniture masculine à votre détriment, ne nous empêche nullement de vous réserver, de notre vivant, nos autres préférences, en mémoire desquelles vous voudrez bien, j'espère, nous pardonner notre injustice posthume. Un autre usage, rapporté par le traité, c'est celui que les Chrétiens avaient de faire juger par leurs évêques leurs différends, usage reconnu et sanctionné par une loi de Constantin et maintenu plus tard par les Califes arabes et les Sultans ottomans.

Un autre clerc de l'Eglise de Syrie, qui avait fait ses études de droit à l'école de Beryte, vers la fin du V<sup>ème</sup> siècle, nous a laissé également une chronique en langue syriaque, renfermant des détails intéressants sur l'enseignement juridique à cette école, où professaient les maîtres les plus illustres, ainsi que sur la vie des étudiants. Parmi les plaisirs que Beryte offrait à la jeunesse scolaire, figurent ceux du théâtre et de l'amphithéâtre où se donnaient des combats de gladiateurs et de bêtes. Il y avait aussi les lectures défendues, principalement celle des livres de magie, qui, lorsqu'ils étaient saisis, étaient brûlés à l'église devant l'autel de la vierge Marie. Ces livres enseignaient entre autres choses, l'art d'ensorceler une femme au cœur rebelle, ou un magistrat dont on voulait obtenir une décision favorable ; mais le chroniqueur a omis de nous révéler le secret de cet art. On n'ignore pas que Dorothee et Anatole, qui professaient à cette école sous Justinien, ont collaboré à l'œuvre célèbre de compilation et de codification du droit romain qui porte le nom de cet empereur, et dont les meilleurs maté-

riaux ont d'ailleurs été fournis par les ouvrages des jurisconsultes phéniciens de l'époque des Sévère.

La législation musulmane, qui entre en vigueur avec les conquérants arabes, marque une ère nouvelle dans les institutions et le droit en Syrie. En dehors des prescriptions d'ordre religieux qu'elle renferme, et qui modifient profondément le statut des personnes, cette législation s'inspire, en plusieurs matières civiles, du droit syro-romain, de même qu'elle rappelle en sa partie pénale, notamment pour les peines du talion, certaines dispositions de la loi mosaïque.

Dès le début de la conquête arabe, le moufti, interprète de la loi, nous apparaît semblable au prêteur romain qui dit le droit, alors que la fonction de magistrat est remplie par le cadi qui juge les faits du procès et leur applique la loi conformément à l'avis du Moufti.

La fonction judiciaire, qui investit un homme pouvant, malgré ses vertus et sa science, être accessible à la passion et sujet à l'erreur, du droit de disposer de l'honneur et des biens de ses concitoyens, paraissait à cette époque si auguste et si lourde à la fois de responsabilités, que l'Imam Abou Hanifa, le plus célèbre des jurisconsultes de l'Islam et le fondateur du grand rite orthodoxe suivi en Egypte, en Syrie et dans l'Empire Ottoman, préféra subir l'emprisonnement et la flagellation plutôt que d'accepter la charge de Cadi, qu'on voulait lui imposer, aimant mieux, disait-il, « passer par les verges de ce monde que par les fers de l'éternité ». C'est cette haute conception de la justice, qui fera dire à Jean Richepin :

« Quel juste est assez Dieu pour rendre la justice ? ».

A l'origine, les décisions du Cadi étaient appelables devant le souverain lui-même. Le second Calife abbasside institua un juge suprême, *Cadi el Coudah*, le juge des juges, dont la fonction, comme celle du préfet du prétoire sous les empereurs phéniciens, était de connaître de l'appel de ces décisions et des causes qui, en raison de leur importance, lui étaient directement déferées.

L'imam Abou Youssef fut le premier jurisconsulte qui reçut cette dignité. Il l'exerça avec la plus haute indépendance, celle qui consiste, pour un juge à ignorer, quand il est sur son siège, la personnalité et la qualité des parties qui se présentent devant lui, pour ne connaître que la justice. Un justiciable s'étant un jour plaint à lui que le Calife Haroun-El-Rachid lui avait usurpé son jardin, Abou Youssef n'hésita pas à déferer le serment à l'émir des croyants qui, ayant refusé de le

prêter, ne fut pas moins condamné à restituer le jardin. Le meunier Sans-Souci, dont cette anecdote nous rappelle l'aventure avec le roi Frédéric de Prusse, n'eût pas trouvé de meilleurs juges à Berlin.

Le Cadi recevait quelquefois la visite du mouhtassib, magistrat créé par le calife abasside El-Hadi pour la police de la ville et des marchés, et dont la fonction se rapproche de celle de l'édile urbain de l'ancienne Rome. Le mouhtassib pouvait adresser des remontrances au cadi qui faisait trop attendre les parties ou qui, à l'audience, manifestait à leur égard soit de la colère, soit de l'impatience; la patience, que Pline le Jeune considérait comme une partie de la justice, étant aux yeux des Arabes, la première vertu que devait observer un magistrat. Le mot *hilm*, qui leur sert à désigner cette vertu, exprime quelque chose de plus que la patience; c'est en même temps une indulgence sereine, qui n'exclut pas la fermeté et qu'aucun mot français ne peut rendre exactement. A propos de *hilm*, on rapporte qu'un individu, ayant blessé le fils du chef de sa tribu, et ayant comparu en jugement devant ce chef, celui-ci lui demanda si la crainte de sa vengeance n'avait pas pu l'arrêter. « Et pourquoi, répondit l'agresseur, t'aurions-nous mis à notre tête sinon pour dompter ta colère et supporter nos écarts »? (1)

Pour les excès de pouvoir qui pouvaient être commis par les cadis ou les autres fonctionnaires, le cinquième calife Ommeyade fonda à Damas, capitale de l'empire, une haute cour siégeant sous sa présidence, dite *El Nazar fil Mazalem*, c'est-à-dire « Le recours contre les injustices ». Les Sultans ottomans maintiendront plus tard cette institution sous le nom de Divan, et assisteront, cachés derrière une jalousie, aux audiences qui seront présidées en leur nom par le grand vizir.

Une pareille cour existait déjà sous les empereurs romains, qui s'y faisaient assister par les préfets du prétoire. C'est en réalité une création égyptienne. Elle remonte à Homrebi, pharaon de la XVIIIème dynastie, originaire de Tyr, connu sous le nom de Thoutmès III, qui l'avait instituée pour examiner les plaintes contre les collecteurs d'impôts et contre les fonctionnaires qui faisaient, selon l'expression du pharaon, « l'injustice en justice ».

Au XIIème siècle, Nour-El-Din construisit à Damas, pour cette

(1) R. P. Lammens — Moàouïa Ier, p. 79 et 95.

cour souveraine, un palais magnifique, qui restera célèbre sous le nom de *Dar-El-Adl*, la maison de la justice, et dont le nom servira désormais à désigner l'institution elle-même. Nour-El-Din y rendait la justice, assisté des ulémas et des jurisconsultes du royaume. Un jour qu'il y tenait audience, il lui arriva de s'emporter contre les habitants d'une ville de la Syrie, qui lui avaient été représentés comme ayant acquis leurs biens au prix de faux témoignages. Il ne parlait de rien moins que de leur confisquer en masse tous leurs biens, lorsque le jurisconsulte Abou Taha Ibrahim, qui assistait à cette audience, et auquel nous devons ce récit, lui fit observer que *Dieu, l'ayant chargé d'exercer la justice envers ses sujets, il devait vérifier lui-même ce qui lui était rapporté et ne pas se fier aux assertions d'un tiers; que d'ailleurs, il paraissait impossible que tous les habitants d'une ville eussent pu se mettre d'accord pour rendre un faux témoignage.* Le souverain qui venait d'être repris de la sorte, baissa la tête et dicta aussitôt l'ordre pour le Gouverneur de la ville qui l'avait renseigné, d'inviter les habitants à fournir leurs preuves. Puis, ayant à nouveau réfléchi, il estima que les témoignages recueillis par un intermédiaire pourraient encore subir quelques déformations. Il reprit le message qu'il venait de dicter et le mit en morceaux. Montesquieu devait exprimer la même méfiance à l'égard des renseignements de seconde main, pour la raison, disait-il, « qu'une infinité d'erreurs se glisse dans ce qui passe dans la main d'un homme ». Croit-on qu'avec les progrès accomplis de nos jours dans la préparation et le classement des rapports administratifs, le développement des services de police, ainsi que l'apparition et l'emploi des fiches alphabétiques et en couleur, on soit mieux renseigné et moins sujet à se tromper? Ne peut-on pas supposer au contraire, que les informations, qui passent aujourd'hui par plusieurs mains, doivent présenter sensiblement plus d'erreurs que celles qui passaient par les mains d'un seul?

L'organisation judiciaire et les lois de la Syrie et des autres provinces arabes ne subissent aucune modification sous la domination ottomane, jusqu'à l'avènement de Soliman le Magnifique et le Législateur qui promulgue son Code *Kanoun Namé* sur les fiefs militaires et introduit quelques réformes dans la législation pénale, telles que la substitution de l'amende à l'ablation de la main en matière de vol. C'est sous son règne que le syrien Ibrahim El Halabi compose, sous le nom de *Moltaka-El-Abbar*, la rencontre des mers, un code universel du droit musulman, qui restera jusqu'à la promulgation du nouveau

code civil ottoman, le guide juridique le plus sûr et le plus consulté dans tout l'empire.

Tout cela n'empêche pas le déclin de la justice en Turquie, où la faveur et l'argent paraissent constituer les seuls titres qui décident du choix et de l'avancement des magistrats; et s'il se rencontre parfois, des exemples individuels de réelle intégrité, ces exceptions ne justifient pas l'enthousiasme de La Fontaine dans ces vers :

Plût à Dieu qu'on réglât ainsi tous les procès,  
Que des Turcs en cela l'on suivit la méthode,  
Le simple sens commun nous tiendrait lieu de Code.

Il est vrai que l'admiration du fabuliste va moins au juge qu'à l'institution judiciaire elle-même qui, en simplifiant les règles et les formalités légales, met la justice à la portée des justiciables. Ce qui paraît également le séduire, c'est la latitude qu'a le juge de substituer l'équité au droit et le simple bon sens au texte. Mais le bon La Fontaine oubliait le vœu de ses ancêtres: « Dieu nous garde de l'équité des Parlements ! »

On n'a pas oublié les abus de l'ancien régime dans toutes les parties de l'empire et principalement dans les provinces les plus éloignées de la capitale, telles que la Syrie, où la justice avait pour poids unique l'argent, et l'appétit du juge pour seule mesure. Et l'on doit admirer le langage de ce sage qui conseillait « à tout pauvre qui aurait quelque affaire avec un homme riche et puissant, de bien se garder d'aller trouver le cadî, mais d'aller plutôt se jeter aux pieds de son adversaire, parce qu'il lui serait plus facile d'obtenir justice de son adversaire que du cadî ».

Quels qu'aient été cependant les abus de la justice civile, ils n'étaient en rien comparables à ceux de la justice criminelle qui s'exerçait sans règle et sans contrôle par les Gouverneurs de province. Mais nulle part, je crois, cette singulière et odieuse justice ne s'est pratiquée avec autant de variété dans la cruauté et de raffinement dans la torture, que dans le pachalik de St.-Jean d'Acre, sous le gouvernement de celui que l'histoire a flétri sous le nom d'*El-Gazzar*, le boucher. Les habitants mutilés et défigurés par lui, parmi lesquels son ancien secrétaire le poète Mikhaïl Bahari, à qui il avait fait couper l'oreille, ne se comptaient pas et leur vue était alors le spectacle le plus triste et le plus navrant des rues de St.-Jean d'Acre.

Le désordre et la confusion des pouvoirs étaient tels dans ces provinces, que chaque fonctionnaire s'y considérait comme représentant du Sultan et prétendait en exercer la puissance absolue. On a vu des directeurs de douane faire comparaître par leurs gardes des individus qui étaient en différend, et, après avoir rendu d'office un jugement sur leur affaire, emprisonner dans le dépôt de la douane, celle des parties qui refusait de s'y soumettre.

C'est pour réagir contre cet état d'anarchie que les Sultans entreprennent ces réformes qui sont connues dans l'histoire sous le nom de *Tanzimat*, et dont l'ère commence avec l'abolition par Mahmoud II du corps des janissaires. Des firmans impériaux décrètent tour à tour l'interdiction désormais pour l'autorité administrative, de faire périr des citoyens « par le poison ou autrement », en l'absence d'une condamnation régulière; l'admission en justice du témoignage des chrétiens; l'institution des tribunaux civils et criminels, où les chrétiens sont appelés à siéger comme juges assesseurs. Toutes ces réformes sont confirmées par le Hatti-Hamayouni de 1856 dont le Sultan Abdel Medjid fait donner lecture en présence des hauts dignitaires de l'Etat, des chefs des communautés religieuses et des ambassadeurs des Puissances. Mais ces réformes laissent sceptiques à la fois les vieux turcs, qui sont résolus à en entraver sournoisement l'exécution, et les représentants des communautés chrétiennes qui ne croient pas à leur application et qui voient restreindre leurs attributions judiciaires. En voyant replacer dans son étui de satin le firman dont le ministre des affaires étrangères, venait d'achever la lecture, un évêque murmure : « Prions Dieu qu'il y reste ! » En dehors du code civil ottoman ou *Medjellé*, à la rédaction duquel prend part le célèbre jurisconsulte syrien Aleyeldin, fils d'Ibn Abdin et son successeur dans l'enseignement du droit, l'œuvre législative de cette époque comprend les codes pénal, de commerce, d'instruction criminelle, de procédure civile et commerciale, qui sont établis sur le modèle des lois françaises. Mais ces derniers codes se heurtent en pratique à la force d'inertie des fonctionnaires, qui leur sont hostiles, et à l'ignorance des magistrats chargés de les appliquer.

On a remarqué aussi que les assesseurs choisis dans les différentes communautés n'avaient pas toujours les aptitudes et le courage nécessaires comme magistrats, et semblaient, dans bien des cas, beaucoup

plus préoccupés de l'intérêt de leur communauté que de celui de la justice.

C'est pour cela que le droit français, qui représente la dernière et la plus parfaite évolution du droit méditerranéen, n'a eu qu'une influence médiocre sur les tribunaux de la Syrie et du reste de la Turquie, alors qu'il prenait en Egypte, grâce aux écoles qui en répandaient l'enseignement, et à la haute valeur des magistrats qui en appliquaient les principes, un essor dont la justice et la prospérité de ce pays devaient considérablement se ressentir.

En réalité, c'est bien plus par ses codes que par ses baïonnettes que Napoléon aura pu réaliser la conquête de l'Egypte, où la mémoire de ses généraux peut s'effacer avec le temps, mais où il ne sera pas possible d'oublier jamais les jurisconsultes français, dont les noms et les doctrines sont tous les jours invoqués dans les tribunaux et les écoles de droit. Malgré cela, on ne peut pas dire qu'avec le droit français, la législation latine ait acquis droit de cité en Egypte, parce que cette législation ne saurait être considérée comme étrangère en Orient où elle est née et où elle a été appliquée pendant plusieurs siècles. La vérité c'est que, malgré leur différence de races et de langues, les peuples méditerranéens avaient toujours eu, au cours d'une longue histoire, qui a été seulement interrompue, une civilisation et des lois communes dans lesquelles devaient fatalement prédominer, selon les âges, l'influence et le nom du peuple le plus avancé. C'est par là qu'on peut expliquer en Egypte, l'adaptation admirable des lois latines à la mentalité orientale, et le fait que le langage et le style judiciaires en ce pays portent l'empreinte latine, qu'on retrouve dans la manière dont sont conçus et présentés les arguments, et dans la façon dont ils sont exprimés. Aujourd'hui les conclusions et les jugements en Egypte ne sont pas autrement rédigés qu'en France et en Italie, soit pour le fond, soit pour la forme.

Mais, dira-t-on, quel est, en ce moment, l'état du droit et de la justice en Syrie, et quelle influence a exercée sur eux le nouveau régime? En ce qui concerne la législation, aucune modification n'a encore été apportée aux Codes ottomans, qui restent toujours en vigueur, et auxquels il n'avait en somme manqué jusqu'ici que des magistrats compétents et intègres pour les appliquer, l'absence de toute légalité sous l'ancien régime étant due à l'absence non de bonnes lois, mais de bons juges. Pour la composition des tribunaux, l'œuvre de réforme

vient seulement de commencer, et l'on doit attendre quelque temps encore pour pouvoir juger des résultats de la nouvelle organisation judiciaire qui doit tendre à faire disparaître, avec les abus et les mœurs judiciaires du passé, les hommes qui les perpétuaient, et empêcher que l'intrigue ne demeure le seul ressort de la justice.

D'autre part, il n'existe pas encore en Syrie de bulletin publiant les décisions des cours et tribunaux et il est impossible à toute personne non partie au procès, de pouvoir en obtenir copie, en vertu d'une disposition de la loi ottomane dont l'application est maintenue, ce qui ne nous permet pas de nous rendre exactement compte des progrès qui ont dû s'accomplir certainement dans le domaine judiciaire.

Cependant l'honorable Président de la Cour d'Appel de Beyrouth ayant bien voulu choisir et remettre lui-même quelques arrêts à un avocat de Syrie pour les publier dans une revue judiciaire qu'il se propose de faire paraître, ce confrère a bien voulu m'en communiquer les deux plus intéressants. Ces arrêts sont rendus à des dates récentes par la Chambre Criminelle de la Cour et contiennent deux condamnations pour homicide.

On remarque dans le premier arrêt la façon dont la Cour pose la question à résoudre :

« Quand on considère l'accusation d'un œil impartial, dit la Cour, on demeure perplexe et désolé en face d'un crime odieux dont on n'a pas pu découvrir le coupable. D'autre part, le sang se fige dans les artères des magistrats à l'idée de prononcer une condamnation sévère contre un innocent. Comment résoudre ce problème ? L'instruction commence et l'on ignore tout. Un cadavre inerte baigne dans un sang innocent etc. etc. »

Le second arrêt se distingue par les considérations psychologiques qu'il renferme sur la femme. Ayant à rechercher si le meurtrier a eu ou non des relations avec la sœur de sa victime, la Cour s'exprime dans ces termes : « Quoiqu'il fasse, un homme n'arrivera jamais à découvrir, en matière d'amour et de passion, les sentiments intimes d'une femme ; essayer de le faire, c'est essayer de pénétrer les secrets des âmes. Or, qui en dehors de Dieu peut-il chose pareille ? La femme est experte à dissimuler sa passion et son inclination.... Si quelquefois l'instinct de la nature l'emporte sur elle, elle arrive à l'étouffer par la perfidie féminine. Il n'y a pas comme les femmes pour la dissimulation. Tout amour est accompagné nécessairement d'une trahison et d'une

faute contre l'honneur et la pudeur. Combien de femmes ont exhalé la vie et fait couler le sang pour conserver le sang ! »

Depuis que le droit est devenu une science, et de toutes les sciences celle qui exige peut-être la plus grande somme de connaissances, la justice d'un pays ne vaut que ce que vaut science de ses magistrats. Le niveau de l'une ne pourra jamais être supérieur ni inférieur à celui de l'autre.

Ce qu'il faut souhaiter, c'est que le niveau de cette science en Syrie ne soit pas inférieur dans l'avenir à ce qu'il était dans le passé, à l'époque des jurisconsultes phéniciens et de l'école de Béryte.

Ce qu'il faut souhaiter aussi, c'est que les Syriens, reprenant leur rôle historique d'intermédiaires entre l'Orient et l'Occident et d'agents de la civilisation méditerranéenne, contribuent à nouveau au progrès de cette civilisation dans le domaine du droit et de la justice.

Que notre petit nombre surtout ne décourage pas nos efforts dans cette voie !

Dans le domaine des idées et du droit, c'est la valeur et le travail individuels qui comptent seuls et non le nombre.

Celui des Phéniciens n'a en rien empêché ni diminué la grandeur de leur histoire et l'admiration du monde pour elle.

Dans l'œuvre de la régénération de la justice et du réveil du droit dans notre pays, comme dans tous les autres, souvenons-nous de cette maxime : « *Non multi sed multum* », il ne s'agit pas d'être beaucoup, mais de beaucoup travailler.

CAMILLE EDDÉ

---

---

# Impressions de Jérusalem

## La Basilique du St. Sépulcre

La Basilique du St. Sépulcre se trouve au cœur de la vieille cité, au milieu d'un fouillis inextricable de couvents, de masures sordides et de ruelles voûtées, où se tient le marché aux objets de piété. Au fond d'une impasse, une toute petite porte basse donne accès sur la place de la Basilique. Cette porte franchie, ou descend quelques marches d'un escalier encaissé entre les hautes murailles d'un couvent, et l'on accède sur un large perron, d'où l'on découvre le parvis et la façade de l'église. Oh! cette façade! ruine pitoyable, informe et flétrie! qu'elle est navrante à voir! De formidables murailles, aux pierres roussies par le soleil, mangées par la mousse, l'encadrent; mais, plus hautes que la façade, elles l'écrasent, la dominant et la défigurent: ce sont les murs des couvents franciscains et grecs qui se sont agrippés à ses flancs. Il est 2 heures de l'après-midi. La porte de la Basilique est encore fermée. La garde anglaise, qui remplace l'ancienne police turque, veille à la porte. Quoique nous soyons en semaine sainte, le parvis est désert; nous sommes les seuls visiteurs. La guerre, qui a fait à tous les états des frontières infranchissables de fer et de feu, a momentanément tué les pèlerinages. Quant aux Jérusalémitains... Mais, en fait, prie-t-on encore dans cette ville déconcertante. Je suis portée à croire qu'on considère ici les églises simplement comme des édifices à l'usage des étrangers, ou, plus exactement, comme une source de revenus pour la ville, et non pas comme des lieux de piété. Car quelle que soit l'heure à laquelle j'aie visité les églises, quel que soit le culte auquel elles appartiennent, je les ai toujours trouvées vides.

Une demi-heure après, la porte est encore fermée. Les clefs du plus saint des sanctuaires chrétiens se trouvent, depuis 600 ans, entre les mains des turcs. Les portiers musulmans ne viennent que sur la

requête des moines, les supérieurs latins, grecs, arméniens du St. Sépulcre, et n'ouvrent que moyennant une rétribution déterminée.

Justement le Supérieur Arménien, avisé de notre arrivée, les a mandés, et les voilà qui arrivent. Quand ils ouvrent la porte, un air glacial nous frappe au visage. Il se dégage de ce lieu des émanations spéciales, où se mêle aux senteurs de l'encens une odeur pesante de moisissure.

Le Supérieur arménien, qui s'est offert très aimablement pour nous guider dans cette visite, nous explique :

« Voilà », nous dit-il, en nous désignant dans le Vestibule, une pierre rouge entourée d'une balustrade en fer, « voilà la pierre de l'Onction. Après la mort du divin Sauveur, Joseph d'Arimathie et Nicomède déposèrent en cet endroit son corps sacré pour l'embaumer selon l'usage juif. »

Il nous montre, à gauche, une pierre circulaire, surmontée d'une cage en fer, qui désigne l'emplacement d'où les saintes femmes voyaient Notre Seigneur Jesus-Christ en croix. Puis il nous montre, toujours à gauche, contre le mur, un autel surmonté d'une châsse renfermant un fragment de la colonne de la flagellation. Par une large baie, nous pénétrons ensuite dans la Chapelle qui contient le St. Sépulcre. Cette chapelle a la forme d'une rotonde. Elle est entourée de dix-huit piliers massifs qui soutiennent deux galeries superposées. Mais quel délabrement ! Rien ne peut donner l'idée de ce mélange déconcertant de ruines sombres et de magnificences, de misère et de splendeur. Les peintures bleues de la voûte constellée d'étoiles tombent par lambeaux et font dans ce ciel factice d'étranges et sinistres déchirures. De grands tableaux ornent les piliers : portraits de saints, pâles et de pâles revenants, et dont le regard sans expression donne froid au cœur. Cependant, entre les arcades, crépies à la chaux et jaunies par le temps, se balancent d'innombrables et merveilleuses lampes d'or et d'argent. Elles sont éteintes, toutes ces lampes. Dans le pays des oliviers il n'y a plus d'huile pour les alimenter. Le Turc a systématiquement dévasté, éparpillé, répandu tout ce qu'il ne pouvait emporter dans sa fuite. Et ces lampes sans feu accentuent l'aspect d'abandon de cette immense basilique où nulle prière ne retentit, nul encens ne brûle et où seuls résonnent nos pas sur les vieilles dalles sonores.

Au centre de cette chapelle circulaire s'élève le kiosque qui recouvre le tombeau du Christ. Il est revêtu de marbre et de colonnettes qui en

dissimulent le rocher primitif. Les murs en sont tapissés d'icônes d'or, de lampes d'or, de broderies d'or, et au milieu de ce ruissellement d'or, des pacotilles : des fleurs en papier, des chandeliers en étain, des vases communs...

Bien visibles, des deux côtés de la porte d'entrée, deux ouvertures ovales, noircies par la fumée des cierges et qui servent à la sortie du « feu sacré » le samedi saint.

En baissant la tête nous pénétrons dans le St. Sépulcre, d'abord dans une toute petite pièce, sorte de vestibule, puis par une seconde porte, toute basse et toute étroite, dans la chambre mortuaire où reposa sur un banc de pierre le corps ensanglanté du Christ. Sur ce banc de pierre a été dressé un autel couvert d'or, de bijoux et d'étoffes précieuses. Des lampes d'or, suspendues à la voûte, répandent, à travers leurs pierreries multicolores, une lueur de rêve dans ce réduit. Elles brûlent constamment, ces lampes. Leurs flammes légères sont si graciles qu'on les dirait toujours près de s'éteindre.

Pourtant, depuis près de deux mille ans, elles n'ont cessé, nuit et jour, de répandre dans ce sanctuaire auguste la clarté de leurs rayons doux et nuancés.

\*  
\*\*

Agenouillé près du Tombeau, avec des gestes à peine esquissés, d'une voix assourdie par le respect, le vieux prêtre nous dévoile le mystère du « feu sacré ».

« D'après la croyance populaire », nous dit-il, « le jour anniversaire de la Résurrection, une flamme miraculeuse descendue du ciel viendrait se poser sur le Saint Tombeau. La réalité, hélas ! est toujours moins poétique que la légende.

« Ai-je besoin de vous dire que rien de surnaturel ne se produit ce jour là ?

« Il se pourrait cependant que cette fête ait été instituée pour perpétuer le souvenir d'un ancien miracle. Il se pourrait également qu'elle fût tout simplement un symbole voilant une vérité d'ordre naturel ; que le feu jaillissant de la tombe ne fût autre chose, par exemple, que l'image de la vie triomphant de la mort. Quoiqu'il en soit de ses origines, qui se perdent dans la nuit des temps, voici parmi quelles cérémonies se célèbre, aujourd'hui, cette fête traditionnelle : dès le vendredi saint, toutes les lumières, sauf celles que vous voyez ici sur la Sainte Tombe,

sont éteintes dans la Basilique aussi bien que dans toutes les églises appartenant aux rites grec et arménien.

« Le lendemain, c'est-à-dire le samedi saint, le clergé grec organise une procession, en grande pompe, autour du St. Kiosque.

« Après un certain nombre de tours, un évêque grec, préposé spécialement pour cet office, et dénommé pour cela *l'évêque du feu*, se détache de la procession et se dirige vers le St. Sépulcre. Un prêtre arménien le rejoint aussitôt devant la porte, et tous deux pénètrent dans la première enceinte. L'évêque, toujours suivi du prêtre, franchit la seconde porte et tous deux viennent s'agenouiller devant la Tombe, à l'endroit même où nous nous trouvons.

« Ayant récité une prière, ils allument chacun un faisceau de cierges à la flamme de ces lampes, et se lèvent pour sortir. Mais par le fait que le prêtre arménien est le second en rentrant, au moment de la sortie il sera naturellement le premier, et celui qui, le premier aussi, présentera le feu aux fidèles.

« Cet avantage, comme vous le voyez, résulte d'une simple et banale coïncidence due à la disposition intérieure du Tombeau.

Mais la foule immense des pèlerins grecs et russes, se croyant lésés dans leur droit de priorité, par suite de je ne sais quelle abominable intrigue, poussés par un sentiment de fanatisme ignorant et féroce, se précipitent »...

Le vieux prêtre n'achève pas sa phrase; les mots s'arrêtent sur ses lèvres, et une expression d'épouvante se peint sur ses traits.

Les horribles scènes de carnage qui se passent parfois, aux jours des fêtes, autour du Saint Sépulcre, il ne peut les raconter, lui, le disciple du Christ, dans ce lieu, tandis que son cœur est appuyé contre la pierre qui a reçu le corps du Maître, mort pour avoir tant aimé les hommes!...

Le vieux moine se signe terreur et nous invite à sortir.

\*  
\*\*

Outre la chapelle qui renferme le Saint Sépulcre il y a, dans l'enceinte de cette église, une infinité d'autres plus petites, et des cryptes, et d'autres chambres sépulcrales; d'autres lieux d'adoration et d'autres lieux de pèlerinage; une multitude de sanctuaires, les uns sombres et nus comme des tombes, les autres éblouissants de lumière et de magnificence.

Mais nul plan d'ensemble n'unit ces différentes parties; elles for-

ment un fouillis disparate où l'esprit s'égaré. Aussi ne m'attarderai-je pas davantage dans leur description.

Pareilles à des lianes parasites, qui ensèrent de leurs tiges fleuries et serpentine l'arbre qui les soutient, puis l'étouffent dans leur étreinte mortelle, de même ces chapelles qui se sont greffées sur l'église principale, ont achevé de défigurer par leur nombre et leur laideur cette basilique qui aurait dû être l'orgueil de la chrétienté.

Et quand on songe qu'à deux pas plus loin, les musulmans possèdent un joyau tel que la Mosquée d'Amar, on ne peut que ressentir encore plus vivement, par la comparaison, l'humiliation qu'est pour nous cette basilique tombant en ruines.

\*  
\*\*

Avant de quitter la basilique, le Supérieur nous invite à prendre quelques minutes de repos dans sa chambre particulière.

Entre les piliers de la rotonde se dissimulent des portes basses et étroites. Elles donnent accès à d'autres sanctuaires, ou simplement à des sacristies qui servent à l'usage des différents rites. C'est dans une de celles-là que nous pénétrons — sombre réduit aux murs suintants d'humidité. Des cierges posés à même la table jettent une lueur trop faible pour dissiper l'ombre dans laquelle nous continuons à être plongés. Un canapé posé contre le mur sert de couchette et, en même temps, de siège au Supérieur, prisonnier volontaire, mais, en même temps gardien vigilant, des droits arméniens dans la Basilique du Saint Sépulcre.

Pendant le café, nous en venons naturellement à parler de notre visite. Je fais la remarque que, dans cette église si triste, nos autels particuliers sont encore les plus délaissés, et je lui explique mon étonnement de voir que les merveilleux objets du culte, renfermés dans le Trésor de Saint Jacques, ne soient pas employés pour l'ornement de nos autels.

« Nous serions tout disposés à le faire, si ou nous en laissait la liberté » me répond le Père Supérieur. « Mais ici, dans les Lieux Saints, nous sommes dans l'impossibilité matérielle de changer, enlever ou remettre quoi que ce soit. Catholiques, grecs et arméniens, nous sommes liés par des conventions, des usages, des traditions dont l'observance est surveillée avec une telle méfiance, une minutie tellement intolérante

et jalouse, que la moindre infraction à ces règles serait considérée comme le signal de luttes sanguinaires.

Pendant qu'il illustre ce déplorable état d'esprit par quelques exemples typiques, ces paroles du Christ, prononcées ici même, à Jérusalem, me reviennent à la mémoire.

S'adressant aux foules venues pour recueillir son enseignement, Il leur disait : « Que sert de prier, de jeûner, de se couvrir de cendres, si les cœurs ne sont pas purs !

« En vérité, en vérité, je vous le dis :

« Toute la loi et tous les prophètes sont contenus dans un seul commandement : aime-ton Dieu ; aime-ton prochain. »

On dit que ceux qui ont entendu ces paroles tomber de la bouche divine les ont recueillies dans leur cœur et les ont mises en pratique ; mais, hélas ! combien les temps sont changés !

VICTORIA ARCHAROUNI,

Mercredi 1<sup>er</sup> Mai 1918.

---

## Per la celebrazione cattolica del centenario Dantesco

### I

Lungi da me quella che pur ieri e da personaggio quanto mai autorevole, ossia da Benedetto Croce ministro della P.I., fu chiamata « complimentosità enfatica, frequente nelle cerimonie ufficiali, onde si dice diversamente e più di quello che realmente si pensa e si sente ». Ma chi, a grande onor suo, fu scelto dal Comitato Cattolico di Ravenna, ossia dal primo e promotore di tutti i comitati congeneri in Italia e all'estero, congiuntosi all'uopo in Roma alla celebre e rifiorante Arcadia; chi fu scelto, dico, a inaugurare le manifestazioni pel sesto centenario della morte di Dante, deve serbare il diritto d'esprimere la sua trepidazione, perchè sa di partecipare alla solennità d'un atto storico. Ogni particolare momento del culto dell'arte è pietra miliare nella storia di essa, poichè l'arte nel poeta nasce, ma negli ammiratori vive, e le loro generazioni la compiono, dandole del proprio il campo e il modo della sua immortalità. Quando il D'Ovidio disse che il secolo XIX era il secolo di Dante; quando il Mantovani aggiunse che quel secolo lasciava in eredità i *Promessi Sposi*, i *Canti* di Leopardi e la *Divina Commedia*, essi chiarirono l'armonia, direi quasi la complicità, che corre tra l'opera dei posterì e quella del poeta, ed indicarono implicitamente anche l'importanza che avrà per il poema dantesco la sesta celebrazione centenaria.

La quale celebrazione prende il carattere più significativo dalla principale fra le commemorazioni che il Comitato Raven-

nale è presso a compiere, cioè dal restauro di quella Chiesa di San Francesco, dove Guido da Polenta, adempiendo o interpretando la volontà del poeta morto, ne fece con gran pompa benedire le spoglie, e presso alla quale diè sepoltura ad esse. Si è voluto attestare a Dante l'adempimento di quel ch'egli aveva previsto e di quello che oltrepasso' i suoi desideri e non poté prevedere.

Se egli spinse il suo sguardo a sei secoli dopo la sua morte, presenti' certamente che la gloria del Poverello, quella, che come tutte le glorie del Cristianesimo sarebbe stata chiamata un giorno « gloria vinta in più belle prove », non avrebbe nulla patito in sì lungo spazio d'anni; che si sarebbe anzi accresciuta; che migliaia di templi e innumerevoli preghiere di fedeli ne avrebbero documentato la permanenza e l'accrescimento. Egli sapeva che anche per la Fama terrestre si poteva dire ai Santi:

..... la luce, onde s'infiora  
vostra sustanzia, rimarrà con voi  
eternalmente sì, com'ella è ora.

Così, mentre ogni cambiamento o deformazione delle linee architettoniche di quella sua chiesa mortuaria aveva indicato un mutarsi dell'arte intorno ad un culto immutabile, oggi il restauro che la riavvicina all'aspetto da lui veduto, è bensì sforzo di fedeltà archeologica, ma non artificiale ravvivamento di una venerazione popolare sicura del presente e dell'avvenire. Il comitato restauratore volte quasi, e soltanto, far sentire all'ombra del poeta, che per le cose sacre il tempo non è passato e non passa nemmeno esteriormente.

Ma ciò che Dante certo non immaginò fu la sorte che in tanto decorso d'anni era serbata a lui. Quando euro' che la propria fama durasse presso coloro che il suo tempo avrebbero chiamato antico, non si riferì di sicuro a gente che, come noi, lo avrebbero chiamato tanto antico. Quando in forma dubitativa espresse la speranza di « cacciar dal nido l'uno e l'altro Guido », non penso' che avrebbe cacciato ben altri e in ben altro numero dai nidi di prima e di poi; quando nel *Purgatorio* temette di doversi fermar dopo morto nel cerchio dei su-

perbi più che in quello degli invidiosi, perchè riconosceva anche in sé stesso « lo gran desio dell'eccellenza », non credette che questa eccellenza egli l'avrebbe raggiunta, e i posteri gliel'avrebbero attribuita, in un grado ben superiore ai colcoli della confessata superbia sua. Supponeva anzi che a cantare almeno del Paradiso sarebbero venute « miglior voci dietro a lui ».

Quella specie di immedesimazione che il restauro ravennate compie oggi tra il tempio di San Francesco e la tomba di Dante, dice come la parità di durata delle due glorie, che anche al più esigente desiderio del poeta « era follia sperar », abbia avuto uno dei suoi fondamenti nell'aver egli sommerso quelle sue particolari e limitate superbie in una finale umiltà, cioè nell'essersi sentito minore del Santo e di tutte le grandezze cristiane che la santità comprende, o aver teneramente goduto di questa propria inferiorità; nell'aver, a conclusione del suo *Paradiso*, raccomandato il proprio nome unicamente ai servigi che potesse rendere anche in avvenire a Dio.

O somma luce che tanto ti levi  
dai concetti mortali, alla mia mente  
ripresta un poco di quel che parevi;

E fa la lingua mia tanto possente,  
ch'una favilla sol della tua gloria  
possa lasciare alla futura gente.

E invece quell'umiltà non fu se non la vitale immersione del suo spirito e del suo cuore in tutto quel che è immortale, in tutto quello che il tempio ove fu depresso riassume e ricorda. Il celebre verso carducciano

muor Giove e l'inno del poeta resta

non dice il vero. Se un poeta non cantò che Giove; se non ne prese occasione ad altri affetti più universali e più durevoli, colla morte di Giove muore anche l'inno. Lo stesso consenso artistico delle generazioni rimane intimo e continuo solo quando rimangono vive la idealità a cui l'inno servi; quando diano anche alla materia dell'arte e non alla sola espressione di essa una perdurante attualità. L'inno di Dante resta così

intero, perchè rimase intero il complesso dell'idealità sua, l'adorazione

..... al sommo Giove  
che fosti in terra per noi crocifisso.

E se Carducci disse bene, che fra le cose amate da Dante « l'impero è una ruina mesta », lo disse male per la Chiesa. Questa, non che essere una ruina, ha oggi sulla terra un'estensione più vasta, e negli animi un'unità più serrata d'allora. Anzi, delle idee che Dante cantò, quelle solo trovano eco in milioni e milioni di cuori, che fanno capo alla Chiesa. Caddero molte proposizioni della varia scienza alle quali egli credette, ma è sempre intatto il dogma di cui fu espositore sovrano; vennero rettificata molte fra le applicazioni dei criteri della giustizia che egli fece agli uomini e agli istituti, ma il concetto che egli ebbe ed eroicamente propugnò di giustizia, dura sempre identico ed invitto nel pensiero cristiano; potremo domandarci se furono realmente virtuosi o viziosi coloro che nel poema egli ci dette per tali, ma quel che sia la virtù o il modo di riconoscerla e d'attuarla, il Cristianesimo ce lo detta ancora negli stessi termini in cui lo dette a lui; la patria e l'umanità acquistarono altri regimi e ordinamenti da quelli ch'egli vide, o rimpianse, o bramò, ma l'amor di patria coordinato a quello del genere umano noi lo apprendiamo dalla dottrina di Cristo nella stessa maniera con cui egli lo apprese. E tutti gli affetti per cui cerco il fine supremo dell'uomo e trovo la via di raggiungerlo, sono quelli stessi che danno immutabilmente altrettanta ansia e indicano uguali strade a schiere innumerevoli. Ecco perchè, non solo nella forma eccelsa in cui ci parlo, ma nelle stesse principali cose che ci disse, la sua parola ci suona oggi dentro col medesimo significato e valore con cui la udirono i contemporanei: ecco perchè il durare e l'accrescersi della sua fama, l'esser egli altrettanto venerato che famoso, non poggia solo sulla vitalità dell'espressione bella, in grazia della quale vivono ancora oggi i poeti pagani, ma sulla perduranza fra i posteri di quel che amo' e venero'.

La stessa giornata odierna, in cui celebriamo il natalizio del Pontefice vivente, mecenato primissimo delle feste dante-

sche, ci ricorda che l'istituzione pontificia esaltata da Dante — se anche egli per ire di parte inferì contro le persone di taluni fra i pontefici — è quella stessa del tempo suo, e non se n'è mai interrotta nè la successione, nè l'importanza, nè le provvidenze mondiali. In un punto solo egli oggi vedrebbe e saluterrebbe un mutamento. Per le procelle che la nave di Pietro deve, non meno che ai suoi tempi, affrontare, può ben dirsi ancora con lui come « il gran manto » continui a pesare siffattamente

che piuma sembran tutte l'altre some;

ma questo peso non nasce più, come per l'altro papa genovese, il dantesco Adriano V dei Fieschi, dalla necessità di « guardare il gran manto dal fango ». Si sono da secoli provvidenzialmente dileguate d'intorno al papato le fazioni che minacciavano d'infangarlo, o le leggende delle fazioni, a cui troppo spesso Dante credette, che lo tacciavano d'infangato. Oggi, e da lunga stagione, il gran manto è oggetto bensì d'avversioni più velenose e profonde che non fosse allora, ma la sua purezza è così splendida, così riconosciuta anche dai nemici, che il guardarlo dal fango non è più nè una difficoltà nè un peso.

## II

Noi celebriamo Dante come poeta. Chi troppo astraendo dalla sua poesia lo celebrasse come filosofo, o teologo, lo esporrebbe ai confronti con altri filosofi o teologi maggiori a lui. Il luogo unico a cui egli fu innalzato pian piano da una rinomanza che sempre più si consolida e rifulge, gli spetta come uomo d'arte. Ma quest'arte, in quanto ha ricevuto e serbato in sè ispirazione anche dalla filosofia e dalla teologia; in quanto ha riverberato sopra di questo il lume suo, non la possiamo, per un puro culto estetico, separare da esse. Noi ci poniamo in mezzo, tra quegli antichi che portarono a cielo la scienza di Dante, di cui la sua poesia non sarebbe stata che un'efficace e ornata divulgazione, e quei moderni, che onorando in lui giustamente il poeta, considerano la contenenza dottrinale del poema come « una massiccia struttura, tutta ricoperta da tenace e fiorente vegetazione, cosicchè si deve guardare a questa fiorente vita di

rami e foglie e fiori, e non alle pietre che vi stanno sotto». Così lasciamo da parte tanto coloro che credettero far diventare più grande la *Comedia* dando ciò che in essa è passione e fuoco per eccelsa dottrina speculata a freddo, quanto coloro che, a cominciare dalle esagerazioni d'un grand'uomo, Gian Battista Vico, pensarono che la scienza teologica, piuttosto che vantaggio gli apportasse nocimento; che « se egli non avesse saputo affatto nè della scolastica né di latino, sarebbe riuscito più gran poeta »; che per intendere la sua bellezza si debba « tralasciare ogni morale e molto più altra scienziata cognizione ». Noi guardiamo al poeta, ma ad un poeta fatto più vivo, più alto, più fecondo dai pensieri di cui amorosamente si nutri e dagli intenti a cui appassionatamente si volse.

Artista, egli ha ragione di ricevere omaggi più solenni, che se anche nelle varie scienze avesse raggiunta la stessa originalità, la stessa sommità che raggiunse nell'arte; nè abbiamo bisogno di risolvere in favore dei poeti la vecchia questione, se la civiltà umana debba più alla scoperta delle verità scientifiche, o al canto di essi: non abbiamo bisogno di confessare col Montaigne la superiorità della gran poesia sulla ragione, o di dire che nessun beneficio è pari a quello con cui i carmi, sia pure per un istante, eccitano ogni nostro valore e ci rapiscono alla cima più eccelsa del sentimento e dell'immaginazione. Ci basti riconoscere che quelli fra gli uomini grandi hanno naturalmente più gloria, il cui ricordo non può separare la loro opera da una loro rievocazione; che per noi non soltanto *furono* ma *sono*. E ciò accade in particolar modo per i poeti. La scienza, fondata che sia, sopravanza i suoi fondatori, accrescendosi delle fatiche di chi loro succede; cosicchè di rado una verità di qualunque specie, scoperta dai primi, è da noi adottata senza aggiunte posteriori e colla necessità di richiamare il merito d'un solo. L'umanità usa il telescopio, ossia un istrumento perfezionato da tanti, che non ci tiene presente il primitivo canocchiale di Galileo; una macchina elettrica, della quale la pila di Volta fu il primo germe, non è più visibile. Possiamo nei nostri studi, nelle nostre applicazioni valerci dell'impulso dato dai due grandi, senza che il loro nome debba per forza tornarci ad ogni minuto sul labro. La stessa

filosofia, sebbene in misura minore, vive di conquiste progressive che assorbono e in qualche modo cancellano le precedenti. Ma i sogni di un poeta non si possono nè mutare nè perfezionare; tali ci esaltano quali uscirono dalla mente creatrice; cosicchè egli vi è sempre vivo ed astante. E quando noi domandiamo alla poesia il colpo d'ala che porti in alto la nostra anima, vacillante ed inquieta; quando a ciò dobbiamo richiamare le stesse parole che, sia pure molti secoli prima, il poeta proferì, egli, fra coloro che per la forza dell'ingegno *pertransierunt benefaciendo*, non *pertransivit*: non *fu* ma *è*: viene invocato come benefattore d'ogni ora, non come benefattore trascorso.

Senonchè il primo e fondamentale di questi omaggi, ossia il leggere Dante a dovere, come può rendersi? Fu recentemente e autorevolmente detto che per intenderlo quale poeta « noi uomini colti dobbiamo sapere avvicinarci a Dante, procurando che la nostra cultura, che è mezzo alla più agevole e piena comprensione, non si cangi in ostacolo e non s'interponga tra il nostro orecchio e l'opera ». Tuttavia si prende con misura l'ammonimento. Perdere di vista la genuina indole e complessività dell'opera di Dante per minuzie pedantesche, no: ma non poniamo da parte l'enorme elaborazione, che in ogni età i commentatori, sia notando e ponendo mille questioni e tentando di risolverle, sia chiarendone le allusioni storiche oscure, sia richiamando come intorno ad un centro la notizia d'idee, di cose e di persone a cui il poema accenna anche lontanamente, fecero del testo. Esso ha accresciuto, se non sempre soddisfatto, l'interesse che la sua lettura suscita. Ed è interesse che rifluisce nella compiacenza estetica, poichè tutto ciò che anche indirettamente aumenta la nostra attenzione sopra l'opera d'arte ci fa sentire di più il gusto della sua bellezza, e dà ai commentatori anche troppo sottili, anche cavillosi, una giustificazione artistica, che fa ritenere un po' spicciativa la sentenza del Manzoni: « in arte ciò che non si capisce subito non merita d'essere capito ». Lo stesso sforzo incessante di così gran numero di dotti, per ritrovare e rivivere compiuto il pensiero che tanti secoli prima passò per la mente d'un uomo, è in fondo uno spettacolo estetico, che circonda l'opera e ne rende più espressivo il valore.

Anzi, talvolta l'arte di Dante, anche come arte, ha avuto bisogno di chi rivelasse

..... cio' che s'asconde  
sotto il velame degli versi strani.

Se, per esempio, noi avessimo preso alla lettera le tre fiere che gli impediscono il cammino al diletto monte; se il molteplice commento non ci avesse indicato che esse sono allegoria e quale allegoria, tutta la necessità del viaggio nei tre mondi per sfuggire alla loro minaccia, ci sarebbe apparsa artisticamente sproporzionata e grottesca. No: costretti come siamo a seguire in molti luoghi del poema il senso allegorico piuttosto che il senso letterale per le stesse necessità della giusta valutazione dell'arte, e quindi a tener presenti le investigazioni dei commentatori, noi dobbiamo cercare in altro la ben invocata freschezza delle nostre impressioni: cercarla in una speciale libertà di scelta dinanzi a lui. L'allegoria generale che investe tutto il poema, quella possiamo un istante metter da parte, e leggerlo nel suo significato reale. Essa ne sarà rispettata ugualmente, perchè ritornerà poi agli occhi nostri, in diversa maniera e più efficace e geniale.

### III

Che cos'è questa generale allegoria? Ripeto cose elementari. Dante pellegrino pei tre mondi è l'umanità che non può rialzarsi dalle cadute e sottrarsi al peccato se non meditando i suoi destini d'oltretomba. *Memorare novissima tua et in æternum non peccabis*. Virgilio, che lo accompagna per i primi due mondi, della pena e della purgazione, è il contributo che a questa meditazione salutare dà la stessa ragione umana; Beatrice, che prima indica la necessità d'un tal meditare eppoi introduce e scorta l'umanità nella contemplazione del terzo regno, ossia di quello della grazia e della felicità, è il contributo che unica può dar la teologia.

Ebbene, fermiamo invece l'attenzione sopra il senso reale. Nel pellegrino guardiamo non l'umanità, ma Dante stesso; nella prima guida, non la ragione, ma Virgilio; nella seconda,

non la teologia, ma Beatrice. Abbiamo diritto di farlo, poiché simbolo e realtà vi sono così commisti, da formare quasi una tela di colore cangiante. Ciascuno può guardarla dal lato del colore che preferisce, senza far torto alla fusione e all'unità delle tinte. Dante stesso, se pure in lui prevalse l'intento didascalico, si lasciò vincere dall'istinto poetico in modo da fornirci i mezzi per discernere il vero dal simboleggiato.

Il pellegrino, durante tutto il viaggio, da Ciaccio a Cacciaguida, ode profetare casi e rievocare antenati che riguardano strettamente e solo la persona sua, non l'umanità. Virgilio riceve da Omero, da Sordello, da Stazio omaggi che si riferiscono unicamente alla individualità storica propria, non alla scienza umana. Beatrice ricordando

..... le belle membra in ch'io  
rinchiusa fui e che son terra sparte,

allude a caratteri non della scienza divina, ma di donna vera e morta, fosse poi o non fosse propriamente la figliuola di Folco Portinari. Dante stesso ci avvia così a guardare come reali i tre protagonisti di cui fa un simbolo. E la realtà non cancella, ma avvalora questa loro trasformazione simbolica.

Sono tre figure, tanto elevate a tipo, che possono incarnare un ufficio universale senza perdere la propria natura personale. Il pellegrino dei tre regni, rimanendo Dante, parteciperà talmente all'umano e perpetuo contrasto tra lo spirito e i sensi, tra le cadute e le risurrezioni, tra gli abbattimenti e le speranze, che agevolmente sosterrà nel poema l'ufficio di rappresentare l'uomo in genere. La prima sua guida, rimanendo Virgilio, sarà dai suoi pregi, dalla riverenza del Medio Evo, dall'ammirazione dantesca riconosciuto così pieno di giusta sapienza, che ben gli converrà l'ufficio di impersonare le provvidenze della ragione. La seconda guida, rimanendo Beatrice, otterrà dal culto perenne che il poeta nutrì per questa donna, dal culto che i poeti del « dolce stil novo » nutrivano per le alte virtù muliebri, il conferimento di tali perfezioni, che la faranno adatta all'ufficio con cui la scienza divina ci rivela

..... l'eterna luce  
che vista sola sempre amore accende.

Ecco come l'attenzione da noi posta alla realtà dei tre personaggi ci fa tornare in altro modo alla significazione allegorica.

Ma una tale attenzione ci innalza alla comprensione, ci comunica la commozione del poema, ben altrimenti che se noi nell'allegoria sommergessimo la realtà. Dante pellegrino, con quella stessa insistenza, talvolta apparente eccessiva, con cui le anime penanti o purganti vogliono sapere perchè traversi i due regni da vivo, ed egli, o Virgilio per lui, è costretto a ricordare ogni volta la sua caduta, da cui non c'è altra redenzione, ci dà il senso di un martellare continuo della sua coscienza per i commessi errori. Questo tormento culmina e si placa finalmente al sommo del Purgatorio. Beatrice ironicamente gli chiede :

come degnasti d'accedere al monte!

Egli, chinando il viso, si specchia nell'acqua del « chiaro fonte » e se ne ritrae inorridito,

tanta vergogna mi gravo' la fronte.

Tuttavia resta « senza lagrime e sospiri », perchè ella gli pare superba, e

.....d'amaro  
sente il sapor della pietade acerba;

Poi, solo quando ode dalle angeliche donne che le fanno corona

.....compatire a lui, più che se detto  
avesser: Donna perchè si lo stempri?

allora è colto dall'intenerimento:

io gel che m'era intorno al cuor ristretto  
spirito ed'acqua fessi, e con angoscia  
per la bocca e per gli occhi uscì dal petto;

cosicchè quando Beatrice esce nel lungo ma soave rimprovero, egli l'accoglie con un nuovo e refrigerante pianto. Dante pellegrino, perchè batte il petto suo e non quello del genere umano, perchè confessa colpe sue e non quelle del prossimo, perchè ci svela in sè e non in altrui il sentimento tutto individuale di ciò che ha d'aspro e di dolce, d'umile e di salutare il ri-

morso, ci apre dinnanzi non un trattato, ma un libro di confessioni e s'impadronisce dell'animo nostro colla potenza dell'esempio, nel quale ciascuno di noi ritrova sempre sè stesso, assai più che in qualunque descrizione dottrinale delle comuni miserie umane.

L'efficacia della ragione nella salvezza dell'uomo è fatta viva nel poema, perchè Dante l'ha impersonata nel Virgilio vero,

Virgilio dolcissimo padre,  
Virgilio a cui per mia salute die'mi.

Egli traduce quell'ammirazione, quella tenerezza filiale che verso alcuno dei sommi si porta in gioventù — e gran parte dei sentimenti di Dante sono giovanili, e riprova di quel che ben disse Alfredo De Vigny: « i capolavori si compiono in età matura sopra traccie fissate nella giovinezza ». — Egli traduce quel che proveremmo noi stessi se ci potessimo incontrare nell'ombra di Dante

ed umilmente ritornar vèr lui  
ed abbracciarlo ove il minor s'appiglia.

Lo sepper coloro — ed era un mio parente fra di essi — che nel 1865 a Ravenna furono d'improvviso chiamati alla Chiesa di San Francesco, perchè nel picchiar contro un muro s'era sentito un vuoto, e assisterono trepidanti alla demolizione, e quando, dopo centinaia d'anni in cui s'era invano cercata, apparve la piccola bara con entro le ossa di Dante, s'inginocchiarono e piansero. Così, quel Virgilio che Dante s'immaginò di vedere, non fu potente sopra di lui per le sole argomentazioni razionali, ma per l'aspetto di soave paternità che assume sul discepolo e per la dedizione affettuosa con cui questi gli si affido'. L'ufficio virgiliano fu bensì quale alla scienza umana si addiceva, ma la forza di esso fu negli effetti che l'entusiasmo suscito' fra Dante vivo e Virgilio personalmente rievocato.

Del pari l'efficacia della scienza divina che Beatrice incarnò. La donna, che dai primi anni egli aveva cantato come apportatrice d'ogni buon pensiero e ispiratrice di umile carità, tanto che chi la vede

diverria nobil cosa o si morria;

la donna, a cui

quando di carne a spirto era salita,

aveva promesso « di dir di lei quello che non fu mai detto d'alcuna »; la donna, dalla cui esaltazione poetica dirà nel *Paradiso* di non aver cessato mai:

dal primo giorno in cui vidi il suo viso  
in questa vita, insino a questa vista  
non è il seguire al mio canto preciso;

questa donna ha nel suo stesso amore umano, ricevuto e dato superiormente, il primo germe della sua attitudine ad elevare a Dio; è chiunque abbia esperienza di questi vincoli reali e sacri può farle fede di ciò.

È nell'insufficienza dell'uomo alla diretta visione della luce eterna questo cercarne un riverbero minore e più sensibile in occhi diletta, come

..... un vestigio  
mal conosciuto che quivi traluce;

questo prendere da un cuore eccelso, come da esempio attraente, la norma viva e precisa dell'operare in conformità della legge superiore;

.... vedere in Beatrice il mio dovere  
o per parole, o per atto, segnato;

questo aver coscienza d'essere innalzato fino a lei per essere liberato a volo più alto di lei; questo rassegnarsi di lei ad essere un tramite nostro al di là di sé;

E si' tutto il mio amore in Dio si mise,  
che Beatrice eclisso' nell'oblio;  
Nè le dispiacque.....

E nel poema, da un sentimento così vivace, così consono agli impeti della imperfetta natura umana, la liberazione dell'anima prende un colore e un calore, una verosomiglianza così appassionata, che nessuna adesione dell'intelletto di Dante alla pura dottrina teologica avrebbe potuto ottenere e diventare tanto

comunicativa all'animo nostro. Da questo sublime amore umano, fatto strada all'amore divino, nasce la credibilità e la potenza espressiva di tutte le trepidazioni e gli slanci con cui dinanzi allo spavento del fuoco liberatore, rimasta vana ogni altra persuasione tentata da Virgilio, egli finalmente vi si getta per un argomento solo:

..... or vedi figlio  
tra Beatrice e te è questo muro.

So bene che ad alcuni interpreti, almeno dei secoli scorsi, questa restituzione di affetti reali ed umani alla *Comedia* che la riverenza generale aveva chiamato divina, avrebbe potuto saper di menomazione se non di profanazione; d'un torto a Dante pensatore e maestro in divinità, al *nullius dogmatis expers*.

Ma a questi scrupoli io contrappongo un brano delle Confessioni di Sant'Agostino:

« Avvenne che io ed ella ci stessimo soli appoggiati ad una certa finestra da cui vedevasi l'orto intorno della casa che ci albergava colà presso ad Ostia: dove allontanatici dal tumulto, dopo la fatica del lungo viaggio, ci andavamo ristorando e preparandoci al navigare. Quivi parlavamo adunque insieme soli con gran piacere, e scordandoci le cose passate e stendendoci a quelle che avevano ad essere, andavamo ricercando fra noi, alla presenza della verità, che sei Tu, qual dovesse essere la vita eterna dei Santi cui nè occhio vide, nè orecchio udi', nè sali' mai un cuor d'uomo. Ce ne stavamo non pertanto con la bocca del cuore aperta verso quell'onda suprema del fonte tuo, fonte di vita, che è appresso a Te, acciocchè d'indi spruzzati, secondo la capacità nostra, venissimo in qualche modo a pensare una sì gran cosa. Or mentre il ragionamento erasi condotto a quel termine che qualunque dilettazione di sensi tratta da qualunque splendore di bellezza corporea.... non era neanche da nominarsi — alzandoci con più ardente affetto.... scorremmo a grado tutte le cose corporee e lo stesso cielo.... E salivamo ancora più interiormente.... e venimmo alle menti nostre e passammo oltre anche ad esse e arrivammo.... alla contrada della ubertà indeficiente, onde tu pasci i servi col

pascolo della verità, e la vita è la tua sapienza. Or mentre ella ed io parlavamo e ce ne stavamo a bocca aperta rivolti ad essa, ecco giungemmo a toccarla un poco con un colpo di tutto il cuore, e sospirammo e lasciammo ivi legato le primizie del nostro spirito e tornammo allo strepito della bocca nostra ove la parola comincia e finisce.»

Ditemi : in questa sacra meravigliosa ascensione, che solo Dante emulo', vi ha turbato mai che chi conversava con Santo Agostino non fosse la personificazione della scienza umana e teologica, ma fosse una donna viva e vera, viva e vicina a morire, viva e più amata per questa presentita morte ; che fosse soltanto Monica, la madre di lui ? Provatevi a porre un'allegoria nel luogo di essa e vedrete se invece di crescere la dignità, non avrete spento la fiamma colla parola sublime !

#### IV

Guardata la *Divina Comedia* nella sua immediata realtà, cioè unicamente come poesia, la varia dottrina e teologica e filosofica e cosmografica e giuridica e politica non ne diventa tuttavia, come agli esteti parve, nè una pesante superfluità nè una semplice impalcatura ; ma rivela il valore che essa ha « in funzione d'arte ».

Non è stato posto mente all'ufficio che l'erudizione umana e divina sparsa a piene mani nel poema ha nello stesso svolgimento artistico dell'opera. L'ufficio è di rendere più verosimile ciò ch'egli descrive cantando, e quindi farcene sentire più immediatamente la realtà poetica e plastica. La meravigliosa fantasia colla quale egli ha costruito i tre regni ha questo di particolare, che nulla v'abbia da apparire arbitrario, che da noi si debba riconoscerne la necessità e la verità, non meno di quella delle figure umane che crea e dei fatti storici che narra. Nell'atto stesso in cui fabbrica del suo l'ordinamento dei mondi ultraterreni, egli ci vuol persuadere che di suo non ci ha messo nulla ; che l'architettura del molteplice seggio ove le anime secondo la diversa sorte loro son collocate ; che le pene, le purgazioni, il premio assegnato ad esse ; che l'inframmista apparizione dei demoni, degli angeli, della corte divina, tutto è ine-

vitabilmente determinato sia dalla natura delle colpe e dei meriti, sia dagli uffici e dai gradi della gerarchia infernale e celeste; di modo che sia tolta dal lettore ogni impressione di temerarie e ingiustificate immaginazioni dantesche, e si senta che le cose più immaginarie sognate dal poeta non potevano essere che così. L'erudizione ha nella *Comedia* lo scopo e produce l'effetto di spiegare e confermare quel ch'egli racconta. Ecco il contributo tutto poetico che lo sfoggio dottrinale dà ai fantasmi e alle immagini. Nel primo canto del Paradiso, allorchè egli guardando Beatrice, che fissa gli occhi nel sole con maggior intensità d'un'aquila, incomincia il suo volo di sfera in sfera non accorgendosi di varcare gli spazi più rapidamente della folgore, quanto non toglie all'arbitrio di quest'invenzione, quanto non ce la rende più certa e più bella il commento teorico con cui egli ci spiega che questo precipitoso ascendere per gli spazi è nell'ordine delle cose, perchè l'anima liberata segue le sue leggi, come il fuoco che non può non volgersi in alto, alla sua sfera naturale:

Non dèi più ammirar, se bene estimo,  
 lo tuo salir, se non come d'un rivo  
 che d'alto monte scende giuso ad imo.

Maraviglia sarebbe in te, se privo  
 d'impedimento giù ti fossi assiso,  
 com'a terra quieto fuoco vivo.

Così per virtù della scienza dei suoi tempi, che non s'intromette come intrusa nel verso, ma sigilla negli animi la realtà di esso, quel volo acquista una naturalezza, una snellezza, che la fantasia pura non gli avrebbe dato. La scienza fa quindi opera poetica.

Ma al di là d'un tale ufficio, tutto ciò che la fede e lo studio insegnarono a Dante, tutto ciò che di essi entro' nel poema, non valse soltanto a dare a lui, come fu autorevolmente detto, una fermezza di giudizio per cui nulla in lui è dubitativo, ma tutto fortemente creduto e voluto; valse ad assai più, cioè a far entrare come elemento vivo di poesia le nozioni scientifiche o rivelate, in grazia di due cose che egli aggiunse alla meditazione e alla convinzione: cioè dell'entusiasmo nel contemplare e del-

l'amore pei veri contemplati. Il concetto della virtù ch'egli trasse con rigorosa precisione dal Cristianesimo non rimase una dottrina accettata, ma diventò passione. Egli non solo la tiene con sicurezza, ma se ne esalta, cioè ne fa poesia, e risolve la questione dei rapporti fra la morale e l'arte, mostrando col fatto che la morale, purchè non soltanto accolta ma amata, è arte. Chi ha letto i versi intorno a San Domenico :

Spesse fiate fu tacito e desto  
trovato a terra dalla sua nutrice,  
quasi dicesse: « Io son venuto a questo ».

O padre suo veramente felice,  
o madre sua veramente Giovanna  
se interpretata val come si dice!

Chi ha letto i versi su San Francesco :

Quando a colui che a tanto bel sortillo  
piacque di trarlo suso alla mercede  
ch'egli acquisto' nel suo farsi pusillo;  
ai frati suoi siccome a giusto erede  
raccomando' la sua donna più cara  
e comando' che l'amassero a fede,  
e del suo grembo l'anima preclara  
mover si volle, tornando al suo regno,  
ed al suo corpo non volle altra bara;

chi ha letto questi versi dica se quella lirica nata dalla morale e dalla virtù non sia lirica. E nel nome di Dante ammonisca tutti coloro che ritengono il bene essere fuori dell'arte, quanto coloro che ritengono essere arte il bene in sè solo, senza elaborazione d'entusiasmo e d'amore.

Così fece per la giustizia. Finchè siamo sulla terra la varietà delle azioni umane ha essa sola il rilievo plastico che può dar luogo a poesia. La norma di giustizia con cui misurarne il valore; la verità di questa « ragione indipendente dall'esempio »; lo sforzo che si faccia per

vederla dentro il giudizio divino,

rimangono spesso una fredda e non poetica astrazione di men-

te. Ma Dante, che non solo seppe del Cristianesimo cio' ch'è giusto, ma lo bramo' svisceratamente, col trasportare che fece la storia umana nei tre regni, dove la giustizia non solo impera unica, ma fissa la sorte visibile e svariatissima delle azioni compiute quaggiù e delle passioni che lo determinarono, rovescia i modi di vedere; rende palpabili e poetici i modi in cui la giustizia si opera, talchè essa diventa elemento plastico e poetico della visione.

Nel Paradiso stesso,

in questo miro ad angelico templo  
che solo amore e luce ha per confine,

là dove sembra al più che la costruzione si risenta troppo dei materiali teorici, convien ricordare l'effetto poetico che essa, contemplata da lui dopo e prima d'averla compiuta, produce nel suo estro e che la illumina e vivifica tutta. Bene fu detto che la stessa didascalica vi è poesia, perchè vi esprime « la virtù dell'atto d'indagare e insegnare, la quale si compiace e gioisce di se stessa ». Dove una maggior commozione artistica di quella dell'ultimo canto, quando riassume nel cuore la visione intera ?

..... più di largo  
dicendo questo mi sento ch'io godo.

Dove un *eureka* più ineffabile di quello del secondo canto quando la invenzione paradisiaca non è ancora gettata in carta, ma egli già la pregusta tutta ?

O voi che siete in piccioletta barca  
desiderosi d'ascoltar, seguiti  
dietro al mio legno che cantando varca,

tornate a riveder li vostri liti,  
non vi mettete in pelago; chè, forse  
perdendo me rimarreste smarriti.

L'acqua ch'io prendo giammai non si corse.

Così l'arte sua comprende, ravviva e trasforma in sé cio' che parrebbe materia morta; che per mezzo del dogma e delle

nozioni profane pareva dovergli occupare soltanto la gelida mente.

Senonchè il divino e l'umano, rivelatigli dalla fede e dalla scienza e tutti assommati nella nozione e nell'adorazione di Dio, mentre in lui diventano arte e per mezzo dell'arte si elevano in lui ad un'altezza per cui egli pareggia e supera coloro stessi che di queste verità non furono soltanto apprenditori profondi, ma scopritori geniali, quelle discipline riprendono una propria dignità distinta, perchè ad esse si deve in molta parte l'ispirazione di lui. La sua arte, che dette alla materia divina il tributo d'un'incomparabile bellezza, ricevette da quella materia la capacità di diventare fino a tal punto bella. Ecco in che consiste il vero valore apologetico dell'opera dantesca. La Fede « ai trionfi avvezza » non si rallegra di questo trionfo nuovo, sol perchè un tale ingegno si sia chinato anch'esso al « disonor del Golgota », ma perchè nel fargli raggiungere una sì straordinaria « altezza » essa ebbe una potenza precipua e diretta. Per quanto fosse eminente la virtù artistica ch'egli sortì, non sarebbe giunta a così incomparabili cime se il vero ed il buono da lui contemplati e adorati, non avessero avuto in sé tanta sommità ispiratrice. Chi attribuisce la perfezione dell'arte ad una sola legge autonoma che la governi, alle sole facoltà di chi la eserciti, dimentica che gran parte del valore d'una rappresentazione sta nei pregi di ciò che vien rappresentato; che l'artista più d'un creatore è un tramite, più d'un faro è uno specchio; che quando egli da dentro ascende, conviene che una virtù dall'alto discenda, come per le meteore elettriche, per le quali nè tutto il fluido sale dalla terra, nè tutto cala dalle nubi, ma muovono dalle opposte parti insieme, e quando a mezza via s'incontrano, allora la folgore scoppia.

I misteri celesti ebbero bisogno di Dante per parlarci in tutto il loro splendore, ma Dante per riuscire così splendido ebbe bisogno dei misteri celesti: della « verità che tanto ci sublima ». Quando disse che nel poema sacro « han posto mano e cielo e terra », quel « posto mano » non fu un modo di dire, un ripetere che egli avrebbe « descritto fondo a tutto l'universo », ma che l'universo veduto in Dio, sarebbe stato in gran parte l'autore diretto della propria glorificazione poetica. Così, se è

lecito spiegarsi con altro esempio, insigne seppur minore, credete voi che la maggior lirica, forse, destinata a celebrazione d'un eroe singolo, il 5 *Maggio*, fosse tutta dovuta al genio del cantore lombardo e non in gran parte alla tragica grandiosità dell'eroe commorato? Fu scritta da due poeti: Napoleone e Manzoni il quale lo confesso' quando disse: « Che volete? Il morto portava il vivo ». — Così la *divina comedia* fu scritta insieme dalla fede e da Dante. Può l'ingegno umano, come in Giacomo Leopardi, cantare mirabilmente per vigor suo la vita, anche sullo sfondo d'una gran negazione, ma ci sono certe vette ultime che solo un cristiano può attingere. E per questo, secondo la giusta parola del Carducci, « Dante ebbe certi suoi tocchi che nessuno ebbe prima, nè ha avuto più. »

Bene perciò i cattolici celebrano in Dante i fasti della fede, non solo per la testimonianza che in così gran fedele le dette, ma per quella che, mediante lui, la Fede dette a sè stessa.

..... in questi versi  
più si concepirà di tua vittoria.

Nè con ciò' trasformano Dante, come si temette, in un simbolo: lo considerano in tutta la sua rigorosa e storica verità.

## V

E colla glorificazione contemporanea del poeta e delle fonti superne onde la poesia gli nacque, i cattolici continuano l'opera di lui, raccomandando ancora l'intento finale che lo mosse, e ch'egli stesso dichiarò nella lettera a Can Grande della Scala: « Rimuovere i viventi di questa vita dallo stato di miseria e condurli allo stato di felicità », ossia sollevarli dalla selva selvaggia delle basse passioni fino alla libertà che solo può venir dalla grazia. Unitamente alla bontà « che è dilettevolissima » egli intese far servire il diletto della bellezza, più agevole e più pronto. Dante non volle essere soltanto un poeta, ma per mezzo della sua esperienza dolorosa e umilmente confessata di colpe, d'inquietudini, d'aspirazioni, farsi umile maestro delle vie della vita.

Potremo noi con una sterile ammirazione e compiacenza

menomare l'ufficio ch'egli si dette, e in grazia del dono inarrivabile che ci porse respingere il beneficio a cui lo ordinò; dichiarargli che il magistero che lo fece « per più anni macro » non si tocca; che immemori della « dilettoissima bontà » noi prendiamo per fine quel che in lui fu soltanto istrumento ?

Se trascurassimo per il poeta l'educatore, faremmo torto anche al poeta. Perchè, come la sua poesia non sarebbe sorta senza le ispirazioni superiori, così non sarebbe stata tutta animata e calda s'egli l'avesse concepita come cosa da morire in sè stessa, da non tradursi nelle opere di coloro che l'avrebbero ammirata. Dante non è un letterato, è un uomo d'azione; la sua arte non è un esercizio di diporto, ma un atto. Nata liricamente, anche dove è drammatica, cioè da uno sfogo di tutto il cuore, sicchè « la vampa del suo desio esca »

segnata bene dall'interna stampa.

sa che sarebbe parola vana se non si traducesse in atti anche nel cuore di coloro che l'ascolteranno. Povera infatti la bellezza, se invece d'avvalorare in sè tutti i sentimenti o i consigli che riveste, li vedesse agghiacciati dall'essere esaltata immobilmente !

Quel poema, che non è se non lo sceneggiamento delle vie della salute; fatto coll'umiliazione aperta dell'uomo pentito e sperante; che si affida per aiuto all'autorità umana di un maestro riverito, coll'abbandono più tenero che un discepolo abbia mai fatto di sè; che si lascia elevare da uno spirito muliebre a lui congiunto dal più purificato ed etereo amore umano che mai abbia fatto battere un cuore; quel poema ove il reale e l'ideale hanno voci così insuperate, che quando egli vola, tutti gli altri idealisti sembrano rassentar terra, e quando egli sta fermo alla terra tutti i realisti sembrano camminare sui trampoli; quel poema, d'una rapidità di tocchi che fa parer prolissi e lenti tutti gli altri poeti; che della verità non ci dà solo il lume ma il baleno; che alterna la tracotanza, la soavità, l'estasi, non può rivivere nella lettura nostra se non con intima disposizione agli scopi da cui fu generato. E se dal secolo XVIII in poi, i rinnovati ammiratori di Dante errarono così spesso, facendolo servire a nobili aspirazioni patrie che non

potevano coincidere con quelle di lui, o a tristi ire di parte che in lui oggi sarebbero cadute, se ne venne fuori quella che fu chiamata « interpretazione allotria », tutti attestarono colle loro pretenzioni, anche indebite e anacronistiche, una gran verità pratica : che Dante non puo' chiudersi nei musei dove i capolavori umani sono piuttosto imprigionati che esposti; che bisogna prenderlo come un educatore da seguire in perpetuo ;

che vero frutto verrà dopo il fiore.

E, pur abusata talvolta nelle sue applicazioni, quella verità pratica fù tanto efficace, che nientemeno ne rinacque per non più morire il culto di Dante.

## VI

Una particolare missione egli si detto': essere ministro delle speranze immortali :

si' che veduto il ver di questa corte  
la speme che laggiù ben inamora  
in te e in altrui di cio' conforte.

Ahimé ! si penso' che queste speranze avrebbero avuto il loro compimento colla fine della guerra mondiale ; che presso la tomba di Dante, nel giorno del suo centenario, le genti convocate, secondo l'augurio di Henry Cochin, potessero suggellare una grande opera della giustizia universale umana interamente compiuta. Ahimè ! l'ora di questa grande opera non è venuta nè è prossima. Ancora se è lecito capovolgere un verso di lui, troppe cause fecero agli uomini

parere giusta la loro ingiustizia ;

ancora

superbia invidia ed avarizia sono  
le tre faville ch'hanno i cuori accesi.

La lotta tra la varia cupidigia e quella vera pace, che per ciascuno e pei popoli è soltanto nella conformità col volere divino,

non può cessare. La parola di chi sovraneamente canto' una tal lotta, e le vie per uscirne a vittoria, è parola di ieri, di oggi e di sempre.

Pochi lustri addietro, nella campagna che circonda Bologna, si vedeva errare un mendicante cieco, che appena deposto il violino e accattato le poche monete, chiedeva per carità se alcuno degli uditori gli potesse leggere pagine d'un libro che portava con sè. E traeva di tasca il volume della *Divina Comedia*. Con questa industria riuscì ad impararla a mente tutta quanta. Quando gli parve saperne abbastanza non fece più il solito giro nei dintorni, ma allontanandosi dalla città, con un itinerario ben seguito, andò suonando e mendicando lungo casolari sempre più lontani. E il giorno in cui finalmente tornò a Bologna narro' d'aver sciolto un suo voto, ossia d'aver dormito una notte sui gradini del sepolcro di Dante.

Diamo un significato simbolico al pellegrinaggio di quell'interprete oscuro della poetica anima popolare; estendiamolo all'umanità, per tanti riguardi cieca e mendica, chè attraverso il canto del maggior poeta ode l'allettamento dell'infinito che la chiama. Noi la invitiamo a dormire una notte anch'essa sulla soglia del sepolcro di Ravenna; dormire, come lo intese l'ispirata voce di Giobbe: « dormendo essa aprirà gli occhi suoi ». *Cum dormierit aperiet oculos suos.*

FILIPPO CRISFOLTI.

(Dalla Conferenza letta all'Arcadia in Roma il 10 Gennaio 1921).

---

# Carnet

## de l'Historien

### Contribution à une page d'histoire contemporaine

Dans mon dernier *Carnet* du mois de Mai-Juin, j'écrivais, à propos de la réception enthousiaste faite au Président de la Délégation Égyptienne : « Le défilé a disparu dans un océan de hurrahs et de vivats. La foule se disperse avec une rapidité que guide un ordre parfait. On reste émerveillé de l'enthousiasme unanime qui a fait frémir ces foules et de la *splendide organisation*, issue du patriotisme, qui les a menées et *contenues*. »

Nous sommes dans le pays qui, par force, veut être ce qu'on appelle : la terre du paradoxe. Le 5 Avril, des millions d'Indigènes et d'Étrangers, tous égyptiens, qu'on le veuille ou non, au même titre ou à des titres différents, acclament la patrie. « Des mains se tendent par dessus les acclamations vers la réalisation d'aspirations communes. » Le 20 Mai, — quarante cinq jours seulement plus tard, — les *splendides organisateurs* tournent un peu la tête, que le succès grise... Ils oublient que les foules — tels les fauves — reprennent vite, au moindre relâchement du dompteur, leurs instincts de primitifs violents et féroces. Et cette distraction de quelques secondes, hélas ! nous macule les pages de l'Histoire d'Égypte du sang et de la boue des journées de Mai 1921, où le patriotisme est complètement méconnu, au grand désespoir des *peuples et des conducteurs de peuples*.

Par une coïncidence étrange, juste à cette heure sombre, le courrier apportait à nos lecteurs les pages aigües où un maître du Barreau

égyptien brouille de couleurs chargées d'une méfiance pour le moins injustifiable dans sa *phobie* (1) inopportune, *les Projets de Loi pour la protection des Etrangers*.

Rien ne surprend, au cours de ces événements, plus que la disparition des *splendides organisateurs*. Où étaient-ils ? Et que faisaient-ils ? Des manifestations ? N'avait-il donc pas suffi de celles, retentissantes, de 1919, ou de celles, toutes récentes et pacifiques, du 5 Avril ? Et, à cette heure unique, ne valait-il pas mieux veiller et prier, les bras en croix, comme, dans une occasion aussi grave, Moïse pria et veilla sur la montagne ? Car, hélas ! il est plus facile de contenir un fleuve dans son lit que d'empêcher les dégâts causés par son débordement.

En général, tout extrémiste a tort. *In medio stat virtus*. C'est le monde, et c'est la vie.

A nous, qui n'avons pas à faire de la politique, il nous reste à espérer, pour la beauté de l'Histoire, que, malgré cet accident fatal, nos parlementaires d'Angleterre et d'Egypte ne se troublent pas outre mesure, que l'enquête sur le crime se poursuive avec calme et méthode pour le châtement du coupable, et que tout le monde, dans les deux camps, se rappelle la parole admirable d'un Président de Chambre française devant le geste désastreux d'un fou : *Messieurs ! la séance continue !*

L'Histoire le demande et, — plus — l'exige !

— A propos des Conférences d'Abdel Aziz Bey Fahmy, publiées dans notre dernier Numéro 6-7, Mai-Juin, voici ce qu'écrivit l'*Egyptian Gazette* à la date du 3 Juin :

### **Egyptians and the Mixed Tribunals.**

#### **Substitutes for the Consular Courts.**

One of the most significant portents of the recent atrocities at Alexandria was the rage of the Egyptian mob against the Mixed Courts, which had to be closed for some days and the whole course of justice suspended owing to the disorders. Apart from the murderous attack on Judge Hansson, the President of the 3rd Court of Appeal, there was the equally notable insinuation of Abdel Kader Hamza Effendi, the Editor of the "Ahaly," who in the

---

(1) Du grec φοβέω je crains.

issue of that paper of May 23, declared that a boy was killed by a bullet fired from a window of the Mixed Courts.

But the most important symptom of the sentiments of the Egyptians towards the Mixed Courts is to be seen in an article by Maitre Abdel Aziz Bey Fahmy in the current "Revue du Monde Egyptien," which is one tissue of anti-European feeling from the beginning to the end. Yet this man is supposed to be an "intellectuel" and the great opponent of Zaghloul Pasha within the Delegation! Throughout the article the writer shows his complete mistrust of the European. The whole argument is that the Europeans must now put their trust in the Egyptian to do justice, and he concludes that in the new Mixed Courts the two-thirds majority of the judges, all the Presidents of the Courts, the Procureur General, and (with some slight exception) all the staff, shall be Egyptians. Yet the Europeans are to give up their Consular Courts for such a travesty. As a sample of Maitre Abdel Aziz Bey Fahmy's mentality we extract the following two passages from the article in question. The italics are ours:—

Page 470. 52.-III. L'art. 11 du projet ajoute aux Tribunaux Mixtes existants deux Tribunaux Sommaires, à Port-Saïd et à Assiout, et donne au Conseil des Ministres le droit d'établir d'autres Tribunaux dans d'autres villes..... Nous observons à ce sujet :

1. Qu'il faut se contenter de la création du Tribunal de Port Saïd et supprimer celui d'Assiout, *afin que les étrangers, attirés par la présence de ce Tribunal ne s'infiltrèrent pas dans la Haute-Egypte, ce qui serait dangereux et gênant à la fois pour la population et pour les autorités locales.*

Page 474. D'un autre côté, la disposition exigeant une majorité de deux tiers pour décider une question de fait amènerait indubitablement dans la pratique l'acquiescement des criminels. Car les jurés, dont la moitié appartiendrait généralement à la nationalité de l'accusé, et qui seraient tous étrangers (art. 49) *seraient naturellement portés, dans un pays comme le nôtre, à prononcer des acquittements surtout que le plus souvent les victimes des crimes commis par les étrangers sont des Egyptiens.*

D'autre part, M. Maxime Pupikoper, avocat à la Cour, écrivant dans la *Gazette des Tribunaux Mixtes d'Egypte*, (N<sup>o</sup> 128, du 10 Juin 1921, p. 118) émet les réflexions suivantes qui ne manquent ni de piquant ni d'à propos :

« Le courrier du 24 Mai nous a apporté, dans le crépitement des mitrailleuses, le numéro de Mai-Juin de la *Revue du Monde Egyptien*, dont deux publications « d'actualité » ont bien vieilli, hélas, entre le prote et le lecteur.

« Le *Carnet du Patriote*, sous le titre *Un tournant d'histoire*, trouve

une bien jolie formule pour saluer le retour de Zaghoul Pacha en Egypte : « le présent plein d'espoir reliant l'avenir d'honneur à un passé de travail et de fécondité. »

« Et les conférences d'un leader du Barreau Indigène, l'ancien Bâtonnier Abdel Aziz Bey Fahmy, sur les *Projets de Loi pour la reconstitution des Tribunaux Mixtes*, pour la première fois traduites en français, nous apprennent que les Tribunaux Mixtes devraient appartenir à une majorité indigène, le Parquet devenir purement indigène... Sans doute pour mieux recueillir l'héritage des Tribunaux Consulaires à l'égard des Européens.

« Elles nous apprennent en même temps que le nombre des Tribunaux Mixtes devrait être limité, pour éviter l'*infiltration* (sic) des étrangers, ce qui serait *dangereux* (!) et « gênant à la fois pour la population et pour les « autorités locales. »

« Nous nous sommes occupé aujourd'hui de « l'Avenir d'honneur » que Zaghoul Pacha a rapporté à son pays.

« Prochainement nous réserverons l'attention qu'il mérite à l'*autre danger* auquel serait exposée la juridiction Mixte, si la galère étrangère était trop vivement rejetée du Charybde britannique au Scylla indigène. »

## de l'Idéaliste

### **Autour de la visite du Général Gouraud**

*L'occasion n'a qu'un cheveu.*—Le dicton est banal, mais il est vrai, et je regrette d'avoir à le répéter à l'occasion de la visite d'un homme de la valeur du Général Gouraud.

Le Général Gouraud est venu au Caire au cours du mois de mai. Il y avait longtemps qu'on l'y attendait, que les Syriens, surtout, se faisaient une fête de l'y recevoir. Je me rappelle deux ou trois fausses alertes qui furent données dans ce sens et qui mirent en émoi toute la Colonie. Lors des visites du Général Bailloud et de l'Amiral Mornet, des manifestations de sympathie avaient été, par leur entremise, jusqu'à la France. C'est qu'en dehors de la question du mandat, qui peut ne pas rencontrer l'assentiment de l'unanimité, il y a la question de la France, qui représente pour les Syriens un pays ami d'exceptionnel héroïsme et d'incommensurable grandeur.

La France, c'est le pays des Gaulois qui firent trembler les Romains

jusque dans leur Capitale et pencher la balance du poids de leur épée. La France c'est le pays de Clovis, de St. Rémi, de Charlemagne, de Roland, de Bayard, De Du Guesclin, de François I<sup>er</sup>, de Godefroi de Bouillon, de Louis IX, de Jeanne d'Arc, de Jeanne Hachette, de Louis XIV, de Turenne, de Condé, de Bossuet, de Racine, de Corneille, de Napoléon. La France c'est la protectrice des Chrétiens en Orient, c'est le boulevard de l'honneur et de la Chrétienté.

Et Gouraud — je dis Gouraud tout court, comme on dit Bayard ou Du Guesclin — qu'est-il et qui est-il ?

Gouraud, c'est le sublime amputé qui refusa d'être endormi pour voir détacher son bras. Gouraud, c'est le lion de l'Argonne, c'est le vainqueur des Marais de St. Gond, c'est l'incarnation de la vaillance antique et moderne.

Négligeons, si vous le voulez, sa qualité de Haut-Commissaire de la France pour la Syrie et le Liban, qui peut ne pas plaire à tout le monde — et personne n'en voudra à ceux que grise l'idée de la toute-Indépendance même vis-à-vis du pays foyer du chevaleresque et du désintéressement.

Mais rappelons que tous les Syriens auraient voulu voir le Général Gouraud pour saluer en lui le prototype du courage et de l'endurance françaises, un des vainqueurs de la Marne, un de ceux que la voix publique en France a désignés pour le Maréchalat. Et n'est pas Maréchal de France qui veut. Le Maréchalat ne se brigue pas comme un fauteuil d'académicien ou une quelconque fonction publique. Un Maréchal de France trouve son bâton sur les Champs de la Victoire et de l'Honneur, où poussent les lys et que féconde le sang pur.

Tous les Syriens donc eussent été fiers de voir le Général Gouraud, même les contre-manifestants qui n'eussent su lui manquer de respect, même les petits et les humbles, qui ont travaillé dans l'ombre et le silence pour la Grande Patrie Syrienne et Libanaise, au profit trop souvent de coryphées vaniteux, sans valeur et sans détachement.

Or, c'est tout au plus si une centaine de Syriens ont pu approcher le Général, et, encore, de telle façon, que l'on ne peut même dire : *Non numerantur, sed ponderantur.*

L'occasion, — l'unique occasion pourtant, celle qui n'a qu'un centième de cheveu — fournie aux Syriens de voir le Général Gouraud,

ne lui permit pas de les compter, encore moins de les apprécier. Il en a vu le très petit nombre; quels que soient les coryphées qui se sont présentés devant lui, ou qu'on a appelés à l'honneur de lui être particulièrement présentés, il n'a soupesé de la valeur syrienne qu'un impondérable soupçon.

Ceux qui sont coupables de cette erreur, de cette omission regrettable et irréparable, peuvent se flatter d'avoir bien servi les patries syrienne et française.

Nous nous consolons difficilement à la pensée de ce que n'a pas été l'accueil réciproque du Général et des Syriens du Caire, à la pensée surtout de tout ce qu'il aurait pu être, et nous tenons à ce que le Général sache que les Syriens du Caire n'ont pu le recevoir comme ils auraient voulu recevoir, comme ils avaient le droit, plus que le devoir, de recevoir le Chevalier de France.

C'est notre droit et notre devoir de le dire.

\*  
\* \*

Au dernier moment, nous lisons dans le Journal *La Syrie*, numéro du samedi 25 juin, sous la signature de M. Georges Vayssié :

### Sur la route de Kouneitra

*Le Général Gouraud échappe à un attentat.—Un officier tué.*

Le Général Gouraud a échappé hier à un attentat sur la route de Damas à Kouneitra, Cet attentat abominable fit malheureusement une victime et faillit transformer en catastrophe la visite que le Haut-Commissaire allait faire à l'Emir Mahmoud el Faour. L'Emir, chef des Fadel, et Noury Chalaan, chef des Rouala, avaient adressé au Général une invitation : la tranquillité absolue de la région de Damas et le fait que le Général se rendait à ces invitations l'avaient amené à voyager, comme il le fait dans tous ses déplacements, son automobile marchant très en avant des autres voitures, espacées elles-mêmes pour éviter la poussière.

Le Général Gouraud était parti de Damas pour aller à Kouneitra : dans l'auto le Général était à droite, ayant à gauche Hakki bey. Sur le

strapontin de gauche se tenait le commandant Catroux, sur le siège, à côté du chauffeur Bœuf, était le lieutenant interprète Branet.

A quarante cinq kilomètres de Damas et à un tournant, l'automobile du Général rencontra un groupe de cinq cavaliers, dont trois portaient des uniformes de gendarmes semblables à ceux des autres gendarmes que l'on avait rencontrés de loin en loin le long du chemin. Les cavaliers s'effacèrent pour céder la place à l'automobile qui les dépassa, puis se retournant brusquement, envoyèrent une quinzaine de balles.

Ce fut l'affaire d'un instant, car le chauffeur ayant mis la voiture en grande vitesse put distancer les bandits.

Cependant l'officier interprète Branet, qui s'était immédiatement dressé, reçut deux balles dans la tête, et tué raide, tomba sur la route hors de l'auto dont le pneu de la roue avant et à gauche avait été perforé d'une balle.

Le Général eut sa manche traversée à la hauteur de l'épaule et au poignet, sans être éraflé ; Hakkî Bey fut atteint par trois blessures en seton, à la lèvre, au bras, et à la jambe droite : par miracle ce ne sont que de simples égratignures, tandis que le Commandant Catroux était indemne.

Le chauffeur, ayant gardé tout son sang-froid, et maintenant la direction, emmena la voiture à vive allure, et lorsque les autres automobiles arrivèrent sur le lieu de l'attentat, situé à une douzaine de kilomètres de Kouneitra, l'automobile du Général avait déjà disparu dans la direction de cette ville.

Le Général Goybet, les Commandants Canonge et Foret, le Lieutenant Jacquet, Messieurs Carlier et Lyautey, firent faire demi-tour aux voitures qui renfermaient Mademoiselle Gouraud et Madame de Longuemare, et firent feu sur des cavaliers encore visibles sur la crête voisine. Ceux-ci ripostèrent sans atteindre personne.

La suite du Général poussa dans la direction de Kouneitra, pendant que dans l'une des autres voitures on déposait le corps du malheureux officier pour le transporter à Damas.

Une réception enthousiaste attendait le Général chez l'Emir Faour, qui avec Noury Chaalan, se montra profondément indigné de cette insulte faite à son hospitalité par des bandits venus sans aucun doute du sud, et qui s'étaient glissés sur son territoire pour tenter le coup.

Après la réception chez l'Emir Faour, et le déjeuner qui suivit, le retour vers Damas s'opéra sans incident.

« Il serait profondément injuste d'imputer l'attentat à des éléments quelconques de la population dont l'attitude n'a cessé d'être non seulement correcte mais encore chaleureuse ».

C'est ce que le Général Gouraud a tenu à déclarer au banquet de quatre-vingts couverts qu'il offrait le soir aux notables et à la Municipalité. Tous les convives parmi lesquels les chefs religieux, le Cadi, le président de la Municipalité, s'unirent pour exprimer leur indignation et pour féliciter le Général d'avoir échappé à cet abominable attentat.

Le Général ajouta : « Cet attentat qui a coûté la vie à un des mes officiers, sur le corps duquel je me suis incliné respectueusement, en épingleant la croix de la Légion d'honneur, cet attentat souligne davantage l'unanimité de l'accueil si chaud que j'ai reçu de toutes les populations, non seulement citadines mais bédouines de l'Etat de Damas. Je ne peux considérer, après avoir été si bien reçu, que l'on pût rendre le moins du monde ces populations responsables d'un attentat commis par une poignée de criminels étrangers au pays. L'œuvre commune fut cimentée dans le sang. Moi, qui me suis souvent battu, je considère comme un honneur d'avoir été aujourd'hui à côté de Hakki bey ; oui, je fus, moi Général Français, à côté de votre Gouverneur : c'est bien. »

Tandis que le Général prononçait ces paroles, la foule manifestait et acclamait le général car la nouvelle s'était déjà répandue à travers Damas.

Il faut noter que le Général a tenu à récompenser le chauffeur de son sang froid : le chauffeur Bœuf reçoit la médaille militaire.

Coïncidence curieuse : le lieutenant Interprète Branet qui a trouvé la mort dans ces circonstances tragiques ne devait pas accompagner le général : le Lieutenant Jacquet lui céda sa place au moment du départ.

Dernier détail : l'automobile du Général a eu à sa gauche les agresseurs qui ont cru viser le conducteur dans la personne du malheureux officier interprète.

G. VAYSSIÉ.

Dieu nous a conservé le héros dont la France et la Syrie ont besoin à l'heure présente et pour longtemps encore. Nous L'en remercions.

La masse de télégrammes de félicitations qu'ont reçues le Général et Hakki Bey, Gouverneur de Damas, eussent empêché la nôtre de leur

dire suffisamment l'indignation que nous a causée cet attentat stupide. Quand donc les bandits de ce genre comprendront-ils que le sang des martyrs, *sanguis martyrum*, n'est pas précisément celui dans lequel, pour les étouffer, il faille noyer les aspirations de patriotisme et d'honneur !

Le Général Gouraud, et Hakki Bey El-Azm voudront-ils bien trouver ici l'expression de toute la reconnaissance de la *Revue du Monde Egyptien* envers Dieu, à l'occasion de leur salut.

Le sang du lieutenant Branet fécondera le sol de Syrie pour continuer à en faire, dans l'avenir, plus encore que dans le passé, la terre où germent les initiatives généreuses pour le Bien, pour le Beau, et pour le Vrai.

## du Critique

En terminant un savoureux article sur la Conférence que nous avons eu la chance de reproduire *in extenso* dans ce même numéro, et où M<sup>e</sup> Eddé traite de façon substantielle et attachante la question du Droit en Syrie, M<sup>e</sup> José Caneri, notre précieux collaborateur, écrit :

« C'est une justice à lui rendre, que M<sup>e</sup> Eddé a su agiter ces graves problèmes avec un doigté que je lui envie, hélas, sans espérer l'égaliser. En dehors du travail formidable que sa conférence suppose, — en dehors de l'ordonnancement de la matière, de la clarté de l'exposé, de l'astuce des préparations et de la drôlerie concentrée des parenthèses, — ce dont je lui sais le plus gré, ce qui m'a spécialement ravi dans cette aventure d'une heure ce fut l'art prodigieux qu'il a déployé pour faire entendre en transparence, quelques vérités opportunes. Souventes fois, Caracalla ou le Calife Haroun Al Rachid ont reçu par procuration la volée de bois vert qui nous était destinée. Elle n'en est que plus sûrement arrivée à destination. D'ailleurs, pour en corriger l'effet et en calmer la brûlure, avec une souplesse et un sens psychologique aigu, l'orateur savait aussitôt opposer à des faiblesses d'administration les grandes forces latentes, les qualités fondamentales qui individualisent une race et qui l'imposent au respect de ses voisins. En tous cas, venus d'un ami fervent de la France, d'un intellectuel dont la culture est exclusivement française et pour qui le plus intime de notre génie national n'a plus de secret, ces rudes et salutaires avertissements acquièrent une signification et une portée qu'il est impossible de négliger. J'espère qu'ils aideront à établir

la justice intégrale dans cette Phénicie qui en fit jadis le don magnifique au monde encore plongé dans la barbarie. »

## du Chroniqueur

### A la Cour

S. H. le Sultan a quitté le Caire officiellement le 16 Juin pour aller passer la saison d'été à Alexandrie.

Son départ du Caire, son passage à travers les grandes gares de la ligne principale Caire-Alexandrie et son arrivée dans cette dernière ville, furent signalés par des manifestations de sympathie enthousiastes et universelles.

### Renseignements mondains

Nous recevons de notre excellent collaborateur et ami, le Prince Haidar Fazil, qui, en ce moment, est en train d'entreprendre un délicieux voyage d'agrément avec son aristocratique parent le Prince Youssef Kamal, les aimables vers suivants que nos lecteurs nous en voudraient de ne pas leur communiquer :

#### *Sonnet sur mon voyage... jusqu'à Vichy*

#### “Excuses!”

La mer nous fut clémente... et l'infini serein !..  
Si je suis en retard, qu'un confrère m'excuse...  
Car lorsqu'un barde a vu Naples et Syracuse.  
Et Gênes... port astral au grand front souverain...

Lorsqu'enfin de « Paris » aux flancs d'or et d'airain  
Le regard étoilé dont le feu désabuse,  
Vient chatouiller un cœur habité par la Muse  
Après huit ans d'absence... on peut sur ce terrain

Pardonner à l'ami de perdre un peu la tête,  
Car après tout enfin cet humble est un poète !  
A la distraction par le Ciel désigné !..

Tenez même aujourd'hui, de plus rien il n'a cure !..  
 Et lui qui devrait faire... oh ! gravement sa cure,  
 Le voilà chantonnant aux pieds de « Sévigné ! »

Haidar Fazil.

*Vichy : Hôtel du Parc, Samedi 14 Juin 1921.*

### Distinctions

Sa Hautesse le Sultan a daigné conférer les distinctions suivantes:

*Le Grand Cordon de l'Ordre Mohamed Aly* : à S.E. Adly Yeghen pacha, Président du Conseil des Ministres.

*Le grade de l'Imtiaz* : à S.E. Ismaïl Sedky pacha, ministre des Finances.

*Le Grand Cordon de l'Ordre du Nil* : à LL.EE. Gaafar Waly pacha, ministre de l'Instruction Publique ; Ahmed Midhat Yeghen pacha, ministre des Wakfs ; Neguib Boutros Ghali pacha, ministre de l'Agriculture ; Abdel Fattah Yehia pacha, ministre de la Justice, et à Son Eminence Cheikh Mohammed Aboul Fadl El Guizaoui, Recteur d'Al Azhar.

*L'Ordre du Nil de deuxième classe* : à Son Eminence Cheikh Abdel Rahman Korraa, Grand Moufti d'Egypte et à Son Eminence Sayed Mohammed El Biblaoui Nekib El Achraf.

*L'ordre du Nil de troisième classe* : au Cheikh Mohammed Haroun, vice-recteur d'Al-Azhar et directeur des Etablissements religieux.

— S.S. le Pape a gracieusement daigné conférer à M. Alexandre Chedid Bey, le titre de Commandeur dans l'ordre de St. Grégoire le Grand. C'est une distinction des plus méritées et nous lui en adressons toutes nos félicitations.

### Dans les Tribunaux

M<sup>e</sup> Azer Habachi, l'éminent avocat à la Cour, vient d'être nommé Juge au Tribunal indigène de Maghagha. La magistrature s'enrichit d'un élément de premier ordre, mais les barreaux mixte et indigène perdent un de leurs membres les plus experts et les plus distingués.

### Mariages

Le 21 Avril, à Glymenopoulo, Ramleh, M. Edmond Arcache avec M<sup>lle</sup> Eveline Bahri.

— Le lundi, 30 Mai, à l'Eglise St. Joseph (Ismailia), au Caire, M. Ulrico Musso, fils de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> César Musso et frère de notre très cher ami décédé, feu le D<sup>r</sup> Umberto Musso, avec M<sup>lle</sup> Emma Landi, fille de M. et M<sup>me</sup> Gaetano Landi.

— Le samedi, 4 Juin, à Faggala, M. Tewfik Zogheb, fils de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Simon Zogheb, avec M<sup>lle</sup> Victoria Bassil, fille de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Neguib, M. Bassil.

— Le même jour, en la villa Hindié, à Ezbet-Zeitoun, M. Roland Boniteau, fils de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Maurice Boniteau bey, avec M<sup>lle</sup> Mary Hindié, fille de M. et M<sup>me</sup> Emin Hindié.

— Le samedi, 18 Juin, à 9 heures du matin, en l'Eglise Sainte Eugénie, de Port-Saïd, M. Paul Mithois, Ingénieur des Arts et Métiers, Agent technique à la Compagnie du Canal Maritime de Suez, avec M<sup>lle</sup> Mary Watson, fille de M. et M<sup>me</sup> William Watson Bey, Directeur du Chemin de fer de Port-Saïd-Ismailia Suez.

— M. Gino Ricordi, Chef de Service à la Caisse de la Dette Publique, fils de feu Olinto Ricordi, et de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Ricordi, avec M<sup>lle</sup> Evelyne Geofroy, fille de feu Alphonse Geofroy, de son vivant Consul de France à Lattaquieh.

— Le 27 Juin, à 5 heures et demie après-midi, en l'Eglise Arménienne-Catholique 9 Rue du Port-Est, Alexandrie, M. Georges Messawer, du Ministère des Communications, fils de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> A. Messawer, avec M<sup>lle</sup> Claire Airut, fille de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> S. Airut, d'Alexandrie.

### Fiançailles

On annonce les fiançailles de :

— M. Assad Moufareg avec M<sup>lle</sup> Eugénie Moussalli, fille de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Naguib Moussalli.

— M. le D<sup>r</sup> Homsî avec M<sup>lle</sup> Hend Thomas, fille de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Nicolas Thomas Bey.

— M<sup>lle</sup> Joséphine Chebib, sœur de notre ami M. Jean Chebib, du Crédit Foncier Egyptien, avec M. Georges Abdalla Moussalli.

— M<sup>lle</sup> Linda Hatem, fille de M. Joseph Hatem, avec M. Alfred Ayoub, frère de S. E. Michel Pacha Ayoub.

— M. Attia, du Mexique, avec M<sup>lle</sup> Marie Azam, fille de M. Charles Azam du Crédit Foncier Egyptien.

— M. Jean Falanga, de Port-Saïd, avec M<sup>lle</sup> Marie Colombo.

## Deuil

S.B. Mgr. KYRILLOS MACAIRE  
PATRIARCHE COPTE-CATHOLIQUE

Le 18 Mai 1921, mourait à Beyrouth, muni des Sacrements de l'Eglise, S.B. Mgr. Kyrillos Macaire, ancien Patriarche Copte-Catholique. Je dis *ancien*, car depuis plusieurs années, il ne l'était plus, et il vivait retiré dans un petit coin du Liban, où il dépensait la majeure partie de son temps à s'occuper de travaux personnels parfaitement étrangers aux besoins de sa communauté.

Mgr. Kyrillos, alors qu'il s'appelait tout simplement Georges Macaire, fut notre camarade de classe à l'Université St. Joseph de Beyrouth. Brillant élève, toujours à la tête de son cours, rhétoricien de premier ordre et poète distingué, il manquait d'esprit de précision et de sens pratique. Il bondissait d'enthousiasme devant un beau passage de Virgile, d'impatience et d'ignorance devant une addition à faire au tableau noir. Et nous qui avons vécu à ses côtés dans le contact journalier où se déroulaient les événements les plus simples comme les plus importants de notre vie de collégiens universitaires, nous restâmes abasourdis de voir commettre l'erreur d'appeler un caractère aussi fragile, pour ne pas dire aussi inexistant, à affronter la lourde charge de la dignité la plus élevée.

Le Patriarche élu était pourtant un homme intelligent et instruit, et qui s'était distingué par des écrits remarquables tant au point de vue philosophique et théologique qu'au point de vue littéraire et poétique. Personne mieux que lui ne s'entendait à composer un discours latin, on à tourner en un rien de temps une centaine de vers hexamètres. Mais qu'auriez-vous dit si, jadis, l'Eglise eût arraché le bon et doux La Fontaine à ses bois et à ses fables, pour l'installer comme primat des Gaules au sein de la Capitale française ?

Mgr. Macaire était né pour prier et pour écrire, non pour administrer une église, surtout copte-catholique.

Aussi, tout le monde eut bientôt à regretter ce choix, et ceux qui en étaient les auteurs, et ceux pour qui il avait été fait, et l'élu lui-même, moins pilote que Pierre pendant le sommeil de Jésus.

Devant l'évidence, Rome dut accorder au Prélat déclassé et dépaycé, sa retraite définitive.

Comme c'était un homme bon et un grand cœur, ses ouailles n'ont

jamais pu l'oublier, d'autant plus qu'il vivait sur la terre étrangère.

Sa dépouille mortelle a été rapportée en Egypte, et avec une pompe grandiose et touchante, le malheureux Patriarche a été rendu à la terre ancestrale et à la paix de son Dieu.

Mgr. Macaire devait avoir environ 53 ans. Il était originaire de Chenaïna, petite ville copte, située sur le Nil en face de la rive où court le chemin de fer de la Haute-Egypte. A Chenaïna, même aujourd'hui, il n'est âme qui sache un mot de français. Et pourtant, à l'âge de 17 ans, il y a de cela 36 ans, Georges Macaire, à propos de la guérison miraculeuse d'un de ses camarades par la Vierge de Bikfaïa, lui tenait le langage poétique suivant qu'envierait plus d'un Français de France :

Va donc, va réjouir ta mère et la patrie,  
Enfant ! mais de ta vie, ah ! quel que soit le cours,  
Laisse, laisse ton cœur, sous le ciel de Syrie,  
A notre Dame du Secours !

Quand du Nil tu verras le fortuné rivage,  
Et les tours de Memphis, et le toit paternel,  
Songe, o mon enfant, songe à celle dont l'image  
Te réveilla du sommeil éternel.

Que les fronts sourcilleux des frères pyramides  
Aux rayons du soleil commencent à blanchir,  
Ou que l'astre des nuits dans les plaines liquides  
Comme dans un cristal vienne se réfléchir ;

Que sans cesse dans ta pensée  
La mémoire de ses bienfaits  
En traits de feu soit retracée,  
Et que le temps ne l'efface jamais !

A qui revient le plus grand mérite de la beauté de ces vers ? Est-ce aux professeurs ou est-ce à l'élève, et ne sont-ils pas peut-être excusables les uns et l'autre de s'être un jour mépris au sujet d'une chaire patriarcale.

\*  
\* \*

Notre article était déjà imprimé quand nous avons reçu une charmante brochure, élégante et presque luxueuse, où le Dr Marc Habachi, à propos de *l'Eglise d'Alexandrie et de sa Béatitude le Patriarche Kyrillos*

Macaire, épanche la mélancolie de son âme en face du trône patriarcal vide.

Il attribue l'insuccès de la carrière du Prélat *au microbe, pire que celui du choléra et de la peste, né de la discorde qui ne tarde pas à faire éclore la guerre intestine et la formation des partis.*

Le D<sup>r</sup> Marc Habachi voit juste; il a grand cœur, style clair, et nous donne des détails véridiques.

Parmi les ouvrages poétiques de Mgr Macaire, il cite *La Foi du Liban* et le *Martyr de l'Équateur*. Il oublie le *Roi de Rome*, dont je donnais moi-même le manuscrit original — que m'avait offert mon ancien camarade — au R.P. Louis Salama. Le *Roi de Rome* fut imprimé de même que les deux précédentes tragédies.

Les autres œuvres de Mgr. Macaire sont :

*La Constitution de l'Église ;*

*Le Christ Emmanuel ;*

*L'Histoire de l'Église d'Alexandrie ;*

*Les Origines de l'École Chrétienne d'Alexandrie ;*

*Le voyage de St. Marc en Égypte ;*

*Nouvelle étude sur le Sérapeum d'Alexandrie ;*

*Recherches sur l'origine de l'ère vulgaire ;*

*La Réforme du Calendrier étudié par un Alexandrin ;*

*Mon voyage en Abyssinie ;*

*Le temple de Cæsarium et l'Église Patriarcale d'Alexandrie ;*

*La reconstitution de la Synthèse Scientifique d'Origène (1<sup>er</sup> Volume) ;*

*La constitution divine de l'Église (2 volumes).*

Le D<sup>r</sup> Marc Habachi, termine son panégyrique par les admonitions suivantes qu'il adresse à ses coreligionnaires :

« Avant de quitter cette tombe, où nous laissons notre affection et où nous retournerons souvent, comme en un saint pèlerinage, rappelons-nous qu'il était dans les desseins de celui qui dort à présent du sommeil du juste, de réunir la nation copte toute entière et de reconstituer l'Église d'Alexandrie dans sa gloire d'autrefois. Comme les meilleures résolutions sont celles que prennent les enfants sur la tombe paternelle, confions à Dieu tout-puissant ce désir si cher à nos cœurs, et si la tâche nous paraît difficile, sachons que rien n'est impossible à sa toute-puissance.

« Nous sera-t-il donné, un jour, la consolation de voir réaliser cette grande union ?

« Prions et travaillons à cette tâche, et nous nous rendrons dignes de celui dont la vie et les écrits nous serviront de guide précieux. »

Il fait bon entendre parler d'union par un notable égyptien à l'heure où, plus que jamais, cette union s'impose pour le bien du monde et des patries !

Avant de clore ces lignes consacrées à la mémoire du Prélat défunt, je tiens à rappeler ici que son patriarcat se signale par deux événements qui appartiennent à l'Histoire : *la fusion des calendriers cop'e et grégorien et la mission dont Léon XIII chargea Mgr. Macaire auprès du Négus en 1896 pour obtenir la libération des prisonniers italiens captifs.*

MONSEIGNEUR S. DAVIDIAN,  
EVÊQUE ARMÉNIEN-CATHOLIQUE DU CAIRE

Monseigneur S. DAVIDIAN, dont la Communauté Arménienne a eu à déplorer la perte tout récemment, est mort aux environs de la centième année après avoir consacré quarante ans de sa vie à ses onailles d'Egypte.

Cet humble et stoïque prélat, malgré des démêlés sérieux avec sa communauté et avec Rome, sut courber la tête, selon les préceptes de l'Evangile, et sacrifier ses propres idées et prétentions sur l'autel de l'Idee et du Principe.

Les occasions, pourtant, ne lui manquèrent pas d'aller vers de plus hautes destinées. Il ne le voulut pas. Et simple évêque jusqu'à sa mort, sa vie restera un exemple de modestie et d'abnégation, ainsi que de dévouement apostolique.

D'autres prélats, dans des circonstances encore moins favorables que les siennes, avaient versé dans l'orthodoxie qui offre tant de séductions aux esprits ambitieux. Mgr. S. Davidian sut éviter l'écueil et se résigna à passer en Egypte toute sa carrière pour donner à ses paroissiens, à ses amis et à ses supérieurs une preuve du zèle véritable et sincère qui dévora toujours son âme pour le service de Dieu et de son Eglise.

Il n'eut jamais devant les yeux autre chose que les intérêts de son diocèse, prodiguant sans compter son zèle d'apôtre, sa bonté paternelle inépuisable, sa calme énergie toujours en éveil, malgré son grand âge,

C'est à ses efforts que nombre d'enfants, ignorant tout de l'arménien, doivent d'avoir appris les chants liturgiques et d'en avoir goûté et fait goûter un peu la souveraine beauté.



Très charitable et d'un tempérament très doux, il donnait aux pauvres tout ce dont il pouvait disposer sur ses maigres ressources.

Il abusait presque de son prestige et de son influence auprès des riches de ce monde — Messieurs Matossian en savent quelque chose — pour obtenir le placement des désœuvrés et le soulagement des misérables. Jamais quelqu'un dans le besoin ne s'adressa à lui en vain.

Mgr. Davidian était aussi un philologue et un érudit. Il connaissait à fond le latin, le turc, l'arabe, l'italien et le français.

Outre quelques tragédies en vieux arménien, il a également publié quelques ouvrages fort intéressants au point de vue historique et religieux, tels que :

*Aperçu historique sur la Communauté arménienne-catholique en Egypte*, en arménien et en français, et où l'auteur relate les événements successifs depuis l'origine du diocèse datant de 1740.

*Biographie de S.E. Yacoub Pacha Artin, en français.*

*Causa della questione Hassouniana.*

*Biografia di S.B. Gregorio Pietro VIII, patriarca di Cilicia, Catolicos degli Armeni.*

*Biografia di S.B. Abramo Pietro.*

Ces derniers ouvrages en italien.

S. SETRAK.

### Sir Charles de Rocca Serra

Les Colonies Européennes perdent en la personne de Sir Charles de Rocca Serra un de leurs membres les plus en vue, et le Gouvernement Egyptien un de ses plus précieux conseillers. Né le 7 Mai 1850, M. de Rocca Serra était entré au service du Gouvernement Egyptien le 16 Avril 1881. Il occupa successivement les fonctions de Substitut du Conseiller du Contentieux aux Ministères de la Justice, des Affaires Etrangères, de l'Instruction Publique et des Wakfs, ainsi qu'à la délégation d'Alexandrie. Il fut nommé Conseiller Khédivial en 1885 et Conseiller de la Présidence du Conseil des Ministres en 1912.

Contrairement aux prescriptions du Code Financier, Sir Charles de Rocca Serra fut maintenu en activité de service jusqu'à l'âge de 65 ans en Mai 1910, et, en Avril 1915, un second décret fixait la limite de ses fonctions au 6 Mai 1920, date à laquelle il fut mis à la retraite avec le titre de Conseiller Sultanien Honoraire.

Au cours de sa carrière, Sir Charles de Rocca Serra accompagna, en 1885, S.E. Tigrane pacha, chargé de mission en Europe. En Juin 1887, on le trouvait aux côtés du Conseiller Financier qui traitait à Londres, d'importantes affaires égyptiennes.

Le défunt était chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de la deuxième classe de l'Ordre du Nil. Le Gouvernement de S.M. Britannique, pour le récompenser de ses services, l'avait nommé K.C.M.G.

Les funérailles de Sir Charles de Rocca-Serra eurent lieu le 21 juin au milieu d'une grande assistance.

L'absoute fut donnée à l'Eglise St. Joseph d'Ismaïlia.

Au cimetière Latin, devant la tombe du défunt, des discours furent prononcés par M. Piola-Caselli, Conseiller Sultanien ; M. Gaillard, Ministre de France ; M. Toussaint Caneri, Député de la Nation, et S.E. Ahmed Zéki Pacha.

Rien ne se faisait de sérieux, en Egypte, dans le domaine contentieux, sans que l'on eût consulté M. de Rocca-Serra dont l'avis faisait loi. Son nom était synonyme de science juridique et d'intégrité. Avec lui disparaît une grande lumière et une haute autorité.

— Nous apprenons avec le plus vif regret la mort de M. Selim I. Asfar, décédé le 15 juin, à Beyrouth.

M. Selim Asfar, si apprécié dans le monde de l'agriculture, est une vive perte pour tous ses amis et ses collaborateurs. Il était connu au Caire où il avait passé quelque temps vers 1907.

Nous nous faisons un devoir de présenter nos respectueuses condoléances à sa famille et à ses amis.

— Le 21 Mai est décédé au Caire :

M. Athanase Cassab Bey, Contrôleur de la Comptabilité de l'Etat, frère de notre ami, M. Emile Cassab Bey, Directeur de la Comptabilité du Département du Tanzim.

Né au Caire en 1865, Athanase Cassab Bey fit ses études chez les Frères des Ecoles Chrétienne au Khoronfiche.

À sa sortie de l'école en 1884 il entra au service du Gouvernement, au Ministère des Finances. Son zèle, son activité et son intelligence ne tardèrent pas à lui gagner l'estime de tous ses chefs, et c'est à ces qualités, jointes à l'ambition de réussir qu'il dut d'avoir pu, de simple commis, parvenir au rang de contrôleur de la Comptabilité de l'Etat.

Marié en 1902, il laisse six enfants : 2 garçons et 4 filles.

Ses fonctions ne l'empêchèrent pas de travailler pour les pauvres, et la Société de Bienfaisance Grecque-Catholique n'avait pas de membre plus infatigable.

Cassab Bey est un des fondateurs du Club Oriental où il a toujours joui de l'estime générale. Il était membre du Conseil de la Com-

munauté Grecque-Catholique (Mégliis-el-Milli), décoré de l'Ordre du Nil et possédait le grade de Bey-Moutamaiez. La mort l'arrache à l'affection des siens et à un avenir des plus brillants.

— La mort prématurée de Maître Robert L. Devonshire, qui s'est éteint le 14 juin dans sa soixante et unième année, entouré des siens, après une longue et pénible maladie, est une grande perte pour le barreau mixte et britannique, dont Maître Devonshire était un de nos avocats les plus honnêtes et les plus consciencieux.

Nous prions Mme Devonshire, notre appréciée collaboratrice, et Mlle Marie Devonshire, de vouloir bien agréer l'expression de nos vives condoléances.

## Du Lecteur

Les conditions climatiques spéciales, qui font de l'Egypte un séjour d'hiver et non une résidence d'été, nous ont décidé à ne faire paraître, au cours de l'été, au lieu de quatre numéros, que deux numéros doubles (Juin-Juillet et Août-Septembre)\*, mais qui contiendront autant si ce n'est plus de texte que s'ils formaient deux numéros séparés. Cela, dans le but d'accorder un peu de repos à nos collaborateurs et de compter avec l'absence en voyage de la plupart de nos lecteurs.

— Nous prions instamment ceux de nos lecteurs — heureusement peu nombreux — qui n'ont pas encore acquitté leur abonnement, de vouloir bien nous en envoyer le montant par chèque ou mandat-poste ou billet de banque. — Nous remercions les abonnés qui ont bien voulu nous payer le leur.

— Dans nos prochains numéros, nous publierons des articles du R. P. LAMMENS sur Beyrouth, ville d'Université, de M. R. A. ROSSETTI, Substitut du Conseiller Sultani, sur Dante, et de Mme R. L. DEVONSHIRE sur l'Archéologie de la ville du Caire.

---

\* Par exception, cet été, Mai-Juin et Juillet-Août.

## du Bibliographe

A lire :

— *L'Amour*, par ROBERT MORCHE, Directeur de la *Revue des Indépendants*. Paris, Edition de la « Revue des Indépendants. » 29 Rue Bonaparte.

Le sentiment de l'Amour — La naissance, l'évolution, les formes et les vertus de l'Amour — Le bonheur dans l'Amour — Le déclin de l'Amour — Le droit à l'Amour — Lettres d'Amour.

Cette étude devait servir d'introduction à un roman de l'auteur : *Par l'amour*, que la guerre, d'abord, et la crise du livre, ensuite, forcent à retarder — Paris : 2 frs. 50.

— *Cathéchisme patriotique libanais*, (التعليم الوطني اللبناني), publication de l'Action Libanaise (جمعية المساعي اللبنانية), avec une préface de M. Antoun Gemayel. — Imprimerie Al-Hilal, 4 Rue Nubar, Plaque de 50 pages, avec carte et gravures.

## de Morums

### Articles de Ménage

Un article sur les articles de ménage, voilà qui vous semble un peu paradoxal, un peu étrange. Et pourtant ces humbles auxiliaires de la vie matérielle jouent dans notre bonheur un rôle dont bien peu de maîtresses de maison semblent soupçonner l'importance.

Il existe des appareils permettant de réduire au minimum de fatigue et de vulgarité les soins du ménage chantés par certains poètes. Peut-être le fait que vous les utiliserez, oh madame, fera-t-il qu'au jour — toujours possible — où vos domestiques vous auront plus ou moins abandonnée, vous pourrez garder, en même temps, à votre home un confortable agréable et à votre physique un aspect séduisant. Et combien de ménages se désagrègent pour des causes tout aussi infimes !

Venez prendre chez nous une leçon de choses. Nous avons organisé dans nos succursales de magnifiques rayons d'articles de ménage. Là, en un quart d'heure, vous vous rendrez compte de tout ce que comporte un rayon de ménage vraiment bien monté, et vous pourrez même faire de suite les achats indispensables, car nos prix sont des plus abordables.

LES ÉDITIONS G. GRÈS & Cie

21, Rue Hautefeuille, 21, PARIS (VI<sup>e</sup>)

ALBERT LANTOINE

# ELISCUAH

In-8 raisin, avec, à toutes ses pages des ornements  
décoratifs de LATOUR JAN . . . . . 10 fr.

Ce livre fut publié par *La Plume*, il y a vingt-cinq ans. Bien que sa première édition ait été épuisée en quelques jours en raison de l'accueil enthousiaste que lui fit la presse, l'auteur s'était toujours jusqu'ici opposé à sa réimpression. Le soin apporté à cette nouvelle édition et son tirage restreint (exemplaires numérotés) la feront rechercher bientôt, autant que la première édition devenue aujourd'hui introuvable.

On jugera de la valeur de l'ouvrage par ces quelques extraits des écrivains qui en parlèrent lors de son apparition :

C'est un songe biblique qui se résume à des parfums sur des blessures  
Georges RODENBACH.

*Pierres d'Iris* nous avaient fait connaître Albert Lantoin. *Eliscuah* le consacre.. Œuvre remarquable, pleine de vie et haute en couleur : « *Et un grand souffle d'amour passa sur Israël. Des femmes gémirent de volupté sous les étreintes des soldats. Et, dans les maisons, on entendit les vierges se plaindre comme des tourterelles...* »  
Aurélien SCHOLL.

Avec des phrases solides qui ont des reflets de métaux, Albert Lantoin déroule toute la pompe de Jérusalem au temps de Salomon... *D'Eliscuah* s'élève un âcre parfum barbare comme des sueurs de lions et des fumées d'aromates. Splendide vision sur les civilisations disparues.

Louis LUMET.

C'est d'une couleur torride et d'une invention de détails vraiment prenants. La scène des gens aux mains et aux pieds coupés qui cherchent à mordre un petit melon qui roule est extraordinaire et elle vous hante comme une obsession. Puis ce que, depuis notre maître Flaubert, toute le monde ignore, le verbe rare par l'application qu'on en fait dans certaines phrases : « *Un grand bruit de trompettes s'abattit sur la multitude* ». . . Toutes les pages pourraient être étudiées et prises une à une, à ce point de vue de la langue d'art, ferme et brillante comme une couverte d'émail...

J.-K. HUYSMANS.

Venu à une autre époque, en un temps de moindre production et de moindre indifférence, c'était un chef-d'œuvre capable d'immortaliser son auteur.

Léon BOCQUET.

...Il faut louer ces superbes et puissantes évocations des temps bibliques et la sûre maîtrise de l'artiste qui les a exécutées. Il faut malheureusement que je fasse de formelles réserves à propos du choix des tableaux. Ce sont des mœurs pittoresques, certes, mais dépravées et profondément perverses... et, pour employer l'expression du Catéchisme de Malines à propos de la Bible, « pour des personnes peu instruites il serait fort dangereux de les lire ».

J. S. (*Le Magasin Littéraire*, Grand). etc., etc.





# La Publicité est l'âme du Succès.

---

## Revue et Périodiques reçus

*Correspondance d'Orient*, bimensuelle, Islam, Levant, Afrique, Syrie. Abonnements 25 frs. Le numéro 3 frs. Rédaction et Administration, 3, rue Lafitte, Paris IX<sup>e</sup>.

*L'Action*, Bulletin Littéraire, Religieux et Social d'information Catholique, paraissant tous les mois. — Rédaction-Administration : Service Catholique d'Information, 100 Rue Abdel Monem, Alexandrie. Abonnement : P.T. 30 — frs. 15, ce qui met cette feuille à la portée de toutes les bourses.

*El-Lataïef Al Musavara*, Propriétaire ISKANDAR MAKARIUS, Illustré hebdomadaire arabe. Prix du numéro, P.E. 1 ; Abonnements P.E. 50 par an.

*Bulletin économique de l'Office Commercial Français pour la Syrie et le Liban*. — (Haut-Commissariat de la République Française en Syrie et au Liban) — Offices Commerciaux français du Levant. — Publié avec le concours de l'Association des Commerçants et Industriels français du Levant. 28 Février 1921. Imprimerie du Haut-Commissariat, Beyrouth. Prix de l'abonnement annuel, 24 frs.

*Al Bassir*, quotidien arabe, 3, rue Sésostris, Alexandrie.

*La Bourse Egyptienne*, quotidien français, 30, rue Kasr-el-Nil, Caire.

*Journal du Caire*, quotidien français, 42, place de l'Opéra, Caire.

*The Egyptian Mail*, quotidien anglais, 30, rue Kasr-el-Nil, Caire.

*La Syrie*, quotidien français, Beyrouth, Grand Liban.

*Alef Ba*, quotidien syrien, Damas.

*Al-Hilal*, Revue mensuelle arabe, 4, rue Nubar, Caire.

*Revue des Indépendants*, Littéraire et artistique, organe de l'Association des Littérateurs Indépendants, Siège Social: 29, Rue Bonaparte, Paris. Abonnements: France et Etranger : un an 12 francs. — Le numéro 1 fr.25. Les abonnements partent du 15 Janvier et du 15 Juillet de chaque année.

*La Revue Universelle*, Directeur: JACQUES BAINVILLE. — Rédacteur en chef: HENRI MASSIS. 157, Boulevard St Germain, Paris, XI<sup>e</sup>. Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 du mois en un fascicule de 138 pages. — Conditions de l'abonnement : — France: un an, 80 francs. Six mois, 45 francs. — Etranger : un an, 90 francs, Six mois, 50 francs. — Un numéro, 4 frs. Spécimen sur demande.

